R.-L'abbé F.-X. Côté,
Séminaire,
Saint-Hyacinthe.

SAINT-HYACINTHE
110 pieds au-dessus du niveau de la mer
Latitude Nord: 45'-46'
Longitude Ouest: 72'-56'
Bassin Hydraulique: YAMASKA

LE CLAIRON

Vos IMPRESSIONS
Confiez-les à L'IMPRIMERIE YAMASKA
67-69 Rue Mondor :-: Tél. 143
Ateliers et Rédaction: Tél. 498
SERVICE et SATISFACTION

VOL. XXX — No. 6 SAINT-HYACINTHE, 7 FEVRIER 1941 PRIX: 5 cents

Arthur Leblanc, poête du violon, à St-Hyacinthe, le 20 février

Ce n'est pas sans une impatience qui se comprend bien, d'ailleurs, que tous les fervents du beau, du vrai, du sublime même attendent le jour où il leur sera donné d'applaudir, chez nous, le brillant virtuose du violon, M. Arthur LeBlanc lors du concert qu'il donnera, au théâtre Corona, le jeudi, 20 février prochain, sous le haut patronage de l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux Publics et maire de Saint-Hyacinthe.

Le jeune et brillant artiste qu'il nous sera donné d'entendre a déjà fait ses preuves et nous savons combien, et dans tous les centres où l'on sait apprécier le talent des nôtres il a toujours obtenu les plus beaux succès.

Nous sommes vraiment privilégiés d'avoir l'occasion, unique, devrait-on dire, de l'accueillir dans la cité maskoutaine.

C'est qu'en effet M. LeBlanc s'est déjà taillé une réputation qui ne le cède en rien à tous les virtuoses qui ont jusqu'ici fait leur marque dans le monde musical canadien et s'il en est un dont on peut être fier c'est bien de celui qui le 20 février prochain viendra exécuter ici l'un des plus beaux programmes qui aient été exécutés sous d'aussi heureux auspices.

M. Arthur LeBlanc a fait honneur, plus d'une fois, grâce à son véritable génie de la musique, à tous ses compatriotes.

Le "poète du violon", ainsi que l'on se plait à le qualifier a fait rejaillir sur les siens une gloire nouvelle dont nous pouvons nous féliciter et sa venue chez nous, au moment où de tous les côtés on le réclame signifie bien clairement qu'il a voulu ne pas oublier qu'ici même, où on lui fera le plus chaleureux accueil, le retiennent de vieilles attaches dont il conserve le meilleur souvenir.

L'honorable T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe a voulu accorder son patronage à cette soirée musicale qui fera époque dans nos annales.

Notre jeune compatriote ne pouvait trouver plus belle preuve de toute l'estime dont il jouit, de toute l'admiration que l'on désire lui témoigner lors de sa venue ici.

Notes biographiques

Né à Moncton, en Acadie, au beau pays d'Evangéline, Ar-

(Suite en page 11)



Arthur LeBlanc

LA ST-VINCENT DE PAUL ELIT SES OFFICIERS

M. J. A. R. Séguin dirigera ses destinées avec ses collègues et MM. les abbés J. A. Girard et Léon Fortin, aumôniers.

Lundi, 27 janvier dernier, la conférence St-Hyacinthe le Confesseur de la Société St-Vincent de Paul, a procédé à l'élection de ses directeurs pour l'année courante.

MM. les abbés J. A. Girard, curé du Christ-Roi et Léon Fortin, vicaire à la Cathédrale, ont tous deux été nommés aumôniers de ces deux paroisses qui constituent la Conférence mentionnée plus haut.

Le bureau de direction se compose de MM. J. A. R. Séguin, J.-B. St-Onge, Lucien Beauregard, Félix Trahan, Georges Dufresne, Jos. Breton et Willie Champagne.

M. J. A. R. Séguin occupera la présidence pour ce nouveau terme pendant que les autres charges ont été distribuées comme suit, parmi les membres si dévoués, on le sait, de cette belle Société:

Vice-président: M. J. B. St-Onge; trésorier: M. Lucien Beauregard; secrétaire: M. J H. Laporte; acheteur: M. Félix Trahan; enquêteurs (partie haute de la villec: MM. Geörges Dufresne et Georges Morel; (partie basse): MM. Wellie et Albéric Jubinville.

Cette Conférence de la Société St-Vincent de Paul de la région accomplit, on le sait, un splendide travail dont il convient de l'en féliciter à cette occasion et nous avons lieu de croire que le même dévouement, le même désintéressement présidera à toutes les belles activités que le nouveau conseil entend suivre durant la présente année pour venir en aide aux malheureux.

SON EXC. MGR DECELLES ENCOURAGE FORTEMENT L'EPARGNE DE GUERRE

Au cours d'une réunion tenue mardi soir dernier, à l'Hôtel de Ville, l'évêque de Saint-Hyacinthe déclare vouloir recommander fortement les mesures préconisées par l'autorité civile à cette fin. — Me T.-A. Fontaine, c.r.. m.p., cite les avantages de l'économie et de l'épargne.

LES MEMBRES DU COMITE NATIONAL

Mardi soir de cette semaine, avait lieu à l'Hôtel de Ville une réunion d'un certain nombre les principaux citoyens de St-Hyacinthe, en vue d'organiser dans la ville la campagne d'achat de certificats d'épargne de guerre durant le mois de février.

Son Excellence Mgr Decelles assistait à cette assemblée en compagnie de M. l'abbé G Vigneau, curé de la Cathédrale. MM. DeGaspé Beaubien, président national conjoint, Napoléon Charest, président provincial, Gérald Ryan, vice-président provincial et Gérard Gingras, secrétaire-adjoint du comité national sont venus de Montréal spécialement pour assister à cette assemblée. Me T. A. Fontaine, c. r., m. p., était aussi présent. L'assemblée a été tenue dans la grande salle des délibérations du Conseil municipal et était sous la présidence de Me Victor Chabot, c. r., échevin de cette ville.

Les distingués visiteurs venus de la métropole ont exposé le but, l'avantage et l'objectif de cette campagne nationale de souscription. Cette croisade qui sera faite à travers tout le pays durant le mois de février a surtout pour but d'amener les citoyens canadiens à économiser durant cette terrible guerre qui afflige l'humanité. A la suite de ces temps de perturbation, la période d'après guerre doit commencer à nous faire réfléchir. Il faut, pendant que le pays est en pleine production pour les fins de guerre, songer à l'avenir. Il faut faire de l'économie, il faut épargner. Que tous ceux qui ont l'avantage de travailler essaient de mettre un

(Suite en page 11)

DECES DE M. J. DESLAURIERS

Dimanche, 2 février dernier, à l'âge de 28 ans, est décédé, à Ste-Madeleine, M. Joseph Deslauriers, fils de M. et Mme Elzéar Deslauriers, du même endroit.

Transporté d'urgence à l'hôpital il ne devait pas survivre au mal qui l'avait terrassé.

Outre son épouse, née Rolande Chabot, son père et sa mère, feu M. Deslauriers laisse, pour pleurer sa perte, ses frères, MM. le Dr L. Deslauriers, de St-Hyacinthe, Donat, de St-Hilaire, Omer et Maurice de Ste-Madeleine et deux soeurs, Mmes Wilfrid Jodoin (Rachel) et André Robert (Jeannette).

Les funérailles ont eu lieu mercredi, 5 courant, à Sainte-Madeleine.

Nous prions la famille, si cruellement frappée d'agréer l'expression de notre très vive sympathie.

L'attitude de MM. Godbout et Bouchard quant au chômage est approuvée

La députation libérale, en caucus, reconnait la nécessité de donner du travail aux chômeurs plutôt que de les maintenir dans leur état d'inertie. — Un organe conservateur, de Montréal, commente favorablement la politique adoptée par nos gouvernants provinciaux.

CE QUE DIT LA "GAZETTE"

La ligne de conduite adoptée par l'administration Godbout-Bouchard quant à ce qui a trait aux travaux de chômage vient de recevoir d'un confrère ordinairement opposé à la politique libérale, un témoignage qu'il convient, croyons-nous, de signaler ici.

Ce confrère (correspondant parlementaire du journal "The Gazette", à Québec, durant la présente session), écrit les impressions qui lui sont restées à la suite d'un caucus libéral dont on lui aurait raconté les péripéties et au cours duquel la question du chômage fut discutée par les députés sympathiques à l'administration provinciale.

"Quelques députés, pour la plupart de Montréal", écrit M. Campbell Carroll, correspondant du journal précité, "participèrent à ce caucus, déterminés à dire à M. Bouchard que son système consistant à "exiger du travail pour les secours distribués et à pratiquer une rigide économie en tout", allait ruiner les chances de réélection du parti libéral.

"Quelques-uns s'exprimèrent ainsi mais ne furent pas lents à réaffirmer leur confiance dans les directives du premier ministre, Godbout et la politique adoptée par M. Bouchard.

"Il s'est produit une certaine vague de pessimisme dans les rangs du parti libéral, récemment, dû à ce sentiment qui voulait que malgré qu'il fut très bien d'établir les finances de la province sur des bases solides et de mettre les chômeurs au travail, ce système serait fatal.

"Ceci, fut-il admis durant le caucus, constituait une vue très brève de la situation pendant que le cabinet, faisant fi de tout cela, décidait d'aller de l'avant afin d'être en mesure,

(Suite en page 11)

L'AUTO CLUB DE ST-HYACINTHE VEUT TRAVAILLER A LA SECURITE

Son président, M. Eugène Tellier, se réjouit de la collaboration accordée dans ce sens, par les RR. PP. Dominicains. — Le cas des cyclistes qui ignorent tous les règlements de circulation est aussi étudié. — Mesures qui devraient être prises pour empêcher ces abus. — Le coût des licences de camions.

L'AUTORITE LOCALE COLLABORE

L'auto Club de St-Hyacinthe continue de multiplier ses activités et les résultats obtenus jusqu'ici ne font qu'accroitre l'enthousiasme de ses membres qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts afin de mener à bonne fin tout le travail qu'ils se sont imopsé.

L'initiative privée n'a pas été lente à suivre d'exemple et lors de leur dernière réunion nos automobilistes ont tenu à voter une résolution félicitant et remerciant les RR. Pères Dominicains, de St-Hyacinthe pour l'amélioration qu'ils ont apportée à l'angle des rues Héloise et Bourdages comme à l'intersection des rues Raymond et Héloise en éloignant suffisamment une clôture qui s'y trouvait et obstruait la vue des automobilistes. Les membres de l'Auto Club protestent aussi contre l'imprudence dont font preuve les cyclistes, de tous les âges, en s'aventurant sur les routes, voire même dans nos rues, en tous sens, exposant leur vie et plaçant les automobilistes dans de pénibles situations, très souvent. Il existe pour les cyclistes des règlements de circulation qu'ils sont tenus dobserver tout comme ceux qui jusquici ont utilisé nos routes et s'en trouvent bien.

Autre initiative de nos automobilistes: les plaques d'identification des membres, comme on les trouve sur leur voiture respective, seront cette année modifiées et seront plus attrayantes encore que celles utilisées par le passé. L'Auto Club veut enfin que soit amendée la loi qui fixerait désormais à $1.35 par 100 livres le coût d'une licence de camion dans notre province et à $2.50 par 100 livres supplémentaires à une pesanteur de 6,000 livres par véhicule. Demande a déjà été faite dans ce sens à l'autorité provinciale. On retourne à la tâche cette année encore avec l'espoir qu'on obtiendra cette faveur.

L'Auto Club, on le voit, n'est pas inactif, loin de là, et il faut espérer que dans ce domaine, comme en tant d'autres, St-Hyacinthe continuera de se distinguer.

NAISSANCE

M. et Mme Dr A. Gosselin de St-Damase sont les heureux parents d'une petite fille baptisée dimanche le 2 février sous les noms de Anne, Marie, Louise, Yseult. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Chartier de St-Hyacinthe, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Garde Tessier de St-Damase.

LISEZ LE "CLAIRON"

La Chambre de Commerce des Jeunes va multiplier ses activités

Réunis, lundi soir dernier, sous la présidence de M. Ben Benoit ils procèdent au choix de Me Léopold Allard, avocat, pour succéder à M. Paul Larochelle comme secrétaire-archiviste.—M. L. Sicotte devient secrétaire-correspondant

GRAND CONGRES EN OCTOBRE PROCHAIN

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont tenu une importante réunion, à leurs quartiers, lundi soir, 3 février pour continuer l'étude des questions qu'ils entendent approfondir afin d'en faire bénéficier tous ceux qui dans le district maskoutain suivent de près leurs belles activités. M. Ben Benoit, président, occupait le fauteuil.

Ils ont vivement regretté, toutefois, la démission de leur secrétaire-archiviste, M. Paul Larochelle qui, assigné à de nouvelles fonctions, à St-David's, Ontario, doit nous quitter, ces jours-ci, pour assumer ce nouveau poste et se voit ainsi dans l'obligation de renoncer aux fonctions que ses collègues lui avaient confiées. Me Léolpold Allard, avocat, lui succèdera à ce poste. M. Laurent Sicotte s'est vu désigner au poste de secrétaire-correspondant.

La jeune Chambre a voté des sympathies au Dr Laurent Deslauriers, son vice-président, à l'occasion de la mort du frère de ce dernier, M. Joseph Deslauriers.

Puis on annonça, à la grande satisfaction de tous, l'invitation faite à la Chambre junior par M. Théo. Phénix, marchand de grain, de cette ville, de visiter son établissement le 6 février courant.

La prochaine réunion aura lieu le mardi, 11 février prochain et tous les membres sont instamment priés d'être présents. On sait qu'au début du mois d'octobre prochain la Chambre cadette locale tiendra un Congrès auquel toutes les Chambres junior de la province, sans compter un grand nombre d'invités de marque, prendront part.

En vue de cet évènement que l'on désire voire faire époque chez nous, de nombreux préparatifs sont déjà en marche auxquels tous les membres ont voulu apporter leur part active. Ce travail se continue, très activement et l'on en attend déjà les plus beaux résultats.

LE CONSEIL MUNICIPAL A TENU, LUNDI SOIR SA SEANCE REGULIERE

La chambre de Commerce des Jeunes remercie nos édiles pour l'octroi accordé pour la tenue d'une convention en septembre prochain. — Autres remerciements du Comité des Chemins d'Hiver. — Nouveau pompier volontaire engagé. — L'affaire Lépine. — Modifications au budget.

Une séance régulière du Conseil municipal a été tenue, lundi soir, 3 courant, sous la présidence de Son Honneur le maire, l'hon. T.-D. Bouchard.

Etaient présents MM. les échevins Guillet, Richer, Picard, Bergeron, Chabot, Gobeille, Fontaine et Graveline.

Plusieurs questions furent, comme à l'ordinaire, discutées et le procès-verbal que nous transmet M. le greffier David nous en énumère les principales, comme suit:

Les minutes de la dernière séance sont approuvées telles que lues, sur la proposition de l'échevin Gobeille appuyé par l'échevin Bergeron.

Les documents suivants sont produits et mis aux archives:

Une lettre de la Chambre de Commerce des Jeunes pour octroi voté pour sa convention de septembre prochain: remerciements;

Une lettre de remerciements du Comité des Chemins d'hiver pour octroi;

Une lettre de Me T.-Adélard Fontaine, c.r., m.p., au sujet du projet d'aérodrome dans les environs de cette ville:

Le rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de janvier.

Le rapport du greffier de la Cour du Recorder concernant les amendes perçues par cette Cour en janvier 1941;

Un rapport du département de l'Electricité concernant le prix moyen de vente et le mouvement des abonnés au 31 décembre dernier;

Des plans et devis préparés par l'architecte J.N.O. Lachance au sujet du barrage projeté de la rivière Yamaska en aval de la cité;

Des offres de service comme employé du bureau de la part de M. Bernard Boucher.

Le chef de Police Girard ayant fait remarquer au Conseil qu'un des pompiers volontaires ayant donné sa démission, il serait urgent de le remplacer, l'échevin Fontaine propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu que M. Gilbert Morel soit engagé comme pompier-volontaire aux conditions ordinaires.

La lettre de M. Albert Lussier concernant le chauffage de la balance du Marché à Foin est référée au Directeur des Services.

Le rapport de l'ingénieur au sujet de l'accident survenu à Mme Henri Daignault sur un des trottoirs de la cité est mis au dossier de cette affaire.

Le Conseil prend connaissance d'une lettre de la Commission des Accidents du Travail de Québec, adressée à Son

(Suite en page 11)

"EN FAMILLE" AU CLUB MASKOUTAIN LE 15 FEVRIER

Le secrétaire du Club Maskoutain nous apprend l'agréable nouvelle que samedi soir, 15 février, une soirée de "famille" sera donnée dans les salons du Club.

M. J. B. E. Durocher y invite, au nom du président et des directeurs tous les membres qui voudront y passer quelques heures agréables, en compagnie des membres de leur famille respective et de leurs amis.

L'entrée sera absolument gratuite.

Il y aura partie de cartes, danse et représentation cinématographique et au cours de la soirée le traditionnel lunch sera servi.

Bref, la grande famille du Club Maskoutain va de nouveau s'affirmer et l'on prévoit déjà un très beau succès de cette soirée.

Tout le Québec va prier, dimanche pour demander la paix

Notre population s'unira aux autorités civiles et religieuses à cette fin. — La métropole sera le théâtre de grandes manifestations de foi en cette occasion.

SACRIFICES A CONSENTIR

C'est dimanche prochain, le 9 février, qu'aura lieu à l'église Notre-Dame de Montréal la messe votive solennelle pour la victoire.

Par arrêté ministériel, le cabinet provincial a demandé à S. E. le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Eugène Fiset, que le dimanche 9 février soit proclamé jour de prières publiques pour la victoire de nos armes, et le lieutenant-gouverneur, de concert avec S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a donné suite à cette requête. Son Eminence et NN. SS. les archevêques ont par la suite ordonné à tous les curés de la province civile de Québec, par mandement spécial, de faire observer cette journée de prières dans leurs paroisses, et de chanter la messe "tempore belli" qui sera célébrée pontificalement le même jour, à Notre-Dame de Montréal.

La cérémonie de Montréal, par son fastueux déploiement, sera vraiment grandiose. S. E. le cardinal Villeneuve célébrera lui-même la messe pour la victoire, et c'est lui qui prononcera le sermon de circonstance. Le rituel de cette cérémonie comporte une oraison particulière pour Sa Majesté le Roi. En terminant son sermon, qui sera radiodiffusé par tout le Canada, à travers l'Empire britannique, aux Etats-Unis et en France, S. E. le cardinal invitera le Très hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, à réciter la prière qui a été composée expressément pour cette circonstance, et qui demande au Ciel de nous accorder la victoire. Une indulgence de 50 jours est attachée à cette prière.

S. E. le cardinal fera son entrée solennelle à Notre-Dame à 9 h. 45. Il sera escorté de 60 jeunes officiers de l'Armée. A l'avant-nef, des porte-drapeaux auront pris place, arborant les étendards des régiments canadiens-français.

Sous la direction de l'abbé Clément Morin, la "Schola Cantorum", choeur de 150 voix du Grand Séminaire de Montréal, chantera la messe en grégorien. Le "Salvum fac rejem" sera joué à l'orgue par

(Suite en page 11)

LE COMITE DES CHEMINS D'HIVER CONTINUE SON OEUVRE CHEZ NOUS

En dépit d'un déficit enregistré l'an dernier les directeurs de ce Comité voient à l'entretien de plus de 15 milles de routes, grâce à l'achat d'un chasse-neige supplémentaire. — Clôture érigée sur la route conduisant à Saint-Damase.

INITIATIVES A SOULIGNER

Le Comité des Chemins d'Hiver, de notre région, que préside avec tout le dévouement que l'on sait, M. Jos. Fontaine, de cette ville, continue de plus belle le beau travail qu'il s'est assigné.

Ce fut une belle initiative que voulurent prendre un groupe de citoyens de chez nous en entretenant, à leurs frais, durant la froide saison, quelque 15 milles de route qui séparent Saint-Hyacinthe de Rougemont.

Rien n'a été négligé pour que cet entretien, en dépit de toutes les difficultés à surmonter, soit mené à bonne fin.

L'an dernier, le Comité fit l'acquisition d'un chasse-neige qui rendit de très précieux services sur le trajet précité et facilita la circulation des véhicules en tous temps, en dépit de toutes les tempêtes enregistrées.

Cette année on a voulu activer davantage ce travail et un second chasse-neige a été acquis, au coût de près d'un mil-

(Suite en page 11)

AUDITEUR, QUE PRÉFÈRES-TU?



LA LIBERTÉ?... ...LA SERVITUDE?

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe
"Le Clairon" est imprimé par L'Imprimerie Yamaska
au No. 67, rue Mondor, Téléphone 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis $1.50
Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. S. DUVAL, 231 rue Cascades,
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,
M. TURENNE, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 7 FEVRIER 1941

Conférence de l'hon. M. Bouchard et les leçons qui s'en dégagent

L'honorable T.-D. Bouchard, le 20 novembre dernier, prononçait une remarquable conférence devant le club Kiwanis sur le secours direct et ses abus.

Dans "L'Actualité Economique", M. François-Albert Angers déclare qu'on peut tirer de cette conférence deux leçons d'importance.

"La première, dit-il, est qu'il ne faut jamais s'en tenir, quand on veut réformer une situation ou résoudre un problème, à ses impulsions généreuses, si belles et si bien intentionnées qu'elles soient; il faut aussi faire entrer en ligne de compte les réalités économiques, sociales ou autres dans lesquelles nous vivons. Aussi, dans le cas qui nous occupe, on a voulu tenir compte des besoins plus grands des familles nombreuses et établir l'allocation de secours en proportion. Le résultat immédiat a sans doute été de procurer plus d'aise dans certains foyers, mais les résultats sociaux lointains se sont révélés néfastes: ils ont encouragé toute les dégradantes manoeuvres dont nous parle le ministre dans sa causerie; et cela tout simplement parce que les réalités économiques dans lesquelles nous vivons ignorent la famille nombreuse. Sont conçues et exécutées en dehors d'elle: pour qu'une solution familiale à l'un de nos problèmes — l'assistance aux chômeurs — eût pu fonctionner sans provoquer de désastreux chocs en retour, il aurait fallu que l'ensemble de notre organisation économique et sociale — dont le salaire notamment — tint compte du fait familial et non pas seulement du fait individuel... La seconde leçon ressemble assez à la première, sauf que ce qu'elle nous dit de ne pas oublier dans la recherche de solutions à nos problèmes, ce sont, non plus cette fois, les faits, mais les principes. Comme quoi il ne faut négliger ni les uns, ni les autres!... "Un système de charité publique d'un caractère aussi général que celui qu'on entreprenait là devait fatalement tendre à encourager la paresse, devait donc aller à l'encontre du principe sur lequel repose tout organisation sociale: celui du travail. C'est pourquoi toute solution aux difficultés économiques d'une nation doit être fondée sur l'encouragement au travail, ou au moins sur la conservation de l'esprit de travail. Il importe pour cela que l'Etat ne donne jamais rien pour rien à des gens qui sont aptes au travail.

(Le Nouvelliste)

Brillants débuts de l'hon. Hector Perrier

La session bat maintenant son plein à la Législature de Québec.

Et de part et d'autre on se lance des flèches qui portent... ou ne portent pas.

Faut-il dire vers qui les coups portent le mieux?

Il n'en faut pas douter après tout ce que l'on sait et aussi faut-il admettre que les "vaincus" font bien piètre figure et ne se sentent même plus le courage de défendre leur prétendue cause.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler un important débat fut soulevé, en Chambre, qui permit à l'honorable Hector Perrier de démasquer adroitement, mais avec combien de raison le prétendu "pur d'entre les purs", l'hon. Dr Albini Paquette, ancien secrétaire de la province et l'un des bras droits de M. Maurice Duplessis.

M. Perrier en était à ses débuts comme débater parlementaire. Aussi son discours était-il attendu avec intérêt et fut-il à la hauteur de la tâche qui lui incombait.

Le nouveau Secrétaire provincial s'est fait le défenseur des institutrices des centres ruraux et a su démontrer à M. Paquette combien ce dernier avait négligé, honteusement, de venir en aide à celles-ci après toutes les belles promesses qu'il leur avait faites, de connivence avec son chef Maurice.

Le Dr Paquette a prétendu être l'auteur d'une loi augmentant le salaire des institutrices des districts ruraux.

L'hon. M. Perrier lui a fièrement répondu et avec raison que si lui (le Dr Paquette avait songé, pendant une année seulement, à favoriser cette augmentation, c'est qu'il s'était tout simplement inspiré en cela d'une suggestion faite par M. Perrier (le nouveau collègue de M. Godbout) alors qu'il siégeait au Conseil de l'Instruction Publique.

Et pour établir davantage encore le peu de sincérité de M. Paquette l'hon. M. Perrier souligne surtout le fait que l'augmentation accordée fut aussitôt retranchée, dès l'année suivante et que nos instiurices ne sont pas plus avancées qu'elles ne l'étaient avant l'arrivée de ces braves unionistes au pouvoir.

L'hon. M. Perrier insista aussi sur ce fait important que l'oeuvre qu'avait faussement préconisée M. Paquette fut cependant accomplie par son prédécesseur immédiat, l'hon. Henri Groulx.

Ce dernier ne s'en est pas tenu aux promesses faites mais a voulu AGIR!

Il en sera ainsi désormais et ce n'est plus dans le domaine du rêve qu'entendent préconiser leurs oeuvres ceux que l'électorat a désigné pour continuer l'oeuvre du parti libéral dans notre chère vieille province.

M. Perrier entend bien travailler ardument à la tâche qui est sienne aujourd'hui et il n'est pas un seul coin où la population ne se réjouira de pouvoir compter sur lui.

Le Secrétariat provincial est entre bonnes mains et l'oeuvre de l'éducation dans notre province n'aurait pu être confiée à plus chaud partisan de son complet avancement.

Le parti libéral compte en l'hon. Hector Perrier un fier défenseur de sa cause et la province toute entière se réjouit de l'heureux choix qu'a fait l'hon. M. Godbout en l'appelant à siéger à ses côtés.

H. L.

— AU CORONA —

Sur la scène! Samedi soir, 8 Fév., à 9 hres



LETTRE DE

MARTIAL DUCROCHET

A SON PERE

Québec, 1er février 1941.

Mon cher papa.

Les jours se suivent, mais se ressemblent pas. La semaine dernière lorsque je vous écrivais, j'étais plein de pep, d'enthousiasme pis je me croyais déjà aussi riche qu'un ancien ministre du Travail. J'avais pas encore mon château, mais je bâtissais des châteaux en Espagne, à Québec, à Beauport, un peu partout. Je vivais heureux par rapport que je vivais d'espérance. Dans ce temps-là, ça va toujours ben. On a pas trop à se plaindre.

Aujourd'hui, c'est changé pas mal. Mon feu s'est éteint. J'ai perdu de mon pep. Je me vois aussi triste, aussi malheureux qu'il y a trois mois quand j'avais rien que des vieilles claques pour me promener.

LA CENSURE

Imaginez-vous que mon ami Ti-Crousse, fureteux comme une loutre ou ben un vison, a découvert qu'on peut pas écrire des sketches pour la radio sans passer par les censeurs du **Devoir**. C'est eux autres qui jugent si tel sketch peut nuire aux bonnes moeurs, à la morale, au bon renom des grands hommes de chez nous. C'est là que j'ai compris, mon cher papa, la force des grands catholiques du **Devoir.**

Mon ami Ti-Crousse a pas pu savoir si c'était Alexis Gagnon, le chef des censeurs ou ben le gros Dumeilleur ou Zomer, en tout cas, il y aura pas un sketche qui passera à la radio si c'est pas marqué dessus "Censuré par la Censure autorisée". Comme vous voyez, je suis mal pris. En m'apprenant la nouvelle, mon ami Ti-Crousse braillait comme un veau pis moi pareil. On se roulait de désespoir sur un vieux matelas, mangé par les rats. On savait pus où se mettre.

Tout ça pour vous dire, mon cher papa, s'il y aurait moyen de savoir si ma tante Belzémire pis Hermione qui travaillent en corroboration ont soumis leurs sketches à la Censure? C'est là une question importante que je voudrais solutionner, comme on dit au Palais.

C'est ben de valeur, son père, d'avoir du talent, de sentir qu'on a du génie pis d'être obligé de passer par la censure. Je veux ben être correct, pas me montrer plus frais que j'ai droit de l'être. D'un autre côté, j'ai dans la tête de quoi bâtir ce qu'il y a de plus beau pour la gloire du plus grand homme jamais vu depuis la Confédération, je veux parler de notre ancien chef vénéré et bien-aimé Maurice.

C'est entendu que j'irai pas soumettre mes sketches à la Censure. On sait que le **Devoir** a toujours été contre le chef de la sainte Union Nationale. Ca serait assez pour me bloquer. Ca fait que j'ai décidé de pas dire un mot pis de prendre mon trou comme mon chef a pris le sien en octobre 1939.

CHIENS ET MOUTONS

Malgré la peine qui me rongeait le coeur, j'ai trouvé le moyen de me rendre à l'Assemblée législative. Il y a rien que j'aime plusse que de voir les grands hommes de notre sainte Union défendre les droits du peuple pour le peuple et par le peuple.

Imaginez-vous, son père, que le premier-ministre Godbout a fait passer une loi pour protéger les moutons contre les chiens qui les dévorent. Je me demande quoi c'est que les chiens vont devenir s'ils sont pus capables de dévorer les moutons.

Je comprends que vous-même, vous avez toujours dit par rapport que vous êtes cultivateur pis que vous connaissez ça, vous avez toujours dit qu'on devrait avoir le droit de tuer les chiens errants, qui courent les campagnes, qui dévorent les moutons quand ils dévorent pas le monde. C'est vrai qu'une telle loi devrait exister depuis des années. Aussi, le premier-ministre a eu le courage de la passer. Astheure, toute personne qui a un chien devra le déclarer au secrétaire-trésorier de la municipalité. Le chien devra porter une licence à son cou. Vous auriez dû voir notre chef bien-aimé Maurice quand il a parlé sur le sujet. Qu'il avait don l'air fin pis intelligent! Il a dit comme ça, en levant une main au ciel et en tenant l'autre sur sa bedaine, à la façon de Napoléon, il a dit: "Si on met une licence au chien, on devrait aussi prendre son portrait." C'est fin, hein son père: parler de même? Il y a rien que notre cher Maurice pour trouver des sentences de cette qualité. Maurice pis le **Devoir**, comme de raison. Ca apprendra à monsieur Godbout de venir devant la Chambre avec des lois qui protègent les cultivateurs. Notre ancien chef vénéré, lui, fait des farces avec ça. Il était beau à croquer quand il s'est levé pour parler sur cette question. Franchement, son père, plus notre Maurice avance en âge, plus il est fin, beau, bon, intelligent. C'est une des grosses têtes du pays. S'il fallait la perdre, on est perdu.

UNE BELLE AVENTURE

On dit courir sa chance, courir une aventure. Moi, je voudrais en courir une belle. Imaginez-vous que mon ami Ti-Crousse qui est aussi fin que moi pis aussi fin que Biny Paquette avec son collet à pointes, imaginez-vous que Ti-Crousse me disait qu'il aimerait ça: "Aller faire un tour dans un camp de concentration". Je pense, moi, que Ti-Crousse s'ennuie de son chef Adrien Carcan. Ca empêche pas, son père, que j'aimerais ça, aller voir notre Maximus Pontifex. Comme il a dû changer. Lui qui était pas gras ni gros d'avance, il doit trouver la vie dure! Il doit avoir l'air d'un ascète ou d'un anachorète, en tout cas, un penseur pas comme les autres. Dans le camp de concentration, il doit avoir tout le temps voulu pour réfléchir sur les misères et les grandeurs du fascisme. Il parait qu'il passe son temps à scier du bois, pis quand il scie pas, il prie à la manière des Rose-Croix, en se regardant dans un miroir.

J'ai pensé avec Ti-Crousse qu'on ferait ben d'aller faire un tour dans un camp de concentration. On rencontrerait les héros de la patrie. On verrait jusqu'où peut aller la souffrance d'un homme pour l'amour de sa patrie. Il y a toujours ben une limite. Eh souffrance! dirait mon ami Fridolin.

L'AUTONOMIE DE LA PROVINCE

Vous savez, mon cher papa, que l'un des meilleurs chevaux de bataille de notre chef bien-aimé, c'est l'autonomie de la Province. Notre cher Maurice a passé sa vie à se sacrifier pour défendre ce grand principe à base de pureté et de blancheur. Si on perd notre autonomie où c'est que vous voulez qu'on aille. Tous les malheurs vont sauter su nous autres en même temps. Oubliez jamais que l'ami Hepburn connait ça, lui itou, l'autonomie. Il est capable de mourir pour elle. Notre Maurice pareil. C'est la plus belle affaire qu'il y a pas pour une homme qui veut faire son chemin et passer pour le sauveur de la race.

Il y a eu des moments où j'avais envie de lâcher mon parti, mais quand je vois des hommes comme Maurice se dévouer pour une cause aussi chère, je me dis qu'il vaut mieux rester avec lui. C'est vrai qu'il reprendra pas le pouvoir de sitôt. Ca fait rien. Mourir pour l'autonomie de la Province, qu'y a-t-il de plus beau sur la terre? C'est vrai que notre Maurice a endetté la province de trois cents millions. Je sais pas si c'est ça l'autonomie, mais en tout cas, c'est un premier-ministre qui avait pas peur de dépenser pis de nous mettre dans le trou. Que les rouges nous sortent de là astheure.

Je vous embrasse, mon cher papa et de grâce, envoyez-moi un trente sous de papier. De votre fils qui vous aime,

MARTIAL.

CHRONIQUE OUVRIÈRE

EST-CE QU'ON VEUT NOUS CONDUIRE AU COMMUNISME?

Il y a différentes façons d'encourager et de développer le communisme. L'un des plus sûrs moyens d'aider les propagandistes de ces idées subversives, même si on ne s'en rend pas compte, c'est de provoquer et d'entretenir la misère de l'ouvrier.

Bons patrons

Sans doute, il y a un assez bon nombre de patrons qui traitent bien leurs employés. Ils ne pensent pas qu'à exploiter l'ouvrier à leur profit. Ils savent respecter la dignité humaine de leurs ouvriers. En retour, ces ouvriers considèrent leur patron comme un bon père de famille, qui leur fait gagner leur pain de tous les jours et leur permet de remplir avec fidélité leurs devoirs de citoyens et de catholiques. Ces ouvriers fournissent un travail consciencieux et sont heureux d'aider leur patron à réaliser des gains modestes et honnêtes.

Mauvais patrons

En est-il toujours ainsi? Hélas! non. Certains patrons pour élever une famille morefusent de donner à leurs ouvriers le salaire nécessaire yenne. Ils les obligent bien souvent à travailler au-delà de leurs forces et dans des conditions d'hygiène défavorables. Que leur importe la santé de leurs ouvriers? Si un ouvrier anémié ne peut plus travailler, il n'a qu'à se faire soigner par un médecin charitable. Quant à eux, ils peuvent facilement remplacer cet ouvrier malade, en choisissant parmi les dizaines de mains qui attendent à la porte de l'usine.

L'Evangile et les affaires

Ces patrons devraient se rappeler cette parole de l'Evangile: "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse". Mais ils ne veulent pas de l'Evangile dans leurs affaires. Pour eux, "les affaires sont les affaires; les affaires, ce n'est pas de l'Evangile."

Eh oui! Parce que les affaires et l'Evangile sont deux choses différentes. l'Evangile n'aurait pas un mot à dire dans les affaires! L'Evangile, il va falloir aller l'appliquer dans les astres? Non, quoi que nous fassions en ce bas monde, l'Evangile doit nous suivre en tout et partout. Pratiquer l'Evangile, cela ne veut pas seulement dire; aller à la messe le dimanche, faire sa prière, payer sa dime et brûler quelques lampions. Pratiquer l'Evangile ce n'est pas seulement: ne pas tuer avec un révolver, ne pas voler cinq piastres dans la poche du voisin. Pratiquer l'Evangile, c'est encore pratiquer la justice et la charité dans toutes nos relations avec le prochain. Pas seulement à la maison, sur la rue ou dans les places publiques. Mais aussi à l'usine, dans les rapports entre patrons et ouvriers.

La misère est mauvaise conseillière

Il ne faut donc pas que l'égoïsme de certains patrons entretienne la misère chez leurs ouvriers. Car ventre affamé n'a pas d'oreille. Sans doute, il y aura toujours des ouvriers qui, pour des raisons de foi, sauront accepter leur misère avec patience et modération. Mais chez un grand nombre, la misère engendrera la haine et une rage sourde contre leurs exploiteurs. Et si des voix subversives se font entendre dans un moment où cette misère sera à son comble, réussirons-nous à faire entendre raison à ces ouvriers exaspérés? Nous aurons beau leur dire que le communisme ne ferait qu'empirer leur sort. Ils nous répondront qu'ils n'ont rien à perdre et tout à gagner. Nous aurons beau leur démontrer que le communisme, est contre toute religion. Cela les laissera indifférents. Car les exemples d'injustices et le mépris de la religion qu'ils ont sous les yeux tous les jours, leur auront fait perdre le minimum de foi nécessaire pour résister à la tempête.

Conclusion

Ces considérations doivent nous faire réfléchir. Les patrons dont je viens de parler ne veulent pas directement nous conduire au communisme; j'en conviens. Mais puissent-ils prendre conscience de leurs responsabilités et suivre l'exemple des bons patrons que nous avons admirés au début de cet article. Et cela, non seulement dans l'intérêt de leurs ouvriers, mais aussi dans leur propre intérêt.

* * *

Convocations

1) Cercle d'Etude Pie XI, dimanche matin, le 9 février, à 10.30 hres, à la Maison des Oeuvres, 199 rue Girouard.

2) Syndicat des Maitres-Barbiers, lundi soir, le 10 février, à 7.30 hres, à la Maison des Oeuvres, 199 rue Girouard.

R. B.

: o :

DE PASSAGE

De passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers, Mlles A. Bazinet, G.M.E. et T. Comeau, G.M.E., toutes deux en service à l'hôpital St-Luc, de Montréal

MAGASIN DONAT BOUCHARD

Peinture
RAMSAY
Tapisserie
FERRONNERIE
QUINCAILLERIE

Entrepreneur général en construction:
Maisons neuves, travaux de réfection, etc.
SPECIALITE:
Travaux de peinture.

Autrefois 14 rue Bourdages
Maintenant:
Edifice LA MASKOUTAINE
En arrière du Magasin Cusson & Cusson.
Magasin tout à fait moderne.
UNE VISITE EST SOLLICITEE

La Confection sur Commande à Son Meilleur



Le terme confection sur commande a été fort abusé, et nous croyons que cette expression ne devrait vraiment s'appliquer qu'à un service de confection de tout premier ordre semblable à celui que nous offrons à notre distinguée clientèle. Nous faisons un patron suivant les exigences de chaque taille—la coupe de nos vêtements peut être classée comme œuvre d'experts — les garnitures sont ce qu'il y a de mieux et les étoffes sont exclusives.

En plus de ce service hors pair nous vous offrons le choix d'une variété de lainages anglais absolument incomparables et **10% d'escompte durant Janvier et Février.**

Complets et Pardessus — $27.50 à $60.00

ARMAND CHARBONNEAU
TAILLEUR-DESSINATEUR — COUPE SPÉCIALE POUR GROS HOMMES
4, rue Héloise, près Bourdages Tél. 784-m Saint-Hyacinthe, P.Q.

NOUVELLE EMISSION

COMMISSION METROPOLITAINE DE MONTREAL

d'obligation 4½% avec fonds d'amortissement datées du 1er février 1941 et échéant le 1er février 1946

(non remboursables par anticipation)

Placement autorisé pour les biens d'autrui dans la province de Québec et pour les compagnies d'assurance enregistrées en vertu de la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1933, et de ses amendements.

Prix: $100 plus l'intérêt couru.
Coupures de $100., $500. et $1,000.

Autres renseignements fournis sur demande.

DESJARDINS, COUTURE INC.
VALEURS DE PLACEMENT

Edifice "Banque Provinciale"
ST-HYACINTHE
Téléphone 623.

266 ouest, rue St-Jacques,
MONTREAL.
Tél.: PLateau 7977

ESSAYEZ UNE ANNONCE DANS "LE CLAIRON"

SOMMAIRE DU 54ème RAPPORT ANNUEL

1940

ASSURANCES EN VIGUEUR *(Y compris les Annuités Différées)*	$604,571,850
NOUVELLES ASSURANCES *(Y compris les Annuités Différées)*	50,321,495
ACTIF	190,068,352
REVENU	35,152,615
RÉSERVES POUR ÉVENTUALITÉS ET SURPLUS	8,759,200

Depuis la fondation de la compagnie, les détenteurs de polices et les bénéficiaires ont touché la somme de $246,924,284.

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL - TORONTO, CANADA

Fondée 1887

G.-H. DUROCHER
Représentant
Bureau de St-Hyacinthe, 87, 14e Avenue, Mondor

LE CLAIRON

La langue française, est la plus belle au monde

C'est ce qu'affirme Me T.-A. Fontaine, c. r., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes dans une causerie prononcée au poste CKAC samedi soir dernier. — Notre distingué concitoyen parle de l'élégance, de la précision et de la clarté du langage que nous ont légué nos ancêtres.

LA SOCIETE DU BON PARLER FRANCAIS

Samedi soir dernier Me T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes était l'hôte de la Société du Bon Parler français et prononçait, à cette occasion, une très intéressante causerie sous les auspices du poste CKAC.

Le distingué conférencier fut présenté à son vaste auditoire par M. René Fandrich, diplômé en pédagogie de l'Université de Fribourg et trésorier du Bon Parler français.

Il fut remercié par M. Jean-Marie Massé, M. A., organisateur de la Société.

Au cours de l'émission de très jolis morceaux de chant furent exécutés par un artiste de chez nous, M. Robert Remington, qu'accompagnait au piano Mlle Georgette Charbonneau.

Voici le texte de l'émouvant travail présenté par le sympathique député de St-Hyacinthe-Bagot pour la défense de la langue de nos ancêtres:

"L'oeuvre entreprise par la Société du Bon Parler français, dit M. Fontaine, mérite l'approbation de tous ceux qui s'intéressent au maintien, à la diffusion et au perfectionnement de notre langue sur le continent américain, et vous me permettrez bien, au début de cette brève causerie sur la langue française, de féliciter et de remercier comme il convient le distingué et dévoué président de cette Société pour son beau travail et ses splendides initiatives.

"La langue française, Mesdames et Messieurs, nous pouvons être fiers de le proclamer, — est la plus belle au monde. Elle a la précision, l'élégance et la clarté; elle est fille de la lumière!

"Comme l'a si bien dit le poète Chapman, dans "Les Aspirations"!

"Elle a le son moelleux du luth éolien,
"Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,
"La clarté de l'azur, l'éclat olympien,
"Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.

"Elle chante partout pour louer Jéhovah
"Et, dissipant la nuit où l'erreur se dérobe,
"Elle est la messagère immortelle qui va
"Porter la lumière aux limites du globe."

"Le maître de Dante, dès le treizième siècle, qualifiait le français de langue délectable. Au quinzième, sainte Jeanne d'Arc prétendit, dans son procès, et cela contre l'opinion des Juges qui la condamnèrent, que c'était la langue du ciel et des anges. Enfin, il est intéressant de noter que, au dix-huitième siècle, en 1783, l'Académie de Berlin même, durant le règne de Frédéric II, mettait au concours le sujet suivant: "Qu'est-ce qui fait de la langue française la langue universelle de l'Europe.?"

"Souhaitons, Mesdames et Messieurs, que, malgré les récents revers de notre ancienne mère-patrie, la langue française continue à demeurer toujours la langue des relations internationales et de la diplomatie universelle, la langue de l'élite de tous les pays.

"Issue du latin et du grec, qui furent les véhicules de la civilisation antique, la langue française a pu bénéficier d'un avantage qu'aucune autre n'a eu: celui d'être constamment étudiée, soumise à la critique et épurée par des générations d'écrivains de premier ordre, de savants et d'érudits de toutes classes qui ont fait partie de l'Académie française fondée par le Cardinal Richelieu pour sauvegarder toutes les grandeurs de la France, et pour conserver ce joyau: la langue française.

"Par suite de la découverte de la Nouvelle-France et de sa colonisation, cette langue s'implanta dans notre pays, et nos pères, qui la chérissaient, la gardèrent comme leur plus précieux trésor. Depuis la cession de ce pays par la France à l'Angleterre, les Canadiens-français n'ont jamais cessé de lutter pour le maintien des droits de leur langue, et la résistance qu'ils ont toujours opposée aux empiètements des fanatiques qui tentaient de leur en interdire l'usage soit à l'école, soit dans les parlements, est peut-être le fait le plus glorieux de notre histoire.

"Cette langue, ils l'avaient apprise sur les genoux de leur mère; elle avait été le véhicule de leurs prières à Dieu, et ils en percevaient le charme souverain. En effet, on l'a dit souvent, mais on ne saurait trop le répéter: c'est des lèvres maternelles que l'enfant doit apprendre sa langue. Notre race doit sa survivance aux mères canadiennes-françaises, qui, sans défaillance, se sont toujours dévouées à ce sacerdoce en restant les gardiennes de ce foyer où doit se conserver la langue française. Jamais elles n'ont cessé de prier Dieu en français et d'endormir leurs enfants aux accents d'une douce chanson de France.

"De ces quelques brèves considérations découle pour nous l'obligation de bien parler notre langue.

Notre langage a été diversement apprécié; on l'a parfois loué à l'extrême, ce qui est un peu exagéré, car il est évident que notre langage n'est pas, par exemple, celui de Bossuet. Par contre, ce n'est pas non plus, un patois. Et c'est le cas de dire que nous ne méritons "ni cet excès d'honneur, ni cette ignominie".

"Il faut bien reconnaitre cependant que notre vocabulaire est restreint; qu'il nous

(Suite en page 10)

CARNET SOCIAL

Fiançailes

On annonce les fiançailles de Mlle Thérèse Lacroix, fille de M. Joseph Lacroix décédé et de Mme Henri Beaunoyer de St-Hyacinthe.

Mariage

On annoncê pour samedi le 8 février en l'église du Saint-Coeur de Marie à Québec, le mariage de Mlle Simonne Casgrain, fille de Madame Alphonse Casgrain et de M. Casgrain décédé à M. Victor Brunelle, fils de M. et Mme L. A. Brunelle de cette ville. Après la cérémonie religieuse il y aura réception au Claridge. Les nouveaux mariés partiront ensuite pour un voyage à Toronto. A leur retour ils habiteront Québec.

Déplacements

M. et Mme Louis Trudel ont passé la fin de semaine chez leurs parents M. et Mme J. H. E. Brodeur. M. Trudel s'est ensuite rendu à Hamilton, Ont pour une convention d'ingénieurs. Mme Trudel accompagnait son mari.

—Mlles Hélène Marin et V. Pouliot se sont rendues à Montréal en fin de semaine pour assister au spectacle des "Ices Follies".

—M. et Mme Maurice Ostiguy de Granby étaient de passage dans notre ville ces jours derniers.

—MM. André Ouimet et Gabriel Langelier étudiants à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal ont passé la fin de semaine dans leur famille.

—Mlle Annette Richer de Manchester était en visite ces jorus derniers chez Mlle Irène Lussier.

—Mlle Liliane Cayer était à Montréal ces jours derniers.

—M. et Mme Roland Beaulieu de Verchères ont passé la fin de semaine dans notre ville, chez M. Basile Dufresne.

—Mlle Thérèse Choquette était à Montréal en fin de semaine.

—Mme Georges Alain de Montréal est actuellement en visite chez sa mère Mme Eugène Benoit.

—MM. Jean Fontaine de Toronto et Lucien Fontaine de Québec ont passé la fin de semaine chez Mme E. H. Richer de cette ville.

—M. et Mme L. A. Brunelle et Mlle Lucie Brunelle se rendront à Québec en fin de semaine.

—Mlle Irène Vandal étudiante à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal passe quelques jours dans sa famille.

—Mlle Joséphine Lapierre de Montréal était de passage dans notre ville ces jours derniers.

—M. Rodolphe Dubord de Montréal était à St-Hyacinthe en fin de semaine chez Mme E. H. Richer.

—Mlle Lucile Delage de St-Lambert était l'invitée de Mlle Jacqueline Delage en fin de semaine.

—M. et Mme Ernest Charier de cette ville étaient à St-Damase dimanche dernier chez le Dr et Mme A. Gosselin.

—M. et Mme E. Leblanc de St-Hyacinthe étaient à Montréal en fin de semaine.

—Mlle Fernande L'Abbé de Montréal a passé la fin de semaine chez Mlle Jacqueline David. Son frère M. Maurice L'Abbé était l'invité de M. et Mme E. Leblanc.

—Mme Albert Jodoin était de passage à Montréal ces jours derniers.

—Mlle Lucile Messier de cette ville a passé la fin de semaine à Montréal.

—Mlle Madeleine Saint-Jacques de Montréal a passé quelques jours chez ses grands-parents M. et Mme Alexandre Ostiguy.

—:o:—

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Vente d'un emplacement situé rue Bourdages, mesurant 129' x 100' vendu par Adrien Poitras à Antoine Côté pour la somme de $2500. — Enrg. 25 janv. 1941.

—Vente d'un emplacement, situé angle des rues Bourdages et Trudeau, mesurant 88' x 49', vendu par Adrien Poitras à Roméo Legendre pour la somme de $2000 — Enrg. 25 janv. 1941.

—Vente d'un lopin de terre situé au Village Ste-Madeleine mesurant 385' x 172', vendu par Isidore Benoit à Léo Benoit pour la somme de $2150. — Enrg. 25 janv. 1941.

—Vente d'un emplacement et terrain, situé rue St-Joseph à Ste-Madeleine, vendu par Geeo. Gaudette à Eusèbe Gaudette pour la somme de $1900. — Enrg. 25 janv. 1941.

—Vente d'un emplacement, situé angle des rues Bourdages et Trudeau, mesurant 88' x 49', vendu par Roméo Legendre à Rolland St-Jacques pour la somme de $2100. — Enrg. 25 janv. 1941.

—Vente d'un emplacement situé rue Bourdages mesurant 56' x 80'6" vendu par Cuthbert Monfils à Donat Robert pour la somme de $7000. — Enrg. 30 janv. 1941.

—Vente d'un terrain, situé rue St-Pierre, Village LaProvidence mesurant 45' x 185', vendu par Germaine Girard-Ménard à Jean-Baptiste Anger pour la somme de $4300. — Enrg. 4 fév. 1941.

—Vente d'un emplacement, situé rue Morison, mesurant 52' x 63' vendu par Alfred Graveline à Arthur Fontaine pour la somme de $3000. — Enrg. 4 février 1941.

—Vente d'un terrain, situé rang Basse Double, St-Jude, vendu par Octave Caron à Paul-Emile Cloutier pour la somme de $500. — Enrg. 4 février 1941.

LES ACTIVITES DE L'UNITE SANITAIRE

Le dernier rapport que nous soumet son directeur indique qu'elles continuent de se multiplier.

Le Dr M. Bergeron, médecin hygiéniste, directeur de l'Unité Sanitaire de St-Hyacinthe nous communique le rapport des activités de son bureau au cours du mois de janvier dernier.

Ces activités se multiplient sans cesse, nous dit le Dr Bergeron et le rapport que voici en fait foi d'emblée:

Travail de propagande:

Conférences d'hygiène générale, 11; Assistance, 1942; Cours aux jeunes filles, 2; Assistance, 109; Représentations cinématographiques, 8; Imprimés distribués, 2519; Communiqués aux journaux, 10; Entrevues, re: hygiène, 234; Familles visitées par les visiteuses d'hygiène, 231.

Maladies contagieuses:

Cas déclarés, 5; Cas dépistés, 11; Maisons visitées, 12; Contacts et suspects examinés, 18; Enquêtes épidémiologiques, 16.

Tuberculose:

Cliniques, 3; Personnes examinées, 67; Cas positifs nouveaux, 1; Cas positifs anciens, 6;; Cas vus à domicile, 1;

Vaccins et serums distribués aux médecins:

Sérum antidiphtérique (nités), 10000; Sérum antitétanique (nités), 1500; Vaccin antityphoidique (cc), 20; Nitrate d'argent (ampoules), 24; Vaccin antiméningococcique (cc), 20.

Vaccinations et immunisations

Immunisation antidiphtérique, (injections données), 67; Immunisation antidophtérique terminées, 35.

Hugiène maternelle:

Démonstrations privées, 2; Cas prénatals visités, 28; Cas postnatals visités, 36.

Hugiène de la première enfance:

Cliniques, 10; Bébés examinés (au-dessous de deux ans), 168; Enfants prescolaires examinés, 116; Bébés vus à domicile, 127; Enfants prescolaires vus à domicile, 138.

Hugiène scolaire:

Conférences, 8; Assistance, 1417; Enfants examinés, 174; Enfants normaux, 39; Enfants dirigés pour traitement, 118.

Inspections sanitaires:

Logements visités (nuisance), 13; Etablissements de coiffure, 3; Laiteries, 12; Vacheries, 7; Abattoirs, 4; Marchés publics, 7; Autres établissements de victuailles, 15; Aqueduc, 1; Autres inspections, 48; Total des inspections, 110; Aliments confisqués (livres), 90.

Laboratoire:

Prélèvement échantillons de lait, 34; Prélèvement diphtérie 1; Prélèvement typhoide, 8; Prélèvement tuberculose, 28.

—:o:—

BELLE CAPTURE OPEREE PAR NOS POLICIERS

Mardi soir dernier, nos policiers, sous les ordres du chef Girard ont fait, ici, une belle capture qu'il importe de souligner.

La Gendarmerie Royale canadienne avait lancé un appel disant rechercher un jeune homme pour un vol d'environ $1500, commis à Moncton Nouveau Brunswick. On savait l'individu en route pour Montréal et on demandait de le capturer.

Tous nos policiers furent avertis de la choses et mardi soir, au moment où il descendait du train, voulant sans doute dépister la police, notre homme tomba dans les filets que lui avaient tendus le chef Girard et ses subalternes.

La Gendarmerie Royale fut avisée de la capture et hier soir le suspect repartait pour Moncton, accompagné, cette fois d'un solide gaillard qui l'aura sous ses soins jusqu'à destination.

Le chef et ses hommes méritent d'être vivement félicités pour le flair magnifique dont ils ont fait preuve en cette circonstance encore. Ceci est tout à leur crédit.

—:o:—

PARTIE DE CARTES

N'oubliez pas la partie de cartes du 11 à la Salle paroissiale Notre-Dame au profit des Missions Dominicaines. Les prix sont exposés à la Pharmacie Brodeur.

—Venez en foule encourager une bonne oeuvre.

SOUPER AUX FEVES

Samedi soir, le 15, il y aura un souper aux fèves à la Salle Paroissiale Notre-Dame du Rosaire.

Les soupers seront servis à partir de 6 hres jusqu'à 8.30 hres. On y servira des fèves, des sandwiches, etc. Il y en aura pour tous les goûts.

Le prix d'entrée est de 25 sous.

On recevra avec plaisir tout ce que l'on voudra nous envoyer pour ce souper d'ici au 14.

—:o:—

LISEZ LE CLAIRON

Annoncez dans Le Clairon

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances. — Fév. 2: Marie, Fleurette, Claudette enfant de Gérard Gaudreau et de Rollande Tardif. Parr. et marr.: Edouard Anctil et Irène Tardif. — Fév. 2: Joseph, Roméo, Julien enfant de Paul Desjardins et de Juliette Gauthier. Parr. et marr.: Roméo Gauthier et Alice Gauthier.

Mariages. — Fév. 1er: Entre Héliodore Gadbois fils de Pierre Gadbois et de Valérie Gaumond, et Lucille Messier fille de J.-Baptiste Messier et de Marie-Louise Benoit.—Fév. 1er: Entre Eugène Gosselin fils de feu Henri Gosselin et de Vitaline Blanchette, et Claire Leduc fille de Joseph Leduc et de Fabiola Desmarais. — Fév 1er: Entre Roland Tanguay fils de Isidore Tanguay et de Marie-Rose Champagne, et Lucille Cabana fille de Rosario Cabana et de Marguerite Sabourin.

PAR. NOTRE-DAME

Décès. — Janv. 31: Gabrielle Massé âgée de 15 ans et fille de Armand Massé et de Délima Blanchette.

CHRIST-ROI

Naissances. — Janv. 30: Joseph, Euclide, Paul, enfant de Henri Malo et de Laurette Laporte. Parr. et marr.: Euclide Laporte et Rolande Bergeron. — Fév. 2: Marie, Pauline, Thérèse enfant de Dolard St-Onge et de Laurette Bouthillette. Parr. et mar. Anselme Tanguay et Théonine Parent. — Fév. 2: Joseph, Roger, Guy, enfant de Noel Bélinsgy et de Yvette Bergeron. Parr. et marr.: William Bélinsky et Eva Beaudry. — Fév. 3: Joseph, Denis, André, enfant de Saul Desjardins et de Marie-Ange Giard. Parr. et marr.: Clément Pérusse et Rebecca Beaucage.

—:o:—

LISEZ LE "CLAIRON"

GARE AUX FEUX DE CHEMINEES

Recommandations formelles du chef Lucien Girard à ce sujet

Nettoyage des tuyaux

Il est un danger qui à cette époque de l'année surtout devrait être enrayé et ce, par la pratique de la plus élémentaire prudence.

Le chef Lucien Girard, de la police et des incendies, avec qui nous communiquions, avant de mettre sous presse nous apprend que plusieurs appels ont été sonnés, depuis quelque temps demandant à nos pompiers d'aller combattre des feux de cheminées.

Nous n'avons pas eu à enregistrer de pertes considérables, jusqu'ici mais le chef nous fait voir qu'il est toujours possible que pendant l'absence des locataires, par exemple, un pareil feu se déclare qui pourrait causer même des désastres irréparables.

Or le moyen le plus pratique pour éviter ce danger serait pour tous de faire nettoyer leurs cheminées et celà sans délai.

"Les tuyaux devraient être vidés, il va de soi", nous dit le chef et si la population se rend à cette demande que je leur fais, par simple mesure de prudence et dans le seul but de les protéger, on n'aura qu'à s'en féliciter.

Il faut espérer que tous les citoyens se rendront à cette demande du chef de notre brigade des incendies.

—:o:—

L'esprit qu'on veut avoir gâte l'esprit qu'on a.

Gresset

* * *

L'épreuve est plus moralisante que la bonne fortune.

Aristarque

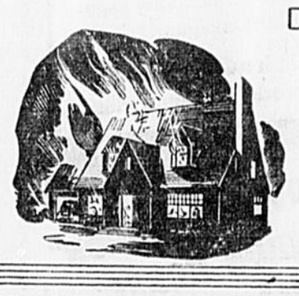
TELEPHONE: 98



Camille Mercure

COURTIER EN

ASSURANCES GENERALES



FEU - VOL
GARANTIE
ACCIDENT
AUTOMOBILE

9, 16E AVENUE, ST-DENIS
SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Nous annonçons

l'ouverture du

BUREAU de COMMANDES

EATON

commodément situé à 87, rue MONDOR, Saint-Hyacinthe
Téléphone 130

Il est MAINTENANT plus facile que jamais de bénéficier de la grande variété à bas prix offerte par EATON. Il suffit de donner votre commande par téléphone ou en personne au nouveau bureau de commandes EATON.

Vous pouvez commander les articles annoncés dans les journaux ou dans les catalogues Rappelez-vous que tous les achats sont couverts par la garantie EATON: "Argent remis, si la marchandise ne satisfait pas".

Nous vous invitons à visiter le nouveau bureau de commandes EATON et de profiter des avantages qu'il vous offre. Venez vous rendre compte par vous-même comme il est facile et agréable de commander de cette manière tout ce qu'il vous faut.

DEMANDEZ LES CONDITIONS DES
PLAN BUDGÉTAIRE — COMPTE À DÉBOURSEMENTS ANTICIPÉS — COMPTE COURANT

HEURES D'AFFAIRES: 9 à 6 heures — VENDREDI et SAMEDI: 9 à 9 heures

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

THEATRE MASKA St-Hyacinthe

A l'affiche AUJOURD'HUI et SAMEDI, 7 et 8 FEV. — Matinée Samedi





Extra Spécial

Dernier Episode de

Phantom Creeps

avec

BELA LUGOSI

—AUSSI—

The

GREEN ARCHER

EPISODE No. 1

de EDGAR WALLACE

avec VICTOR JORY

De l'action du commencement à la fin !

A l'affiche, Une Journée Seulement, DIMANCHE, 9 FEV. — Représention continuelle



Attraction Additionelle

Hullabaloo

mettant en vedette

Frank Morgan
Billie Burke
Virginia Grey

Une comédie musicale nouveau genre.

—:o:—

AUSSI

Sujets Courts Choisis

N'OUBLIEZ PAS

"L'ENCAN POPULAIRE"

LUNDI, 10 FEVRIER

A l'affiche MAR., MERC. JEUDI, 11 - 12 - 13 FEV. — Matinée Mercredi



SECONDE ATTRACTION

"FREE BLONDE & 21" avec **Linda Bari, Henry Wilcoxon**

THEATRE MASKA THEATRE

La direction du théâtre Maska est fière de présenter à leur clientèle une autre semaine de programmes de premier choix. Commençant vendredi pour deux jours seulement "Angel Over Broadway" avec comme vedette Douglas Fairbanks Jr., Rita Hayworth, renommée la rivale de Ann Sheridan. C'est une histoire de bas fonds de New-York où l'on s'aime pour un oui et ou l'on se tue pour un non.

George O'Brien avec comme partenaire Virginia Vale dans "Triple Justice" un film rempli d'exploits de tous genres.

En plus du dernier chapitre de "Phantom Creeps" il y sera le plus montré le premier chapitre d'un nouveau film épisodique intitulé "The Green Archer" ayant comme artistes Victor Jory et Harris Merelith. Ne manquez pas ce programme qui saura certainement vous plaire.

Pour un jour seulement, dimanche 9 février, vous sera montré à l'écran vos deux plus grands artistes favoris Tyrone (Jesse James) Power et Linda Darnell assistés de Brian (McGinty) Donlevy, John Caradine, Mary Astor, Jean Rogers, ainsi que la nouvelle étoile de l'écran Dean Jagger "histoire vécue d'un grand ex- dans le rôle de "Brigham Young, Frontiersman". C'est plorateur des plaines qui vous rappellera les grands succès passés de "The Covered Wagon", "The Iron Horse" et "Cimarron". De plus sur le programme un grand succès musical avec Frank Morgan dans "Hullabaloo'. Le tout sera complété par quelques sujets courts fort appréciés.

N'oubliez pas lundi soir 10 février à 7 hres du soir grand Encan Populaire offfert par nos marchands locaux. "They Shall Have Music" sera le film montré pour cette occasion. C'est donc dire que tous les amateurs de belle musique seront royalement servis.

AU CORONA

Le public apprendra avec plaisir la mise à l'affiche du Corona, samedi en matinée du film "Battement de Coeur" avec la vedette Danielle Darrieux.

Un film de Darrieux ne laisse jamais personne indifférent.

Dans le cas actuel le rôle dévolu à Danielle est si spirituel et si nouveau de formule que les admirateurs de la charmante artiste s'empresseront d'aller voir cette nouvelle réalisation.

Imaginez que Danielle, pour les besoins du film, devient "pickpocket" et que sa première victime est M. l'ambassadeur André Luguet. Elle se fait pincer sur le fait. C'est ainsi que débute "Battement de coeur". Pendant deux heures ce sera un feu roulant de bons mots, de situations à l'emporte pièce... le tout joué avec un brio sans égal par Darrieux, Luguet, Claude Dauphin, Jean Tissier, Junie Astor et Sturnin Fabre.

Danielle Darrieux surtout se montre dans le rôle d'Arlette, adorablement gosse et plus jolie, plus charmante que jamais. Elle a un tact, un naturel et une fraicheur inouie. Le dialogue de Michel Durand est riche en "mots" que Danielle sait exploiter à fond. "Battement de Coeur" s'inspire des comédies américaines et les gags sont nombreux. Bien construit, soigné, nerveux le film est une sorte de conte de fées à la moderne et c'est pour cela qu'il plaira.

M. Claude Dauphin s'y montre égal à lui-même et ce n'est pas un mince compliment. D'ailleurs toute la distribution a joué dans le ton léger, spirituel, le seul qui pouvait convenir à cette histoire dont le thème est l'originalité même.

On notera que Danielle Darrieux chante une jolie chanson de Paul Miraski qui a aussi écrit toute la musique du film.

Le second film à l'affiche sera "Le Roi des Gangsters" avec l'amusant Jim Gérald supporté par Christiane Delyne et Nita Raya.

Samedi soir, 8 février, sur la scène à 9 hres, les Comédiens Associés présenteront François Rozet, Antoinette et Germaine Giroux, Jaque Catelain dans "Le Prince Jean" pièce en 4 actes de Charles Méré Avec Pierre Durand, Jeanne Demons et toute la troupe des Comédiens Associés.

Prix populaires, 60c, 50c, 34c et 25c, taxe incluse. Billets en vente à la Pharmacie Brodeur

Durant la seconde partie de la semaine commençant mercredi, il y aura à l'affiche du Corona, un formidable programme. Gary Cooper et Merle Oberon dans "The Cowboy and the Lady". Le second film Edwige Feuillère et Jean Murat dans "J'étais une Aventurière". Aussi au même programme Charles Starrett dans "Undercover Man". Un programme que tous les cinéphiles apprécieront.

Bientôt: Fernandel dans "Berlingot et Cie". Surveillez les annonces.

—:o:—

LISEZ LE "CLAIRON"

Annoncez dans Le Clairon

"LE PRINCE JEAN" AU THEATRE CORONA

Demain soir, 8 février

Rien n'a été négligé par la direction des Comédiens Associés pour faire de la présentation de la célèbre pièce en 4 actes de Charles Méré. "Le Prince Jean" que nous verrons demain soir au théâtre Corona, un succès complet, qui constituera un des événements artistiques les plus importants de l'actuelle saison du théâtre français à St-Hyacinthe.

L'interprétation du double personnage du légionnaire Jean Giraud et du Prince Jean d'Axel a été confiée au grand artiste de la scène et de l'écran français, François Rozet. A ses côtés, dans le rôle de son frère, le Prince Léopold d'Axel, nous retrouverons le toujours sympathique Jaque Catelain. Ces deux brillants artistes parisiens seront habilement secondés par Mlle Germaine Giroux qui tiendra le rôle de Claire d'Arlong et par sa soeur Mlle Antoinette Giroux. Ces deux vedettes canadiennes françaises se partageront les honneurs de l'interprétation des héroines de Charles Méré.



François Rozet

Le reste de la distribution comprend Madame Jeanne Demons, M. Pierre Durand, Mlles Nini Durand, Irène Capri, Colette d'Orsay, MM. Paul Kingsley, Pierre Dagenais, W. Fréchette, Emiel Juliany, Edouard Monnet et Emile Bouchard.

"Le Prince Jean" est une des plus belles pièces du répertoire françois, c'est une oeuvre de grande classe qu'il ne faut manquer à aucun prix.

Réservez dès maintenant vos billets à la Pharmacie B.

NAISSANCE

M. et Mme Noel Belensky (née Yvette Bergeron) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph, Roger, Guy. Parrain et marraine M. et Mme William Belensky, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Georges Belensky.

Nos félicitations.

Grand Concert

de

M. Arthur Le Blanc

VIOLONISTE

sous le haut patronage de

L'HONORABLE T.-D. BOUCHARD,

Ministre de la Voirie et des Travaux Publics,
Maire de Saint-Hyacinthe,

Jeudi, le 20 Février 1941

au

THEATRE CORONA

M. Le Blanc ne donnera qu'un seul concert à Saint-Hyacinthe.

ADMISSION:

Orchestre,	$0.85
Balcon,	0.65
Loges,	1.15

(Taxe incluse)

PLAN ET BILLETS A LA PHARMACIE BRODEUR

CORONA

Sur la scène ! **SAMEDI SOIR. 8 FEVRIER** à 9 heures

LES COMÉDIENS ASSOCIÉS présentent

ANTOINETTE GIROUX — FRANCOIS ROZET — GERMAINE GIROUX — JAQUE CATELAIN

dans **"LE PRINCE JEAN"** Pièce en 4 actes de Charles Méré

avec PIERRE DURAND - JEANNE DEMONS - ET TOUTE LA TROUPE

Prix Populaires : 60c - 50c - 34c - 25c, taxe incluse, Billets à la Pharm. Brodeur

SAM.-DIM.-LUN.-MAR., 8-9-10-11 FEVRIER - Samedi, 8 Fév., en matinée seulemen

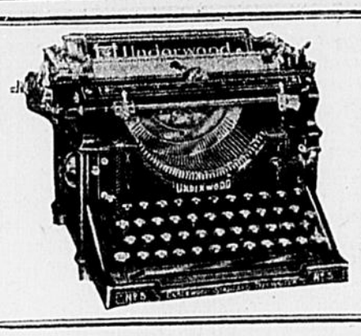


EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

JIM GÉRALD dans "Le Roi des Gangsters"

MER. - JEU. - VEN., 12 - 13 - 14 FEVRIER

Gary Cooper, Merle Oberon dans The Cowboy and the Lady	Edwige Feuillère, Jean Murat dans J'ÉTAIS UNE AVENTURIÈRE	Charles Starrett dans "UNDERCOVER MAN"



Réparations et Vente de CLAVIGRAPHES

Aussi location à la semaine ou au mois

ARTHUR LETOURNEAU
265 Cascades
Tél. 463

MESDAMES

votre inventaire est-il fait dans vos armoires à lingerie?

Ne tardez pas à le faire et venez consulter

BERGERON & SICOTTE ENRG.

SAINT-HYACINTHE

qui seront en mesure de vous procurer ce qui vous manque

Pour votre lingerie de coton,
DRAPS ET TAIES D'OREILLER
à la verge ou tout fait avec ourlet

"WABASSO" vous donnera

Qualité Blancheur Satisfaction

Pour vos ratines et toiles, visitez nos départements à cet effet et vous n'aurez qu'à vous féliciter d'être venues nous voir.

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX

Draps et Taies d'oreiller
Serviettes de Bain et Débarbouillettes
Toile à rouleau et serviettes
Gants Foulard Crêpes

Tout à la faveur du client

BERGERON & SICOTTE ENRG.

5ième rue Des Cascades

Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LES FABRICANTS DE MEUBLES DE VIVOIR LIMITEE

LE

MAGASIN BELANGER

En face de la Station de Police

ST-HYACINTHE, P. Q.

annonce au public de la ville et des environs qu'il est maintenant le représentant **OFFICIEL** de la manufacture de meubles et articles de ménage, bien connue sous les noms: **"Les FABRICANTS DE MEUBLES DE VIVOIR Limitée"** et **LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Ltd", 2566, Ste-Catherine Est, MONTREAL.**

Ceci vous permet de renouveler l'ameublement de votre maison, directement du fabricant et aux prix de la manufacture. Il est reconnu dans toute la **PROVINCE** que la **LIVING ROOM FURNITURE**, a toujours donné satisfaction à ceux qu'elle a servis, comme nous l'avons fait nous-mêmes dans le passé.

Nous vous invitons donc à venir vous renseigner sur nos marchandises et nos prix, avant de faire vos achats pour le printemps.

Ceux qui désireront visiter nos meubles à la manufacture, pourront le faire aux frais du **MAGASIN BELANGER** en se procurant une passe. Pour de plus amples informations adressez-vous à:

W. LANDRY, Représentant

MAGASIN BELANGER

En face de la Station de Police

93 Cascades, Tél. 21 St-Hyacinthe

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS LIMITED

Simpson's

vous invite à profiter des valeurs de son CATALOGUE.

Consultez-le et commandez avec confiance.

Vous recevrez le MAXIMUM de QUALITE à BAS PRIX.

"Satisfaction assurée ou argent remis".

Mlle D. Dansereau

REPRESENTANTE

200, RUE CASCADES Tél 118 SAINT-HYACINTHE

LETTRE A PROSPER

Mon cher Prosper,

L'autre jour, tandis que j'attendais mon tour pour être servi chez le marchand général, j'écoutais un jeune garçon en uniforme qui parlait à des camarades et à des gens de la place. A première vue je ne l'habillé tout en kaki; on m'a dit l'avais pas reconnu, tu sais ça change un homme de le voir que c'était le fils d'Odilon Lafresnière qui habite une paroisse à huit milles d'ici.

Il racontait sa vie au camp et chacun le questionnait.

—Manges-tu à ton goût au camp, demanda quelqu'un?

—Pour cela il n'y a pas de soin, c'est de première classe, et s'il y en a qui se plaignent c'est rien que des braillards. Moi je n'ai pas eu ma permission le jour de Noël, j'avais demandé à sortir pour le jour de l'An, si je vous disais qu'à Noël on a eu un vrai bon repas qu'il y en bien qui n'ont pas chez eux par le temps qui court.

—Et les officiers, fit un autre, sont-ils bien sévères?

—Au début j'étais bien impressionné, d'abord je ne savais pas reconnaitre les grades et j'avais peur de me tromper, mais il n'y a pas à dire ils savent nous encourager. Celui qui veut bien faire il ne se fait pas badrer. En plus de cela on apprend des choses qui peuvent nous servir, par exemple ils ont commencé à nous expliquer un moteur de tracteur, on le démonte comme pour le nettoyer et un instructeur dit à quoi sert chaque pièce.

—As-tu entendu dire qu'on allait augmenter la période d'entrainement?

Ils ont parlé de cela au camp. Moi je ne détesterais pas cela, d'abord on fait rien que commencer à voir ce qu'il y a d'intéressant quand ils nous renvoient chez nous au bout d'un mois....

J'ai dû partir du magasin parce que c'était l'heure de ma classe mais j'ai voulu te raconter cette conversation telle que je l'ai entendue; elle me parait refléter l'opinion générale des jeunes gens qui passent dans les camps. Bien sûr qu'il y a des moments où c'est plus difficile, mais c'est pas plus dur que de "faire le train" le matin ou d'aller travailler dans les chantiers. Evidemment tout dans les grandes fermes il y en a que cela dérange, surtout là où ils emploient beaucoup d'hommes, mais ce n'est pas seulement le recrutement qui enlève des hommes sur les fermes. Beaucoup de jeunes gens cherchent à s'embaucher dans les usines en ville. Il y en a qui prennent une vraie chance, s'ils n'ont pas un métier tout ce qu'ils peuvent faire c'est d'être des manoeuvres, et cela il y en a de reste avec les chômeurs des villes.

L'autre jour on me rapportait le cas d'un garçon qui avait lu une annonce dans un journal, il n'avait peut-être pas compris ce qu'on demandait, toujours que quand il s'est présenté, il n'a pas fait l'affaire. Il a réussi à travailler quelques jours comme homme de cour dans une usine pour regagner son passage puis il est revenu dare-dare chez lui. Lui a été sage, mais il y en a qui s'entêtent, ils ne veulent pas avoir l'air de s'être trompé ou bien ils espèrent toujours avoir leur chance plus tard. Des fois ils sont un bout de temps sans travailler, ils mangent leurs économies puis ils recommencent. A la fin ils ne sont pas plus heureux.

Ah! si on pouvait faire comprendre à ces jeunesses que le métier de cultivateur, si pénible par moments, c'est au moins un métier d'homme libre où un travailleur arrive à être son maitre et faire honorablement sa vie sans dépendre de personne.

La liberté et l'indépendance il faut que cela se mérite, c'est vrai pour les individus comme pour les peuples. Les Allemands disent que quand ils domineront le monde ils s'empareront de toutes les propriétés sans exception, pour les donner à leurs gens et les peuples vaincus devront travailler sous la direction de Nazis. Ils oublient une chose importante, c'est que le travail doit être libre. Ils prétendent ressusciter l'esclavage des temps antiques, tout ce qu'ils obtiendront, malgré leur force brutale, malgré leur police, ce sera du sabotage ou du mauvais ouvrage.

Bient à toi,

Damase.

—:o:—

LISEZ LE "CLAIRON"

LE TABAC EXPEDIE AUX SOLDATS LEUR PARVIENT SUREMENT

Le ministère des Postes du Canada coupe les ailes d'un canard répandu à ce sujet.

En dépit des mesures prises par l'Honorable William P. Mulock, C. R., Ministre des Postes, en introduisant lui-même un système en vue de protéger les colis à l'adresse de nos soldats outre-mer, des rumeurs oiseuses sur le traitement irrégulier des correspondances n'ont pas moins continué de circuler.

Jusqu'à date, bien que de nombreuses rumeurs aient fait l'objet d'enquêtes, aucune n'a été trouvé fondée. On vient justement de porter à l'attention du ministère comment une de ces rumeurs sans fondement a été démentie.

Au cours d'une visite officielle qu'il fit à un hôpital général canadien outre-mer dans le but d'examiner les arrangements relatifs au Service postal, un officier du Corps postal canadien apprit d'un officier supérieur qu'il y avait lieu de soupçonner l'existence d'un trafic de cigarettes volées, car un chauffeur de camion du F. C. A. S. C. lui avait confié avec assurance 'qu'il avait une source infaillible d'approvisionnement de cigarettes et qu'il pouvait la lui faire connaitre moyennant récompense". Connaissant très bien les mesures spéciales prises par le Ministre des Postes pour assurer la distribution des colis destinés aux soldats, l'officier du Corps postal institua une enquête immédiatement.

Cet examen minutieux établit hors de tout doute que les colis à l'adresse des membres de l'Armée active canadienne n'étaient pas spoliés et qu'il n'existait pas de trafic clandestin de cigarettes. Une fois de plus, on coupa les ailes au canard.

Le tabac et les cigarettes expédiés à nos troupes par les compagnies de tabac au Canada, reçoivent une attention particulière. Un employé des Postes fait lui-même la "mise en sac" aux salles d'expédition des compagnies. On donne un numéro à chaque colis et on l'inscrit sur une liste pour ne pas en perdre la trace. A la Base postale, au Canada, ces colis sont déposés, autant que possible, directement dans le sac de chaque unité militaire et ce sac est scellé immédiatement. Les sacs sont vérifiés au Canada, et de nouveau à leur arrivée en Angleterre. La poste n'est dégagée de sa responsabilité que lorsque les sacs, les sceaux étant encore intacts, sont livrés à l'unité militaire à laquelle ils sont destinés.

—:o:—

GENERAL MOTORS EMPLOIERA PRES DE 40,000 HOMMES

Sa participation à l'effort de guerre nécessitera la mobilisation d'un nombre aussi considérable d'employés.

M. C.-E. Wilson, président de la General Motors Corporation, vient d'annoncer aujourd'hui les dernières mesures établies en vue d'une participation beaucoup plus active de cette corporation au programme de défense aérienne; de telles préparations comportent la production de pièces et assemblages destniés à la production mensuelle de 200 bombardiers bimoteur, ainsi que la production accélérée de 500 à 1500 moteurs d'avions par mois. Un tel programme comporte une augmentation dans le nombre des employés qui atteindra un total de 40,000 hommes dans le domaine de l'aviation seul, au moment où les projets seront en pleine voie l'exécution. En attendant la négociation des dernières mesures contractuelles, General Motors pousse agressivement la réalisation de ces projets.

A cause d'une demande pressante de bombardiers, on a annoncé que la corporation immédiatement se prépare à la fabrication de pièces et assemblages destinés aux bombardiers moyens bimoteurs, modèle B-25, qui seront assemblés par la North American Aviation Inc. A ce sujet, la North American Aviation Inc. annonce qu'on érigera immédiatement une usine à Kansas City, Mo. Les pièces et les assemblages seront manufacturés par General Motors, de sorte que l'assemblage final pourra commencer au cours de l'été.

La Buick Motor Division de General Motors érigera une usine capable de produire 500 moteurs d'avions par mois. Les moteurs seront du type Pratt-Whitney, refroidi par air.

Dès que les négociations en cours seront complétées, le contrat total remis à Buick pour la construction des moteurs, pièces de rechange, usines, outillage et équipement se chiffera à $125,000,000, environ. Ce total comprend une somme de $24,313,150, déjà accordée par la Corporation des usines de défense et un contrat de $36,497,520, attribué par le Ministère de la guerre à la fabrication des moteurs et des pipèpepes. Ce projet seul, quand il sera en bonne voie, donnera de l'emploi à 10,000 hommes dans les nouvelles usines.

La livraison de l'outillage spécial et des machines voulues fixera la date où ces nouvelles usines commenceront à produire.

La production des moteurs Pratt-Whitney et la fabrication des pièces et assemblages de bombardiers est un supplément au travail que poursuit actuellement la division Allison à Indianapolis, où l'on vient de terminer une autre addition aux usines actuelles.

La division Allison qui construit actuellement 350 moteurs par mois pourra accélérer la production à 1000 moteurs par mois dès l'automne prochain. A ce moment-là, on pourra employer environ 15,000 hommes à Indianapolis, aux usines Cadillac à Détroit et à Anderson, Ind., où l'on vient de construire une fonderie d'aluminium.

La fabrication de pièces et assemblages de bombardiers est confiée à la Fisher Body Division de General Motors et le travail est réparti entre les diverses usines Fisher et autres usines de la Corporation. Depuis longtemps à General Motors, on étudie la fabrication des pièces d'avions. A cette fin, des groupes de surintendants et de techniciens se son rendus aux usines de la North American Aviation, en Californie, afin d'étudier de près la construction des avions; des mesures satisfaisantes de coopération ont été adoptées par les manufacturiers.

Une grande partie du travail sur les pièces et assemblages de bombardiers sera exécutée à Cleveland et dans le district de Détroit, de même qu'en d'autres villes où General Motors possède des usines. M. E.-F. Fisher, vice-président de General Motors et gérant général de la division Fisher, aura la direction générale de cette production, avec l'assistance de M. A.-J. Fisher. On croit employer plus de 15,000 hommes à ce travail.



Nous QUI CONNAISSONS LE BON VIN—NOUS PRÉFÉRONS LE VIN ST-GEORGES

Nous savons apprécier un bon vin — c'est de tradition chez nous et notre "grand favori" c'est le vin St-Georges. Une réserve de 4,000,000 de gallons permet un cuvage prolongé qui confirme son bouquet et sa saveur exquise.

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE



Type Porto ou Type Sherry
Cruche d'un Gallon
160 oz. **1.75**
Bout. de 26 oz. .40 Bout. de 40 oz. .60

PRIGHT (QUEBEC) LTD.



Ici le Poste F.C.S.A. Outre-mer N'Oubliez Pas les SWEET CAPS!

$1.00 envoie 300

● cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou $1.00 enverra soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac à cigarettes SWEET CAPORAL (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement. Aussi aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni.

$2.50 envoient 1,000

cigarettes à un soldat ou à une unité.

●

Adresse "SWEET CAPS"
B.P. 6000, Montréal, P.Q.

Je m'engage

Je comprends que le Canada a besoin de moi dans la Grande Campagne nationale d'Epargne dont dépendent la victoire et ma propre sécurité.

que nos défenseurs de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation sur le front militaire ont besoin de mon aide sur le front domestique. Les munitions, le matériel de guerre indispensables, c'est mon argent qui peut en accélérer la production. C'est à moi qu'il appartient d'armer mes défenseurs.

que cela exige beaucoup de travail et d'argent.

que c'est en travaillant, en restreignant mes dépenses, en PRÊTANT le plus d'argent possible à mon pays que je puis le plus efficacement aider à gagner la guerre et à assurer notre sécurité future.

Je m'engage à me priver d'acheter ce qui ne m'est pas indispensable, même s'il s'agit de petites dépenses que je pourrais facilement me permettre, afin de ne pas entraver la production des choses nécessaires à la poursuite victorieuse de la guerre.

Je m'engage dès maintenant, dès ce mois-ci, à placer une part fixe de mon revenu dans les Certificats d'Épargne de Guerre. Je ferai déduire ce montant, chaque semaine ou chaque mois, de mon enveloppe de paye ou de mon compte de banque, par mon patron ou le gérant de ma banque.

(*Signé par*)

Publiée par le Comité de l'Épargne en temps de Guerre, Ottawa

Chaque loyal citoyen du Canada

En février

PRENONS L'ENGAGEMENT DE SOUSCRIRE

5-WF 498



L'HON. C.-A. BERTRAND ACCUEILLI PAR LE BARREAU MASKOUTAIN

Texte de l'allocution prononcée par Me T.-A. Fontaine, c.r., m.p., bâtonnier du district, lors de la première séance présidée ici par le nouveau juge en Cour Supérieure.

Dans notre dernière édition nous faisions mention de la cérémonie, toujours imposante qui marqua l'ouverture du nouveau terme de la Cour Supérieure dans notre district, sous la présidence de l'hon. juge Charles-Auguste Bertrand.

Le nouveau et distingué magistrat fut l'objet, à St-Hyacinthe, d'une très chaleureuse en même temps que très respectueuse réception.

Me T.-A Fontaine, c. r., député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes et bâtonnier du district, prononça, lors de la venue ici de l'hon. juge Bertrand, une allocution de bienvenue dont nous croyons devoir publier le texte.

Celui-ci constitue un hommage on ne peut mieux mérité à l'endroit du nouveau titulaire et l'on se plaira sans doute à le parcourir.

Me T.-A. Fontaine, c.r., m.p., QU'IL PLAISE A VOTRE SEIGNEURIE

Avant de procéder à l'appel des causes qui se trouvent sur le rôle de ce jour, que Votre Seigneurie veuille bien me permettre de lui souhaiter de la part et au nom de tous mes confrères du district judiciaire de St-Hyacinthe la plus cordiale bienvenue au milieu de nous. C'est avec joie que j'accepte l'honneur et le devoir bien doux et bien cher d'ailleurs de me faire l'interprète des avocats de St-Hyacinthe et des districts voisins pour vous adresser, avec nos hommages les plus respectueux, nos félicitations les plus sincères à l'occasion de votre récente élévation à la Magistrature.

La nouvelle de votre nomination comme Juge de la Cour Supérieure de cette province était attendue depuis quelque temps déjà, et elle a apporté aux justiciables comme aux membres du barreau beaucoup de joie et de satisfaction. Elle a également donné lieu aux témoignages les plus flatteurs ainsi qu'à une expression unanime d'admiration à votre égard et de haute approbation à l'endroit du gouvernement qui venait de faire un choix aussi judicieux.

Dans une famille bien née, il est d'usage que le bonheur et la joie de l'un des membres rejaillit inévitablement sur toute la parenté. Or, de toutes les familles, je n'en connais pas qui réalise plus parfaitement cette vérité que la grande famille judiciaire de notre province. Dès lors s'explique facilement cet éloquent concours de sympathique admiration et de bons souhaits à votre adresse, lorsque l'hermine judiciaire est venue se poser à si juste titre sur vos épaules.

Il est vrai que vos activités professionnelles se sont surtout exercées dans la grande métropole, mais depuis longtemps déjà vos brillants succès, tant au Barreau que dans l'arène politique et dans le domaine social, étaient bien connus de toute notre population.

Je regrette un peu qu'il ne me soit peut-être pas permis de souligner, dans une circonstance comme celle-ci les précieux liens d'amitié qui nous ont toujours unis depuis l'époque, un peu lointaine déjà, de notre stage universitaire. Vous étiez sur le point de quitter l'Université Laval comme j'y entrais, mais j'avais eu le temps de reconnaitre en vous l'étudiant modèle, le jeune homme, appliqué et sérieux devant lequel s'ouvrait déjà un avenir des plus riants et des plus prometteurs.

Je puis bien dire maintenant, sans flatterie aucune, que dès alors on se plaisait à reconnaitre que la Providence vous avait en quelque sorte comblé de ses dons les plus précieux. Vous aviez, en effet, tout ce qu'il faut pour réussir dans la vie: le talent, les aptitudes, une excellente formation familiale, et, par-dessus tout cela, l'esprit et le goût du travail.

Mettant en pratique cette vérité qu'exprimait D'Aguesseau lorsqu'il disait que "le plus précieux de tous les biens c'est l'amour de son état", vous étiez déjà, tout au début de votre carrière, sur le véritable chemin du succès. Demeuré toujours travailleur infatigable et penseur émérité, vous étiez devenu en peu d'années le bon avocat qui prépare bien ses causes, qui les plaide bien et qui, précisément à cause de cela, "a l'oreille du juge".

En agrandissant l'horizon de vos activités, vous étiez en même temps devenu le conférencier distingué et recherché, l'orateur puissant et aimé des foules, l'homme d'oeuvres, d'apostolat et d'action sociale.

En vous suivant dans la pratique de cette profession que nous aimons tant, en essayant bien modestement de recueillir les leçons et les enseignements découlant d'une carrière si brillante et si remplie, j'étais heureux et fier de pouvoir distinguer en vous un de ces esprits d'élite qui ont toujours beaucoup d'admirateurs et point d'ennemis. Et il n'est pas besoin de citer d'autre preuve de ce fait que le témoignage flatteur de vos confrères au Barreau de Montréal vantant votre urbanité, votre générosité de coeur et votre droiture d'âme.

Dans tous les mouvements auxquels vous avez été mêlé, vous avez été une force et surtout une force morale. Il me suffirait de signaler ici votre action bienfaisante, votre zèle et votre dévouement, depuis plus de vingt ans, dans une de nos plus belles institutions de charité, de fraternité et d'action sociale, je veux dire l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Vous avez également pris une part active dans l'administration de la chose publique en cette province, ayant rempli le mandat de député et ayant été appelé à exercer les importantes et hautes fonctions de Procureur Général et de Secrétaire dans le gouvernement de notre province. Vous avez probablement voulu démontrer par là que vous partagiez cette opinion de Jules Lemaitre, qui a écrit que "prendre part à la politique constitue un devoir aussi absolu que d'être bon mari ou bon père ou d'exercer honnêtement son métier". Il nous suffit, en effet, de parcourir l'histoire de notre propre pays pour constater le grand rôle qu'ont joué les avocats dans les parlements et dans tout ce qui concerne les revendications nationales.

Mais, maintenant que vous voici bien éloigné, bien en dehors et bien au-dessus des considérations et des préoccupations de la chose publique, peut-être serez-vous tenté de partager l'opinion de Guy Dupréhault, qui disait, un jour, avec un peu d'ironie: "Savez-vous quelle est la plus grande jouissance pour un aviateur à deux mille mètres d'altitude?... C'est de ne pas entendre parler politique!"

C'est en considération de vos si nombreuses qualifications et de la carrière que vous avez si bien et si fructueusement remplie jusqu'ici, que nous sommes bien convaincus que personne plus que vous ne saurait rendre la justice agréable ni donner à la loi cette couleur d'équité et de droiture qui fait que même la condamnation devient acceptable, si elle n'est pas toujours très agréable. Voilà bien aussi tout le secret de la condescendance aimable et ferme que le Magistrat doit avoir pour tous ceux qui sont appelés à l'approcher, de la bienveillante attention qu'il lui faut mettre au service de quiconque requiert le secours de son autorité et de ses lumières, de la justice impartiale et éclairée qui doit marquer toute sa conduite et ses décisions. Nous sommes bien convaincus d'avance que ce ne sont pas les jugements que vous rendrez qui pourront donner lieu à la répétition de la parole désabusée d'Alceste: "J'ai pour moi la justice et je perds mon procès".

On a dit avec raison que le devoir d'administrer la justice était peut-être le plus grand de tous les devoirs imposés aux citoyens, parce qu'il est l'un des attributs de la Divinité elle-même. Sur ce point, je ne connais rien de plus admirable que cette parole de Jules Fabre: "Nulle mission n'est plus sainte ni plus difficile que la Magistrature. Vouée à des travaux obscurs, elle trouve la récompense de ses efforts non dans la renommée mais dans les calmes satisfactions de la conscience; vigilante protectrice de tous les intérêts menacés, ennemie infatigable de la fraude, de la violence de l'oppression, étendant sa sollicitude jusqu'aux très humbles, elle est dans nos sociétés modernes le plus auguste et le plus redoutable de nos pouvoirs; elle est le bienfait et la gloire comme elle serait le déshonneur et le fléau, si elle pouvait, oubliant ses devoirs, abuser de l'immense autorité qui lui est confiée."

Mais si le Juge a des devoirs, nous n'ignorons pas que le Barreau a aussi les siens, qui ne sont pas moins graves et qui demandent des qualifications nombreuses et entrainent des responsabilités bien redoutables.

Sous votre direction, suivant vos leçons et votre exemple, nous voulons devenir de jour en jour plus à la hauteur de notre mission et de notre tâche.

Vous pouvez donc, Monsieur le Juge. — nous vous en renouvelons ici la garantie et l'assurance, — compter sur notre coopération pleine et entière pour que dans ce district la justice obtienne tout son épanouissement et toute sa perfection.

Nous vous prions respectueusement de bien vouloir transmettre à Madame Bertrand, votre gracieuse et si distinguée épouse, qui a toujours été votre aide et votre discret soutien, au cours de votre belle carrière, et qui saura sûrement continuer à vous entourer de son affectueuse sollicitude, les respectueux hommages du Barreau de St-Hyacinthe, avec nos plus sincères félicitations pour le grand bonheur qui vient ainsi de lui échoir.

DANIELLE DARRIEUX AU CORONA



Un film de Danielle Darrieux est toujours un événement de première importance. Samedi en matinée sera représenté au Corona le dernier succès de cette populaire artiste de l'écran français, "Battement de Coeur" ou elle a comme partenaire le sympathique Claude Dauphin.



Pardon mon commandant! Le type de la 3ième rangée du 4ième peloton, fait demander si vous allez bientôt donner l'ordre de changer le fusil d'épaule.

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



LOUIS CYR, champion homme fort du monde, dont la façon favorite de manier les prisonniers consistait, quand il était officier de police à Montréal, à en balancer deux, un sous chaque bras, et à les conduire ainsi au poste de police le plus rapproché.

Voici ses records:—

Levé de 3,526 livres de fonte sur une plate-forme.
Levé de 265 livres par-dessus la tête, le bras tendu.
Levé, avec un doigt, d'un poids de 490 livres.
Sept exploits brisant tout record à l'Aquarium Hall de Londres, Angleterre.
A Boston, levé, sur son dos, une plate-forme portant 18 hommes d'un poids total de 4,300 livres.
Onze records de levé de poids à Chicago, en 1896.

Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES $1.05 — 26 ONCES $2.40 — 40 ONCES $3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distilleurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

MAISON FONDEE EN 1695

LE CENTRE LE PLUS COMMODE À Montréal



AVEC UN CLUB-RESTAURANT DE RÉNOMMÉE INTERNATIONALE

HOTEL de LA SALLE

RUES DRUMMOND ET STE-CATHERINE

150 SUITES - 150 BAINS - PRIX $3-$4-$5

Sur le front de l'industrie



Un ouvrier métallurgiste employé dans une usine canadienne d'armements enregistre ici, avec un pyromètre à cadran, le degré de température du métal en fusion. C'est par les instruments de précision de cette sorte qu'on maintient la qualité des armements canadiens.

ST-CHARLES

On compte, dans la paroisse, 175 familles réparties comme suit: 748 âmes dont 601 communiants et 147 non-communiants. Il y a eu dans la paroisse en 1940: 16 baptêmes, 11 mariages et 10 sépultures.

—De passage chez M. Irénée Lebrun, M. et Mme Gélas Lebrun de Ste-Madeleine.

—MM. Georges Adam, Donat Benoit, Borromée Benoit, Achille Lapierre, Onil Deslauriers sont revenus enchantés d'une retraite fermée prêchée par le R. P. Clément Pothier O. P. de St-Hyacinthe.

—M. Armand Pratte est de retour d'un séjour à l'hôpital St-Charles.

—Un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. Euclide Deslauriers, à l'occasion d'une partie de carte. Tous s'amusèrent gaiement.

—Un cheval appartenant à M. Edmond Chaume a pris le mords aux dents, s'engagea sur la voie ferrée et se fit frapper par un train du C.N.R. qui le mis en charpie.

—Vu la belle température depuis une dizaine de jours, les cultivateurs se sont empressés de faire leur provision de glace pour les mois chauds de l'été.

—Mlle Lina Voghel enfant de M. et Mme Aimé Voghel a subi une opération pour les amygdales.

—La réunion du Cercle des Fermières de St-Charles sous la présidence de Mlle Gendron s'est tenue lundi afin d'élaborer le programme pour 1941.

———— : o : ————

LES FAMEUX "BLACK HORSES"

A leurs nouveaux quartiers

Les "Ecuries Black Horses" ont annoncé récemment que les fameux Percherons Dawes, entretenus par la Brasserie Dawes Black Horse dans l'intérêt des cultivateurs de la province, ont été déménagés de la rue Colborne à leurs nouveaux quartiers à Verchères, P. Q.

Les nouvelles écuries, occupées il y a plusieurs années, par les fameux chevaux de course de J.K.L. Ross, sont maintenant la propriété de Russell Y. Graul. Les granges ont été entièrement rénovées de manière à permettre le maximum de confort pour les étalons "Black Horse". En plus des aménagements intérieurs, il y aura maintenant de grands enclos extérieurs dans lesquels les étalons pourront prendre leurs ébats.

Les percherons occuperont ces écuries en permanence, les quittant une fois par année, pour leur tournée coutumière à travers la province.

Ces nouveaux quartiers, situés sur la rive sud de la route Québec, No. 3 — un agréable trajet de 18 milles du pont Jacques-Cartier, sortie Longueuil — comportent une salle de réception où le public sera toujours le bienvenu. Vous reconnaitrez l'endroit facilement à une grande enseigne neuve qui porte l'inscription "HOME OF THE BLACK HORSES".

Dans le groupe, l'on pourra voir CAPTIVATOR, maintenant âgé de 17 ans, Etalon Percheron, Champion du Canada en 1932-33-34; PARAMOUNT CARLAET, Grand Champion à l'Exposition Canadienne Nationale de Toronto et à la Foire Royale d'Hiver de Toronto en 1938, et Grand Champion à l'Exposition Canadienne Nationale en 1939.

CORNELL'S JIM, un étalon de 3 ans, qui, en septembre 1940, alors qu'il avait 2 ans, fut Grand Champion à l'Exposition Canadienne Nationale de Toronto.

LAET'S EMBLEM, premier dans la classe des chevaux âgés, et Grand Champion de Réserve à l'Exposition Canadienne Nationale en 1940, ainsi que tous les autres "BLACK HORSES" qui ont remporté des championnats durant la période où ils furent membres du groupe.

———— : o : ————

LA CROIX ROUGE SE MULTIPLIE

Elle a cependant besoin qu'on l'aide pour continuer son oeuvre.

Du Comité National féminin des Oeuvres de Guerre, la Division de la Province de Québec de la Société Canadienne de la Croix Rouge reçoit une demande pressante de fournir, dans le bref délai possibles des mitaines, des gants et des mitaines à double usage. Ces tricots destinés aux soldats de l'infanterie, aux marins et aux aviateurs se font dans les couleurs réglementaires.

Venant à la suite, et à bref délai de cette autre demande d'urgence des Services Auxiliaires Féminins qui sollicitaient 30,000 effets de tricot pour leurs effectifs en Angleterre, cette requête imposera aux tricoteuses un surcroit de travail. La Direction de la Division provinciale est toutefois confiante que chacune voudra faire généreusement sa part pour répondre aux exigences de la situation.

La confection des trousseaux pour le Secours aux Civils ne doit pas se ralentir, bien au contraire, car d'heure en heure, en Angleterre, le nombre de ceux qu'éprouvent les bombardement grandit! Les sections de la Croix Rouge procurent sur demande la laine et les instructions nécessaires à la confection des tricots, gants, mitaines et mitaines à double usage.



Il n'y a qu'UNE Mélasse BEMA

● Une fois que vous avez essayé la Mélasse BEMA vous ne serez pas satisfaite avec aucune autre sorte. Elle est si délicieusement différente! Vous le constatez dès que vous la goûtez. C'est parceque la BEMA est le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade — un produit longtemps reconnu pour sa richesse en vitamines et sa source précieuse de fer.

Demandez la Mélasse BEMA par son nom chez votre épicier. Servez-la souvent à votre famille — sur des beurrées ou des crêpes. Employez-la dans la cuisson de gâteaux, biscuits, poudings, tartes, etc. De toutes façons elle est toujours bonne.

37

MARQUE BEMA

MELASSE des BARBADES

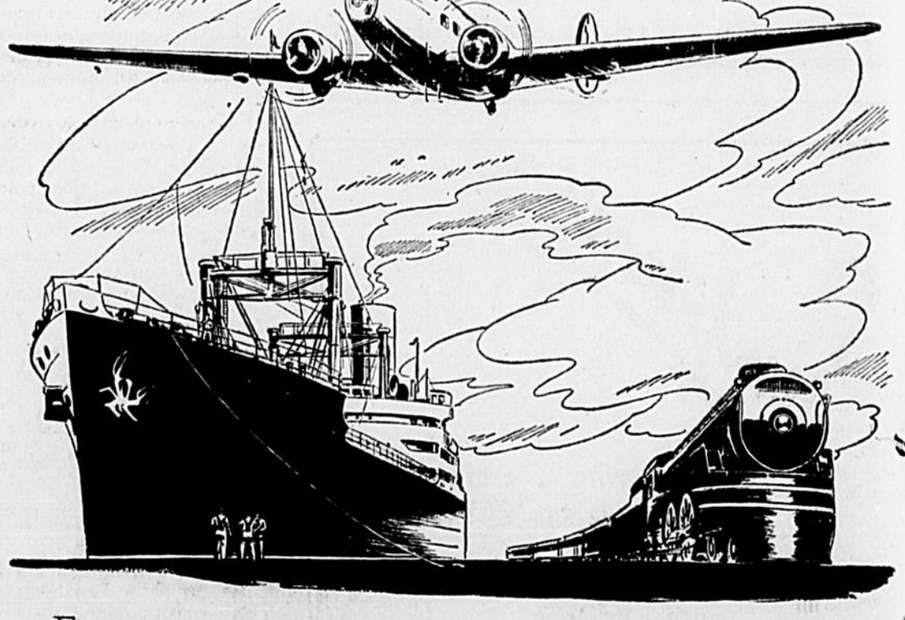
"UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

Le format de 1 livre a un

NOUVEAU BAS PRIX

CACAO FRY

CHAQUE LIVRE VOUS DONNE 80 TASSES NOURRISSANTES DE CACAO



Faisant oeuvre de pionnier avec l'industrie des transports, la Banque de Montréal a toujours travaillé de concert avec cette industrie — depuis la diligence jusqu'au train aérodynamique; depuis le voilier jusqu'au navire de ligne moderne; depuis le lent bateau des canaux jusqu'à l'avion ultra-rapide.

Des centaines de petites et de grandes sociétés de transport comptent sur la Banque de Montréal pour les services spécialisés dont elles ont besoin, tandis que des dizaines de milliers de leurs employés sont au nombre de nos meilleurs clients, et possèdent des comptes d'épargne ou de chèques ou empruntent pour leurs besoins personnels.

Au service des Canadiens et de leurs industries dans toutes les parties du pays, nous vous prions de discuter VOS besoins bancaires avec nous.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Achetez des Certificats d'Epargne de Guerre

Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE .... *fruit de 123 années de fructueuses opérations.*

1193F

Charme et Personnalité

Par
Mme Flore Chaput
de
L'Institut de Beauté "FRANCE"



Apprenons à respirer

Nous savons toutes, chères lectrices, qu'en respirant nous consommons de l'oxygène et exhalons de l'acide carbonique. La respiration se compose de deux temps: l'inspiration et l'expiration.

Comment doit-on respirer correctement? Au point de vue purement physiologique aucun doute n'est permis: le nez est la seule voie respiratoire. Pratiquement, cela n'est pas toujours possible; dans l'exercice intense, la respiration devient naso-buccale c'est-à-dire nasale à l'inspiration et buccale à l'expiration.

Il faut bien l'avouer, la plupart d'entre nous ne savent pas respirer: et c'est là la cause d'un grand nombre de souffrances physiques et morales.

Chez les sujets plus ou moins affaiblis l'éducation respiratoire est un merveilleux remède pour lutter contre l'infection bacillaire, en provoquant une aération complète des sommets, souvent point de départ du mal. Et combien de gens enfin, ignorent leur véritable valeur physique! Ils ne se doutent pas du rendement de travail qu'ils pourraient fournir s'ils voulaient vraiment rechercher le meilleur état de santé auquel ils peuvent prétendre. Car, si l'éducation respiratoire favorise le développement normal de l'enfant, elle procure aussi la santé complète à l'adulte; il n'est jamais trop tard pour la pratiquer. Que ce soit le travailleur manuel ou intellectuel, chacun ne peut qu'y gagner.

Assurez-vous de pouvoir respirer au repos d'une façon *normale par la seule voie respiratoire correcte*: le nez. En cas de doute, ne reculez pas devant un examen médical. Le traitement qui vous sera indiqué fera disparaître l'obstacle au courant d'air nécessaire: végétations et autres.

Souvenons-nous aussi qu'une peau méticuleusement propre est absolument indispensable pour le bon fonctionnement de la respiration. Des pores obstrués de poussières de toutes sortes ont une influence néfaste sur la santé en général.

Réponse au courrier

Ma Mie — A vingt-cinq ans, une peau sèche qui n'est pas traitée peut donner à une femme l'air d'avoir trente-cinq ans. Vous vous apercevrez tout à coup qu'une infinité de petites rides font leur apparition. Figurez-vous votre désespoir à ce moment. Donc, puisque vous avez la peau sèche et ayant tendance aux dartres, nettoyez-vous tous les soirs, avec l'Huile des Orientales. (La Mousse au Citron étant plutôt pour les peaux grasses). Et surtout ne retardez pas: votre peau se flétrirait tellement rapidement. Ayez bien soin de choisir des produits de bonne qualité et appropriés à votre cas.

Alice. — Puisque votre médecin vous a spécifié ce traitement à suivre, il doit avoir raison. Cependant, cela ne vous empêche pas d'appliquer — tous les soirs — une bonne crème ANTI-RIDES qui tonifiera votre épiderme au cours des heures de sommeil. Ainsi au lieu d'accentuer vos rides, vos heures de repos les atténueront; sans compter que cette crème nourrissante empêchera d'autres rides de se marquer. Le plaisir d'avoir une belle peau fraiche et de paraitre dix ans plus jeune que votre âge ne vaut-il pas les quelques sacrifices que pourront exiger quelques traitements quotidiens? Vous serez tellement ravie dès que vous constaterez les résultats, après quelques semaines.

Rita. — Oui la Mousse au Citron que j'ai recommandée à votre amie ferait aussi bien pour vous puisque vous avez la peau grasse. Il n'est absolument pas nécessaire de vous laver avant de vous nettoyer avec cette Mousse au Citron, qui elle, désincrustera vos pores de toutes les poussières accumulées. Ce sont, du reste ces poussières qui sont la cause des mille petits points noirs qui ruinent l'éclat de votre épiderme. J'attends votre enveloppe affranchie.

Réjane. — Un "fond de teint" est tout simplement une base, si vous voulez, sur laquelle vous appliquez votre maquillage. C'est l'unique moyen de préserver votre peau des poussières, du froid, de l'irritation et c'est aussi le seul moyen d'obtenir un fini lisse et velouté.

Si vous désirez une réponse personnelle, écrivez à Madame Flore Chaput, 5600, avenue Decelles, Montréal. Veuillez inclure une enveloppe et un timbre pour la réponse. Tous les produits de l'Institut de Beauté "France" sont en vente au Magasin Moderne (Prop. C. O. Lussier) 67, rue St-François, Place du Marché, seul dépositaire à St-Hyacinthe. Une vendeuse spéciale vous donnera gratuitement tous les renseignements que vous désirez obtenir à ce sujet.

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT

Vous empêche de respirer et de dormir

MÉDICAMENT A 3 FINS

Voici une bonne nouvelle... Si votre nez "se bouche," la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine.

Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil... *Rappelez-vous ceci:* il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer, s'il est employé à temps.

VICKS VA-TRO-NOL

ST-CESAIRE

Mardi, 28 janvier dernier est décédé, à St-Césaire, Co. de Rouville, M. Philias Létourneau, âgé de 76 ans.

Les funérailles eurent lieu vendredi, 31 janvier, en l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par le Rév. Père Georges-Henri Létourneau, c. s. c., son fils, qui chanta aussi le service, assisté des RR. PP. Lapointe et St-Martin, c. s. c., comme diacre et sous-diacre.

Outre le R. P. Létourneau le regretté défunt laisse, pour pleurer sa perte, quatre autres fils, MM. Azarias, Rosaire, Lucien et Jean-Paul, tous de St-Césaire, et quatre filles: les RR. SS. Paul-Henri, Georges-Marie et Maria des Anges, de la Présentation de Marie, et Mlle Germaine Létourneau, de St-Césaire; une soeur, Mme Joseph Dugas, de Brockton, Mass., deux frères: MM. Méril et Emile Létourneau, de Montréal; une belle-soeur, Mme Paul Lussier, de Kingsy Falls, Co. Drummond et ses beaux-frères, MM. Avila Lussier, de St-Damase et Zéphir Bousquet, de Granby. Feu M. Létourneau laisse aussi 12 petits-enfants.

Conduisaient le deuil: MM. Emile Arès et Ludger Audet.

Les porteurs étaient: MM. Ph. Giroux, Wm Ménard, Henri Métiier, Euclide Nadeau, Edgar Arès et Napoléon Ouimet.

Nos plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.



Passez d'agréables soirées dans un

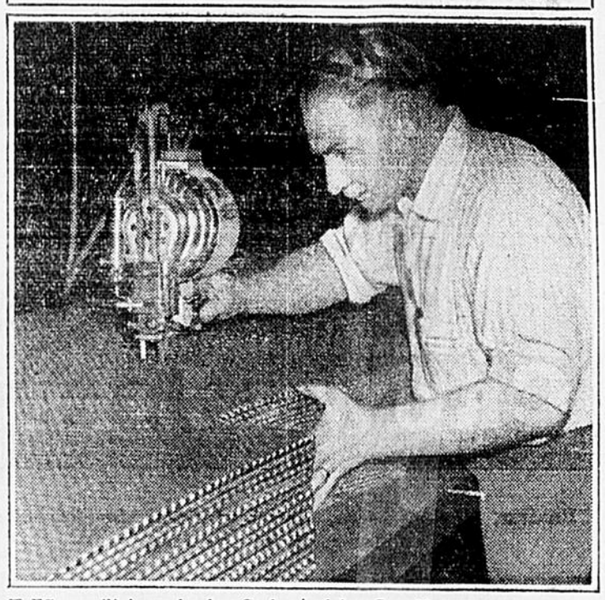
LOGIS BIEN ÉCLAIRÉ

Les soirées à la maison sont des moments de délassement et de plaisir. L'éclairage judicieux contribue à vous délasser en éliminant la fatigue visuelle. On peut lire, étudier ou tricoter plus agréablement quand la maison est munie de l'éclairage moderne et scientifique peu coûteux. Protégez la vue de votre famille contre la fatigue visuelle. C'est une dépense que vous ne regretterez jamais. Venez voir notre grand assortiment d'attrayantes lampes à bas prix. Pour l'économie et une longue durée, employez de véritables ampoules Mazda.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

La production en série sert à la Croix-Rouge



LES auxiliaires de la Croix-Rouge canadienne préparent pour nos soldats hospitalisés des robes de bain, des pyjamas et autres vêtements du même genre, à l'aide d'un patron uniforme adopté pour chaque type particulier de vêtements. C'est évidemment une besogne longue et fastidieuse que celle qui consiste à tailler chaque pièce de tissu à l'aide d'une paire de ciseaux. C'est pourquoi, l'on fit appel à l'organisation que possède la Ford Motor Company of Canada Limited pour la production en série. Les découpeurs experts de tissus qui font partie du service du rembourrage de la compagnie se servant d'appareils électriques à grande vitesse qui taillent plus de 100 épaisseurs de tissus à la fois, en suivant les lignes tracées sur la pièce du dessus. Il est donc très facile pour eux de tailler le tissu utilisé par la section de Windsor, Ontario, de la Société de la Croix-Rouge. La photo ci-dessus représente le découpage en une seule fois de 44 épaisseurs du tissu très épais que l'on utilise pour la confection de robes de chambres pour les soldats.

ENCOUREZ NOS ANNONCEURS

Feuilleton du "Clairon"

L'ilot d'amour

PAR

Jocelyne

No. 3

—Il y a entre eux, la même différence qu'entre toi et Lucile. Comme tu es un peu la petite maman de ta soeur, il se considère comme le père de Jean. C'est lui qui viendra dans deux ou trois jours, demander officiellement la main de Lulu. Mais je crois, que d'ores et déjà, nous pouvons la considérer comme une petite fiancée.

Ma jolie soeur semble ravie.

—Je pense que le frère de Jean ne tardera pas trop, dit-elle.

—Tout de même, quel égoïsme! se récrie grand'mère. Laisse-lui un peu le temps de se remettre de son voyage.

—Est-ce que Jean ne nous a pas dit un jour que son frère était marié?

Grand'mère répond vaguement à ma question:

—En effet, il était marié.

Lucile se lève.

—J'ai une petite lettre à écrire, avant onze heures. Le temps de m'habiller. C'est juste si je peux être prête pour le déjeuner. Vous m'excuserez de vous quitter bien vite?

Grand'mère caresse doucement les jolies boucles de Lulu.

—Surtout, tu éprouves le besoin d'être un peu seule pour penser à ton bonheur, n'est-ce pas, mon amour? Va, je te comprends.

Et, malicieuse:

—Nous étions aussi comme cela, autrefois, tu sais, quand nous étions jeunes, mais, il y a si longtemps!

La porte sest refermée sur ma soeur. Grand'mère se retourne vers moi, avec un visage grave.

—Je n'ai pas voulu parler devant Lucile d'André de Rivau.

—Ah! Pourquoi?

—Jean lui dira de son frère ce qu'il jugera à propos. En tout cas, je trouve inutile d'attrister, par une lamentable histoire, le premier contact de ta soeur avec le bonheur. André de Rivau est, comme toi, et bien plus cruellement que toi encore, un grand blessé de la vie.

—Ne me disiez-vous pas, tout à l'heure, qu'il était marié?

—En effet, il a été marié, mais sa femme est morte.

—Ah! dis-je tristement, en effet, c'est une existence désemparée.

—C'est bien pis que cela.

—Comment?

—Ce malheureux garçon a épousé, aux colonies, en Indo-Chine, il me semble, une de ces coloniales évaporées, éprises de luxe et de plaisir et sans aucune conscience du devoir. Elle était, paraît-il, admirablement jolie, et André, très jeune alors, s'est laissé séduire. Non seulement par la légèreté de son caractère, par la dureté de son coeur, cette femme l'a martyrisé, mais un beau jour, elle a même fini par le quitter complètement.

—Pauvre garçon! dis-je, malgré moi.

—Quelques années après, elle est revenue, abandonnée à son tour, tuberculeuse, mourante. Il a eu la grandeur d'âme de ne pas la repousser. Il l'a donc reprise, et, bien qu'il n'éprouvât plus pour elle la moindre affection, il s'est ruiné en soins coûteux pour essayer de l'arracher à la mort.

Je murmure:

—Il vaut peut-être mieux qu'il n'ait pu la sauver.

—En tout cas, ces tristes événements l'ont bouleversé et ont jeté le désarroi dans son existence. Il ne voulait même pas rentrer en France cette année. Une affaire litigieuse importante sur laquelle son frère ne s'est pas expliqué le ramène ici pour une assez longue et délicate procédure. Il espère que trois mois de séjour suffiront, et compte repartir après ce délai. Il faudrait donc que, dans trois mois, Jean et Lucile fussent mariés.

—Il n'y a rien d'impossible à cela.

—C'est même tout à fait normal. Puisque le mariage est décidé, à quoi bon prolonger indéfiniment les fiançailles?

—Je suis absolument de votre avis.

Gran mère jette les yeux sur la pendulette de sa table de chevet.

—Mon Dieu, onze heures moins un quart! jamais de la vie je ne serai prête pour le déjeuner.

—Moi non plus.

Et, me levant rapidement:

—A tout à l'heure, bonne-maman.

Je me penche pour l'embrasser.

—Aurevoir, vieux garçon!

Elle me répond d'une voix qu'elle veut rendre bourrue, mais qui est tout de même sa douce voix claire:

—A urevoir, vieux garçon!

V

Je trouve sur mon lit, le costume de ski que Bélane a tiré de son armoire et brossé consciencieusement. Les pièces en sont étalées, l'une à côté de l'autre, dans un ordre parfait: la culotte bouffante sur les chevilles, le pull-over de laine rude, la veste de drap imperméable, les chaussettes épaisses et larges que je rabattrai tout à l'heure sur les lourds souliers; le cache-nez léger et chaud, enfin, la classique casquette à oreilles, cette casquette dont l'inélégance fait bondir grand'mère, mais dont la large visière préservera mes yeux de la terrible réverbération du soleil sur la neige.

En un tournemain, j'ai dépouillé mon kimono, et me voici sous les apparences d'un jeune garçon, dans l'uniforme de tous les amoureux de la neige. La glace me renvoie une image pas trop disgracieuse. Bonne-maman a raison quand elle dit que je suis taillée pour les exercices physiques, mais elle exagère en me qualifiant de garçon manqué.

Grande et vigoureuse, je suis pourtant très féminine. Les épaules assez larges, sur une taille élancée et mince, les hanches étroites, bien placées sur des jambes longues et fines mais musclées.

Tous les sports me sont familiers. D'abord à cause de ma résistance physique; puis, parce que j'ai une légèreté et une adresse naturelles qui me permettent de réussir facilement là où d'autres s'épuisent en efforts.

La cloche du déjeuner vient de sonner. J'entends dans l'escalier le bruit des lourds souliers de Lucile. Je me demande toujours comment des pieds si minuscules peuvent soulever d'aussi fortes chaussures.

Nous sommes devant la porte de la salle à manger.

Lucile est tellement jolie que ce costume, plutôt sévère, semble la parer encore. Avec sa taille enfantine et son visage si rajeuni, on dirait une petite norvégienne de douze ans. Elle ne pose pas sur ses cheveux l'inélégante casquette, mais une sorte de bonnet de laine qui lui sied à ravir.

Bonne-maman est déjà à table. Nous nous excusons d'être en retard.

Debout derrière Mme la marquise, se tient Firmin, impeccable et raide dans sa livrée démodée. Silencieusement le service commence.

—Ne soyez pas en retard, ce soir, mes enfants.

Je réponds:

—La nuit est déjà tombée à cinq heures. A cinq heures un quart, au plus tard, nous serons ici.

—N'oubliez pas que nous avons à diner M Gerroux et le docteur Forty. Je compte sur toi, Germaine, pour faire un quatrième au bridge.

Je ris.

—Mais, grand'mère, je n'ai nullement l'intention d'y manquer. Ces Messieurs n'arriveront pas avant sept heures et demie et il serait malheureux que de cinq heures et demie à sept heures et demie, je n'eusse pas le temps de me préparer.

—C'est tout à fait juste.

Si, par hasard, ajoute grand'mère en lançant à Lucille un regard malicieux — je dis: si par hasard — vous rencontriez sur la neige Jean de Rivau et son frère...

Subitement, ma petite soeur baisse le nez sur son assiette et je ne vois plus que son front, aussi rouge qu'un piment.

Bonne-maman ouvre des yeux d'une naïveté charmante.

—Qu'est-ce qui, dans ce que je viens de dire, peut te troubler, Lulu?

Lucile rit franchement.

—Mais rien du tout, grand'mère.

—Si donc le hasard vous faisait rencontrer ces Messieurs, je ne vous défends pas de les amener diner. La soirée serait plus gaie, pour moi surtout; André pourrait entrer dans notre bridge en cinquième. Quant à Jean et à Lucille — elle pousse un gros soupir — ma foi, tant pis! pour une fois, ils s'ennuieraient.

Firmin a quitté vivement la précieuse livrée qu'il conserve pieusement, comprenant bien que grand'mère n'a aucune envie de la remplacer. Maintenant, dans la cuisine, il est en train de faire nos skis au fer chaud.

—Pas trop, Firmin, recommande Lucile, sinon, je file tellement vite que j'ai la frousse.

Lucile est moins sport que moi. Sa résistance physique est au-dessous de la mienne; elle a aussi moins de courage et moins d'audace. Quand je suis avec elle, je tâche de me modérer, afin de ne pas l'entraîner dans des efforts dépassant ses moyens.

Comme nous chaussons nos skis que Firmin, serviteur zélé, attache malgré nos protestations, ma petite soeur me glisse à l'oreille:

—Tu sais grand'mère a deviné.

—Quoi?

—Jean sera là.

Je la regarde, étonnée.

—Mais, hier, il n'y avait pas de neige: comment as-tu fait pour le prévenir?

—C'est convenu depuis longtemps.

—Qu'est-ce qui est convenu?

—Que le premier jour de neige on se rencontrera.

—Où?

—A côté du refuge.

Je dis, taquine:

—Et si je ne voulais pas y aller?

—Oh! Germaine, fait Lucile, déjà prête à pleurer.

Je l'embrasse.

—Petit bêta, va!

—Tu ne t'ennuieras pas, tu sais.

—Tu confonds, lui dis-je en riant: je ne m'amuserai peut-être pas beaucoup.

—Mais si.

—Comment?

—Il y aura je pense, le frère de Jean.

Je réponds brusquement:

—Quest-ce que tu veux que ça me fasse?

—Il est très sport, tu sais.

—Tant mieux pour lui!

—Je pensais que tu pourrais peut-être nous laisser en arrière, Jean et moi, pour faire, avec lui, une route un peu plus difficile où je ne pourrais te suivre.

Je la regarde d'un air sérieux:

—Comme tu arranges bien cela, Lulu!

Son visage prend une expression étonnée et déçue.

—Je m'imaginais que tu serais heureuse de faire du ski avec un partenaire aussi fort que toi, sans me sentir traînant derrière et te donnant le souci de m'attendre.

Je ne puis m'empêcher de rire.

—Et moi, je crois qu'en ce cas tu penses un peu plus à toi-même qu'à moi, et que tu n'es pas fâchée d'un petit tête-à-tête avec Jean. Est-ce que je me trompe?

Elle sourit.

—je n'arriverai jamais à rien te cacher, ma chérie.

De la salle à manger, grand'mère nous regarde partir. Elle a le front appuyé contre la vitre de la baie. Nous agitons nos bâtons en signe d'adieu.

Avec un petit crissement, nos skis entament la neige vierge... Bientôt les yeux bleus de grand'mère n'apercevront plus que deux pantins noirs, un grand et un petit, qui ne tarderont pas à devenir deux points minuscules, et finiront pas s'effacer tout à fait sur l'immense étendue blanche.

VI

—Doucement, Lulu, tâche de descendre en chasse-neige.

J'arrive en bas d'une pente extrêmement rude, et, là-haut, se détachant, moitié sur le tapis immaculé, moitié sur l'azur du ciel, j'aperçois la gracieuse silhouette de Lucile.

Ma petite soeur n'a pas mon énergie. Hissée sur ses planches, ses deux bâtons trainant derrière elle, je la devine hésitante, mesurant du regard la raide descente qui se dérobe sous ses yeux et donne l'impression du vide.

—C'est sévère, crie-t-elle.

—Un peu.

Elle éclate de rire.

—J'ai la frousse, Germaine.

Je ris à mon tour.

Si tu ne veux pas descendre en chasse-neige, prend la pente en biais. Tu iras moins vite.

—Et les sapins? crie la petite voix.

En effet, de chaque côté, des bouquets d'arbres verts ravissants, étincellent comme des arbres de Noël, sous une couche de neige glacée et de cristaux.

—Ah! par exemple, les sapins! Fais attention. Roule plutôt dans la neige!... mais ne fonce pas sur un obstacle.

Lucille regarde toujours devant elle.

—Essaye du chasse-neige. Si ça ne va pas, laisse-toi tomber doucement, sur le côté.

Voilà! elle se décide, mais, les fragiles chevilles n'ont pas la force nécessaire pour conserver longtemps la position désirée. Elle descend, à toute vitesse, tant bien que mal, un certain temps; puis, c'est un arrêt brusque causé par un tas de neige. Elle arrive en boule à mes pieds comme un lièvre roulé par un coup de fusil.

Elle se relève, contrariée.

—C'est stupide, je n'arriverai jamais à faire une descente convenable.

—Tu as tort, Lulu. Je t'assure que ce que tu viens de faire n'est pas sans mérite. Les skieurs ont foulé la neige, ce matin, et cette pente, déjà très rude, est devenue horriblement glissante.

—Ne l'as-tu pas bien descendu, toi? répond-elle, boudeuse.

Maintenant la route est plus facile; déjà, nous apercevons le refuge. C'est un chalet suisse qui semble, au milieu des sapins alourdis de neige, un simple jouet d'enfant.

Un cri de joie échappe à Lucile:

—Jean!

Contre la petite construction de bois, leurs skis plantés tout droit dans la neige, deux silhouettes d'hommes se détachent.

Lulu lève en l'air son bâton.

L'une des deux silhouettes s'agite, dresse vers le ciel des bras joyeux.

—Hello!

—Hello!

Encore une petite descente douce, une montée facile, et Lulu arrive, en beauté, auprès de son fiancé.

—Bonjour, Lulu...

—Bonjour, Jean...

—Bonjour, Germaine...

—Bonjour, Jean...

De rapides poignées de main sont échangées.

Jean se tourne en souriant, et, nous désignant son compagnon:

—Mon frère André.

C'est la première fois que nous rencontrons André, bien que nous connaissions son frère depuis près de deux années... Jean est le filleul d'une vieille amie de grand'mère. Il y a deux ans, pour activer une convalescence difficile, il a été envoyé en plein bois de sapins, dans la neige, à quelques kilomètres de chez nous.

Ayant peu de fortune, il a dû prendre pension chez des paysans, et ses hôtes, malgré leur simplicité, l'ont affectueusement et délicatement soigné. Depuis lors, dès que sa profession d'architecte lui laisse quelques loisirs, il vient, en hâte, se reposer dans le calme blanc des montagnes, auprès de ces braves gens qui l'accueillent avec joie.

(A suivre)

On ne peut pas faire un meilleur usage des biens de la terre que de les faire servir à l'exercice de la charité.

Saint Vincent de Paul

* * *

L'entêtement est la force des faibles; la fermeté est l'entêtement des forts.

Aristarque

L'administration provinciale n'a jamais eu l'intention d'angliciser le Québec

L'hon. Adélard Godbout le déclare formellement, commentant une déclaration qu'aurait faite Sir William Mulock, ancien juge en chef de l'Ontario à cet effet. — M. Godbout réfute catégoriquement tous les avancés à ce sujet.

LA CULTURE CANADIENNE-FRANCAISE

Québec, 23. (D. N. C.) — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec a donné un formel démenti à la rumeur qui prit naissance dans la province voisine après une certaine déclaration faite par Sir William Mulock, ancien juge en chef de l'Ontario.

"Nous n'avons jamais eu l'intention de diriger la province de Québec vers l'anglicisation, et les Anglais bien pensants sont aussi convaincus que nous que la culture latine et française est un appoint considérable pour la vie matérielle et économique du Canada", a dit M. Godbout.

Sir William Mulock aurait déclaré, si l'on s'en tient aux dépêches, que "dans cinquante ans la province de Québec sera devenue une grande province de langue anglaise".

Après avoir présidé une séance du cabinet le premier ministre a reçu les journalistes et leur a fait la déclaration suivante:

"Je crois sincèrement que la déclaration de Sir William Mulock a été mal interprétée ou qu'il est allé au-delà de sa pensée. Nous n'avons jamais eu l'intention de diriger la province de Québec vers l'anglicisation. Et les Anglais bien pensants sont aussi convaincus que nous que la culture latine et française est un appoint considérable pour la vie matérielle et économique du pays.

"A mon retour de Toronto, le mois dernier, j'ai reçu au moins une dizaine de lettres de citoyens de la Ville Reine qui approuvaient ce que j'avais dit et qui rappelaient que le groupe canadien-français avec sa culture particulière, était véritablement un atout pour la vie canadienne. Je ne voudrais pas m'aventurer à interpréter l'opinion de Sir William Mulock, mais je suis convaincu que la déclaration parue dans les journaux allait plus loin que sa pensée".

Ces paroles attribuées à l'ancien magistrat ontarien auraient été prononcées par lui à la veille du 98ième anniversaire de sa naissance.

Il faut dire ici que l'hon. M. J. A. Mathewson, trésorier de notre province s'est aussi fait l'écho des nôtres pour nier catégoriquement cet avancé mentionné plus haut.

LE COMITE PARITAIRE A GAIN DE CAUSE

Il pourra continuer ses procédures contre J. G. Desmarais & Al, pour infraction au décret relatif à l'industrie de l'automobile.

Important jugement

L'hon. juge Louis Cousineau, de la Cour Supérieure, vient de rendre un important jugement dans la cause de J. G. Desmarais & Al vs Emile Marin (magistrat de police à St-Hyacinthe), intimé et le Comité Paritaire de l'Industrie de l'Automobile de Montréal et du district & Al, mis-en-cause.

Vu l'importance de ce conflit judiciaire sur lequel le tribunal vient de se prononcer nous croyons bon de publier ici le résumé des notes et considérants de l'honorable président du tribunal lui-même, lesquels éclaireront suffisamment nos lecteurs. Et voici ce que conclut M. le juge Louis Cousineau dans cette cause:

La Cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats, sur la requête des requérants, pour l'émission d'un bref de prohibition ordonnant aux intimés, le Comité Paritaire de l'industrie de l'industrie de l'Automobile de Montréal et du District de discontinuer toutes procédures sur les brefs d'assignation émis contre les requérants pour prétendre au décret relatif à l'industrie de l'automobile de Montréal et du district et ses amendements, lesquelles assignations portent les numéros 2493,2494,2495 et 2496 des dossiers de la Cour de Magistrat de St-Hyacinthe, et enjoignant, en outre, aux intimés de cesser de prendre et de discontinuer toutes autres procédures dont le but serait de mettre en force contre les requérants le décret relatif à l'industrie de l'automobile de Montréal et du District et ses amendements; avoir examiné la procédure et délibéré;

CONSIDERANT que plusieurs requérants ne peuvent se joindre pour obtenir un seul bref de prohibition;

CONSIDERANT que la loi des conventions collectives de travail, 1 Geo. VI, Ch. 49, amendée par 2 Geo. VI, Ch. 52, rend impossible toutes fausses représentations;

CONSIDERANT qu'il n'appert pas au dossier que les requérants aient formulé aucune objection à l'encontre du présent décret dans les trente jours qui ont suivi la publication de la requête dans la Gazette Officielle de Québec;

CONSIDERANT, au surplus, que la publication du décret dans la Gazette Officielle de Québec rend non recevable toute contestation soulevant l'incapacité des parties à la convention, l'invalidité de cette dernière, l'insuffisance des avis et qu'à tous égards, elle crée généralement une présomption juris et de jure établissement la légalité de tous les procédés relatifs à son adoption;

CONSIDERANT que le moyen de se prévaloir à l'encontre d'un décret est crée par la loi des conventions collectives de travail, 1 Geo. VI, ch. 49, amendée par 2 Geo. VI, ch. 52, à l'article 8, et qu'il consiste à s'adresser au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire modifier ou révoquer le décret;

CONSIDERANT que les requérants ont été assignés à comparaitre devant le Magistrat du District de St-Hyacinthe parce qu'ils auraient refusé de payer leur cotisation, le tout conformément à l'article 20F de la Loi des conventions collectives;

CONSIDERANT qu'il n'appert pas au dossier que les requérants ont décliné la juridiction du tribunal inférieur lors de la comparution;

CONSIDERANT que le tribunal ou le juge ne doit permettre l'émission d'un bref de prohibition qu'avec une très grande circonspection et dans des cas extrêmement rares;

CONSIDERANT qu'il ne peut intervenir que s'il y a absence complète ou excès de juridiction de la part du tribunal que l'on veut désaisir du litige;

CONSIDERANT qu'il n'appert pas de la requête elle-même qu'il y a prima facie excès ou absence de jusidiction de la part du tribunal inférieur;

CONSIDERANT que la Cour de Magistrat du District de St-Hyacinthe a juridiction pour entendre les plaintes portées contre les requérants;

CONSIDERANT qoe l'émission d'un bref de prohibition est laissé à l'entière discrétion de la Cour ou du juge;

PAR CES MOTIFS: REJETTE la requête pour bref de prohibition avec dépens.

———— : o : ————

LA CONFEDERATION LIFE

Sa 69ième assemblée annuelle.

Toronto, le 30 janvier. — Les sinistres causés par la guerre et s'élevant à $70,000, ne constituent que deux pour cent des $3,569,660 versés aux familles des assurés décédés de la Confederation Life en 1940, a déclaré M. V.-R. Smith, gérant général, au cours de la 69ième assemblée annuelle de la Confederation Life Association qui eut lieu ici récemment. Si les sinistres de guerre avaient été en rapport avec ceux de 1915, ils auraient dépassé $500,000.

Les réclamations sont en augmentation de $628,786 sur celles de 1939, mais la mortalitéé s'est maintenue en-dessous de la moyenne des dix dernières années. Les versements aux assurés vivants et aux bénéficiaires ont atteint $14,270,077, dont $2,000,000 à titre de dividendes.

Malgré les conditions exceptionnelles causées par la guerre, les assurances en cours ont atetint la somme de $445,087,729, chiffre le plus élevé de toute l'histoire de l'Association et une augmentation de $13,609,355 pendant l'année. Cette augmentation est la plus importante depuis dix ans, sauf celle de l'année exceptionnelle de 1935,è au cours de laquelle l'Association a acquis le portefeuille de la Capital Life. La nouvelle production de l'année se chiffre à $49,390,099, presque $800,000 de plus qu'en 1939. En Grande-Bretagne, malgré les circonstances difficiles que nous connaissons, la nouvelle production a atteint 85% de celle de 1939 et le montant du portefeuille s'est accru de presque $500,000.

Les recettes provenant des primes annuelles étaient plus élevées, mais le montant des primes uniques a diminué. Par suite du rendement réduit des nouveaux placements, les revenus provenant de cette source n'accusaient qu'une légère augmentation Les obligations achetées en 1940 donnent un rendement moyen de 3.89%. Sur la totalité de son actif, la Confederation Life a réussi à tirer 4.46 pour cent, rendement calculéé selon la formule utilisée par le département des assurances du Dominion.

"Le rendement est légèrement inférieur à celui de 1939: on s'y attendait d'ailleurs", déclara M. Smith. "Cependant, il reste une marge plus que suffisante pour maintenir nos réserves actuarielles", il expliqua que le taux est resté dans les 4½% par suite du rendement élevé des placements effectués par le passé.

L'excédent acquis en 1940 s'élève à $2,554,991, dont $405,548 provenait des bénéfices sur la vente de valeurs et sur le change, et $2,149,443 des opérations habituelles de l'année. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de 1939 par suite de la mortalité moins favorable et de la légère compression des intérêts.

———— : o : ————

ST-CHARLES

Samedi soir, le 18 janvier, une belle soirée de parents et amis eut lieu chez M. Zéphirin Messier. Etaient présents à cette soirée, outre M. et Mme Zéphirin Messier et leurs enfants: MM. Jean-Paul Messier et Jules Messier, Mlles Simonne Messier, Jeannine Messier, Lucille, Mariette et Thérèse Messier; Mme Veuve Wilfrid Messier; MM. Charles Edouard et Joseph-Armand Messier; Mlle Louise-Emma Messier: M. Josaphat Archambault; Mlle Gilberte Couillard; MM. Gérard Bronze, Pierre Roy, Daniel Benoit, Georges Adam, Paul-Emile Chicoine, Lucien Lusignan, Armand Rémy, Florent et Roland Rémy, Marcel et Aldo Jarret, Félix et Simon Lusignan, Félix Geoffrion; Mlles Jeanne d'Arc Roy, Bernadette et Yvonne Chabot; Lucienne Chicoine, Laurence Rémy, Hélène, Thérèse et Cécile Adam, Madeleine et Antonine Lusignan, tous de Saint-Charles.

M. et Mme Raymond Préfontaine et leur fille, Yvette; M. et Mme Raymond Préfontaine, fils, M. et Mme Adrien Hébert et leurs enfants, Gaston et Adrienne, M. Laurent Hébert et Mlle Marie-Jeanne Hébert, de St-Marc.

M. et Mme Gilbert Burelle et leur fille, Gilberte, de Beloeil.

M. et Mme Arthur Hébert et leurs fils, Joseph et Napoléon, de La Présentation.

M. et Mme Léonel Desmarais, de La Providence; Mlle Cécile Vigeant, de St-Hyacinthe; M. Laurent Cordeau, de Ste-Madeleine.

Il y eut chant, musique et danse. Tous s'en retournèrent enchantés de leur veillée.

———— : o : ————

ST-DAMASE

Dimanche le 26 janvier 1941, M. le Curé C. A. Perrault fêtait dans l'intimité son 45ième anniversaire de prêtrise. A cette occasion quelques parents lui rendirent visite parmi lesquels on remarquait: M. et Mme Albert Perrault de St-Hyacinthe, M. Philias Perrault de St-Pie, M. et Mme Emile Perrault, M. et Mme Clovis Poirier, Mlle Malvina Perrault, M. Alfred Perrault, M. H. Perrault, Simone Lussier de St-Hyacinthe, Mlle Paula Desmarais et plusieurs autres.

—Naisance: Le 26, Marie, Lucienne, Gisèle fille de Armand Guillet et de Adrienne Jodoin. Parrain et marraine M. et Mme Adrien Jodoin d'Ontario représentés par M. et Mme Eudore Jodoin de St-Hyacinthe.

———— : o : ————

ST-JEAN-BAPTISTE

Mme Edouard Boulais, née Eugénie Bergeron, est décédée à St-Jean-Baptiste de Rouville, à l'âge de 42 ans. Outre son époux, la défunte laisse un fils, Gilles; sa mère Mme Emile Bergeron; deux frères: MM. Emile et Maurice Bergeron; deux soeurs, Mmes Roger Beaudry et Paul Meunier. Lui survivent également ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Roger Beaudry et Paul Meunier, Mme Emile Bergeron, MM. et Mmes Anatole Boulais, P.-H. Benoit, Mlles Juliette, Armandine, Hélène et Cécile Boulais.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. O Gadbois, curé de la paroisse; le service funèbre a été chanté par le chanoine J.-B. Houle, curé de Marieville, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Gadbois et René Lajeunesse ce dernier vicaire à St-Jean-Baptiste. Des messes furent dites aux autes latéraux par l'abbé Raymond Chaput et le R. P. Dominique Barillec, O. P.

Les porteurs étaient MM. Joseph et Henri Robert, Roméo Barré, Jean-Baptiste Monty, Jean-Paul Morier et Armand Lacaille. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte et son frère, M. Emile Bergeron. La chorale était sous la direction de M. R.-E. Guertin, et les solistes étaient les RR. FF. du Sacré-Coeur, M. Gosselin et le notaire Ladouceur, de Marieville, M. G. Désautels, M. A. Senécal et autres.

Dans l'assistance on remarquait: M et Mme Roger Beaudry, M. Maurice Bergeron, Mme Emile Bergeron, M. et Mme Anatole Boulais également de Marieville, M. et Mme Paul-H. Benoit, Armandine, Hélène, Cécile Boulais, M. et Mme A. Boulais, M. et Mme Joseph Auclair et leur fils Simon, de St-Hilaire, garde Tétreault et M. O. Beauregard J. Messier, Albertine Messier, de Ste-Madeeine, M. et Mme Eveline Bédard, M. et Mme Oivar Normandin, Rodolphe Normandin, M. et Mme Arthur Fontaine de Marieville, M. et Mme Armand Fontaine, M. et Mme Raoul Fontaine, M. Arthur Gadbois, Roméo Fontaine et M. et Mme Wellie Lassonde, de Rougemont; MM. L. McAdam, A. Brault, de Montréal; M. B. Bourgeois de Berthier, MM. O. Carreau, Gilbert Lacaille de Marieville, M. et Mme A. Guay de Clarenceville, M. et Mme Wilfrid Daigneault, Blanche et Bernard Daigneautt de St-Alexandre, M. et Mme Jos. Girard, A. Girard et Mlle A. Girard, M. et Mme Gérard Quintal, également de Ste-Angèle, et la paroisse presque entière.

La famile de la défunte a reçu un grand nombre d'offrandes de messes, de fleurs, de témoignages de sympathie et de télégrammes.

———— : o : ————

ST-JEAN-BAPTISTE

La grande partie de cartes au profit des missions eut lieu mercredi, le 29 janvier. L'assistance, les cadeaux et les revenus méritent la mention de grand succès. La belle somme de $78.00 ajoute un anneau d'or aux générosité désormais proverbiales de notre paroisse.

—Les membres du Cercle des Fermières ont fêté leur présidente Mme Henri Tétreault, samedi soir dernier. Mme Georges-Henri Chabot, secrétaire, offrit les félicitations et les voeux de l'assistance. Il y eut chant, musique et goûter.

—Quelques institutrices de la paroisse se sont rendues à St-Hyacinthe pour la séance d'étude de la Fédération de la J. E. C. Elles eurent l'honneur de rencontrer Son Excellence Mgr Arthur Douville, âme et lumière des mouvements spécialisés.

—M. Léo Banchard, gérant de la Coopérative de conserves est allé à Toronto et Milton, Ont., dans l'intérêt de notre industrie si florissante.

—M. Jean-Paul Desnoyers de Saint-Germain de Grantham est venu dans notre village en fin de semaine.

———— : o : ————

SAINT-JUDE

M. Robert Cloutier, fils de Air Force. Il est actuellement M. Ludger Cloutier, s'est engagé dans la Royal Canadian à Québec. Le jeune Cloutier est un ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe.

—M. Fernand Roy, régisseur du Couvoir Royal, était de passage à St-Hyacinthe, dernièrement.

———— : o : ————

ST-HILAIRE

Un accident qui aurait pu avoir des suites assez graves est arrivé à M. Joseph Pion qui après s'être fait ruer en pleine poitrine par un cheval, s'en est tiré heureusement qu'avec une côte fracturée. Il devra cependant être au repos pendant quelques jours.

—M. Georges-Henri Lusignan est revenu de St-Hyacinthe où il a suivi les exercices d'une retraite fermée chez les RR. PP. Dominicains.

———— : o : ————

LISEZ LE "CLAIRON"

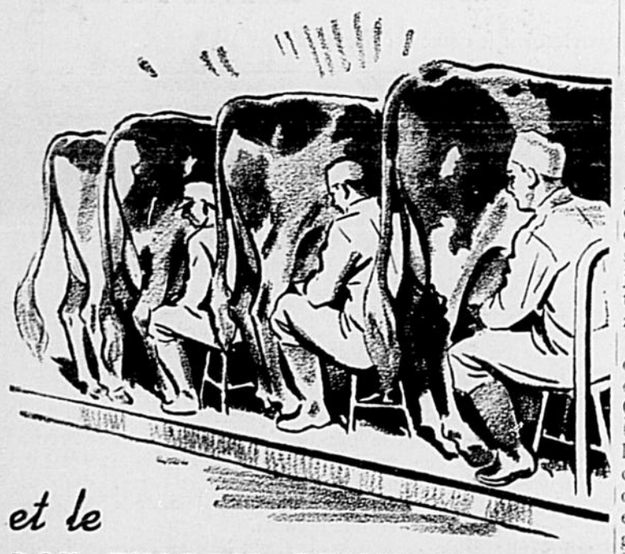
Annoncez dans Le Clairon

LE CENTRE LE PLUS COMMODE À Montréal
AVEC UN CLUB-RESTAURANT DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
HOTEL de LA SALLE
RUES DRUMMOND ET STE-CATHERINE
150 SUITES - 150 BAINS - PRIX $3-$4-$5



O. Brodeur, Honoré Leduc, agents généraux, St-Hyacinthe
J. R. Pelletier, gérant de division

La bonne nourriture pour les vaches signifie plus de lait...



et le

BON ENGRAIS CHIMIQUE SIGNIFIE

Plus Grandes Récoltes!

La marque déposée "ALBATROS" est votre garantie de la qualité de l'engrais chimique!

● Les engrais chimiques "Albatros" sont fabriqués par l'International Fertilizers Limited, dont les experts ont fait une étude approfondie des problèmes du sol et des récoltes dans tout l'est du Canada. Ils savent quels sont les éléments dont votre terre a besoin pour être plus fertile . . et puis ils savent comment mélanger ces éléments pour que chaque plante reçoive une juste proportion de chaque aliment.

N'attendez pas. Prenez la résolution d'accroître vos récoltes cette année. Donnez maintenant votre commande d'engrais chimique "Albatros",

* La citation suivante est extraite de l'American Fertilizer, Jan. 23/37: "Les Stations Expérimentales Agricoles ont prouvé de façon concluante que $1.00 dépensé sur une bonne analyse d'engrais chimique produira des récoltes additionnelles variant entre $1.50 et $3.00, et même $5.00, tout en laissant à la terre un résidu d'aliment de plantes pouvant être utilisé au cours des saisons à venir."

ALBATROS
FERTILIZER
ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES
INTERNATIONAL FERTILIZERS
LIMITED
QUÉBEC, P.Q.
SAINT JOHN, N.B.

NOUVEAU DEVELOPPEMENT IMPORTANT

Tout fermier fera bon accueil aux nouveaux

"COMPOSES GRANULES ALBATROS" Parce que . . .

(1) leur usage est possible dans toutes les circonstances;
(2) le vent n'emporte pas d'engrais sur les terres incultes ou sur celles de vos voisins;
(3) pas de poussière dans vos yeux ou dans ceux de vos employés;
(4) lorsque lancés à la volée ou en couverture, ils ne causent aucun détriment au feuillage des récoltes debout.

INTERNATIONAL FERTILIZERS LIMITEE
71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, P.Q.

Usines à QUÉBEC, P.Q. et à ST-JEAN, N.B.
Stocks portés à QUÉBEC LÉVIS ET MONTRÉAL

RENSEIGNEZ-VOUS

afin d'obtenir le maximum pour votre argent dans votre prochaine auto à bas prix!

CHEVROLET À BAS PRIX POSSÈDE LES AVANTAGES MODERNES QUI COMPTENT



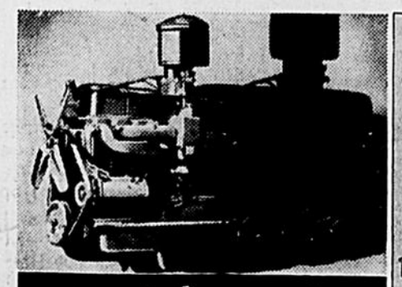
CONCEPTION NOUVELLE "ARISTOSTYLE" AVEC MARCHEPIEDS DE SÛRETE DISSIMULÉS À CHAQUE PORTE



GENOUX MÉCANIQUES DE LUXE SUR TOUS MODÈLES. CAISSES PLUS SPACIEUSES PAR FISHER



COMMANDE PAR VIDE DES VITESSES, SANS SUPPLÉMENT



CÉLÈBRE MÔTEUR À SOUPAPES EN TÊTE





FREINS HYDRAULIQUES SPÉCIAUX, TYPE "SUR-T"

C-6418

CHEVROLET EST *encore* LA VEDETTE!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Emile Beaudry, Tél. 49 — Henri Foisy, Tél. 213

CONCORDE AUTO LTEE

30, Rue CONCORDE —Distributeur— ST-HYACINTHE

Elie Dauphinais, St-Denis Eug. Chagnon, St-Dominique

NOTRE PAGE SPORTIVE

Gérard Côté sera fêté, dans la métropole, samedi soir

Les vétérans du sport se joindront à tous les admirateurs du grand athlète maskoutain lors du grand banquet, suivi d'un bal, qui lui sera offert en l'hôtel Windsor, alors qu'on lui remettra le trophée Jos Cattarinich. — L'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Travaux Publics et de la Voirie et maire de St-Hyacinthe, et quelques-uns de ses collègues seront présents. — Canadiens et Américains assisteront à cette grande soirée.

HONORONS COTE COMME IL NOUS HONORE

Nous avons, à plusieurs reprises déjà fait l'éloge, on ne peut plus mérité, de Gérard Côté, l'athlète par excellence de notre grand pays, le plus grand athlète, même, d'essence canadienne, dont nos annales sportives aient jusqu'ici fait mention.

C'est à ce titre que Gérard Côté sera l'objet, samedi soir, 8 courant, dans la métropole, d'une enthousiaste manifestation à laquelle prendront part non seulement les figures les plus en vue de notre monde sportif mais aussi nos plus hautes personnalités civiles qui désirent rendre un hommage bien mérité à celui qui par ses brillantes victoires a jeté sur les siens un lustre de gloire qu'il convient de signaler et dont il y a lieu de le féliciter chaleureusement.

Gérard Côté fut tout récemment proclamé, haut la main, le plus grand athlète de l'Amérique du Nord!

Ce titre lui revenait d'emblée après les belles performances qu'il a accomplies en moins d'un an et qui lui valurent d'être acclamé, chaque fois, comme l'athlète accompli.

Samedi soir prochain un nouveau témoignage d'admiration lui sera rendu, cette fois, par ses concitoyens du Québec auxquels ont voulu, cependant, se joindre toute une pléiade de sportsmen qui envahiront la métropole, venant de tous les coins d'Amérique pour saluer en notre héros maskoutain une figure des plus marquante dans l'histoire sportive canadienne dont les exploits demeureront longtemps comme un exemple à suivre par les générations qui suivront.

On l'a dit bien des fois. Gérard Côté a bien mérité de sa province. Le fait est qu'on peut l'admirer comme le plus grand athlète que le Canada français a produit. Il a accompli un exploit unique en remportant les honneurs du marathon de Boston et du marathon Yonkers, cela à six mois d'intervalle. Il s'agissait d'un fait qu'aucun athlète au monde a réalisé. Côté a fait une publicité énorme au Canada français, à la province de Québec comme à la ville de Montréal. Le 18 janvier, il recevait des honneurs jamais accordés à un Canadien français à Toronto même lorsqu'on lui présentait le trophée Lou Marsh.

Samedi prochain, ce sera au tour des Canadiens de cette province d'honorer Côté. Espérons que nos compatriotes feront les choses comme Côté le mérite et que la manifestation sera encore beaucoup plus grandiose que celle accordée à Toronto, récemment.

Au banquet, qui commencera à 6.30 hres très précises, Côté recevra le trophée mémorial Jos Cattarinich que Bill Brosseau, un des organisateurs, vient d'obtenir de Mme Cattarinich et de la succession Cattarinich dont le sportsman bien connu Jules Dugal est le gérant et l'administrateur.

Il s'agit d'un superbe trophée à la mémoire d'un grand sportsman. On sait que ce trophée sera accordée, chaque année, à l'athlète canadien français qui s'est mis le plus en vedette dans un sport quelconque.

Gardiens du trophée

On nommera bientôt les gardiens de ce trophée et on redigera les conditions. On peut annoncer dès maintenant, que MM. H.-A. Létourneau et Jules Dugal seront deux des gardiens.

C'est M. Létourneau qui présentera le trophée à Côté, samedi prochain. M. Létourneau sera entouré d'anciens athlètes qu'il a l'heureuse idée de convoquer pour la manifestation à Côté.

A la table d'honneur

A la table d'honneur, on verra les plus grandes personnalités de la province. L'honorable T.-D. Bouchard, ministre de la voirie et des travaux publics, maire de St-Hyacinthe où demeure Gérard Côté, sera un des principaux orateurs. L'honorable Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, a promis d'être présent avec Mme Drouin. Il y aura aussi plusieurs ministres et peut-être le premier ministre lui-même. Son Honneur le maire Raynault sera aussi présent. Le premier magistrat de la ville de Montréal sera le président d'honneur au bal qui suivra le banquet.

Canadiens et Américains présents

En dernière heure, on apprend que tous les joueurs des clubs Canadien et et Américain seront présents à 6.15 hres, quelques minutes avant le banquet. Ils seront présentés individuellement puis ils partiront pour le Forum où ils prendront pas à une joute de la ligue Nationale. Au sujet de cette joute, il est entendu que le banquet sera terminé à temps pour permettre aux assistants de voir le début.

Délégation de Toronto

On s'attend à une délégation de Toronto. Les organisateurs de la manifestation de la présentation du trophée Marsh seront tous présents et on s'attend à ce qu'ils soient accompagnés de plusieurs sportsmen de la ville-reine.

Succès prévu

Bref, tout laisse prévoir le plus grand succès pour le banquet et bal organisés en l'honneur du fameux athlète canadien français Gérard Côté, à l'Hôtel Windsor, samedi prochain. Rappelons que le banquet commencera à 6 heures et 30 très précises. Le bal suivra et se continuera après la joute au Forum.

HOCKEY

Les trois dernières joutes du Club Bourg-Joli Junior ont été nulles. Deux parties furent jouées avec le club A. S. A. du Patronage et l'autre contre l'équipe Bellavance de cette ville; cette rencontre eut lieu sur la patinoire de l'Académie Girouard. La direction du B. J. Jr tient à remercier sincèrement les Frères de ces deux institutions pour l'organisation de ces joutes.

—:o:—

L'INFATIGABLE AU BANQUET COTE

Les officiers et les membres de l'Infatigable qui désirent participer à la grande fête dont Gérard Côté, champion coureur d'Amérique sera l'objet samedi soir, 8 courant, en l'hôtel Windsor, peuvent dès maintenant communiquer avec leur président, M. Urbain Jutras, 232, rue Girouard, Tél. 532.

Celui-ci aura des billets à leur disposition pour le banquet dont Côté sera l'invité d'honneur et auquel assisteront plusieurs personnages de marque.

L'Infatigable offre une fois de plus à Gérard Côté ses plus chaleureuses félicitations pour les beaux succès qu'il a remportés. La gloire dont il s'est couvert au cours de ses splendides performances rejaillit sur toute la région maskoutaine et tout particulièrement sur l'Infatigable dont il est un des membres depuis de longues années.

Qu'on se le dise donc et que tous ceux qui veulent participer à la fête que l'on prépare, dans la métropole, à notre héros communiquent sans tarder avec le président Jutras.

MERCREDI SOIR AU AU CHALET DU CLUB L'INFATIGABLE

Mercredi soir, 12 février, au Chalet de l'Infatigable aura lieu le traditionnel goûter.

Cette fois la fête sera sous la présidence conjointe des camarades W. Desmarais et L. Graveline, du corps de clairons et C. Bessette, tambour-major.

Un joli programme a encore été préparé qui réjouira sans doute tous les participants.

Nos raquetteurs peuvent se faire accompagner de leurs amis et tout se passera, comme à l'ordinaire, dans la plus vive gaiété.

A mercredi soir, donc, au chalet de l'Infatigable.

—:o:—

COTE RECEVRA LA COUPE CATTARINICH

La succession de feu Jos. Cattarinich, jadis co-propriétaire du Club de hockey Canadien et éminent turfman, vient de placer en compétition un magnifique trophée qui sera accordé, chaque année, à l'athlète canadien-français No. 1.

La coupe sera connue sous le nom de trophée mémorial Cattarinich. Elle sera accordée pour la première fois à Gérard Côté, au bal qui sera offert en son honneur à l'hôtel Windsor, le 8 février prochain. Au lieu de donner une réplique, chaque année, la succession offrira une magnifique montre en or gravé au vainqueur.

L'occasion semble propice de rappeler aux sportifs que la fête du 8 février prochain sera un événement sans précédent dans l'histoire. Les organisateurs sont assurés de la présence des figures les plus populaires dans tous les domaines du sport. Chaque personne qui assistera soit au banquet ou au bal, recevra de la part de Gérard Côté, un cadeau personnel qui en vaudra la peine.

Le trophée Cattarinich sera présenté à Gérard Côté, le soir du 8 février, par M. Louis Létourneau, président du Montreal Jockey Club.

PRES DE 2,000 RAQUETTEURS SERONT A ST-HYACINTHE, LES 22 ET 23 FEVRIER

Ils participeront au Semi-Congrès que dirigera M. Urbain Jutras, président de l'Union Canadienne et l'âme dirigeante de l'Infatigable. — Parade, messe et réception civique. — Remise des clefs de la ville par S. H. le Maire, l'hon. T.-D. Bouchard. — Banquet. — Courses et distribution de prix.

UN BEL ENTHOUSIASME

Après le brillant succès remporté dans la vieille capitale où fut tenu leur congrès annuel les 24-25 et 26 janvier dernier, voilà que nos raquetteurs se préparent activement pour leur semi-congrès qui cette fois se déroulera ici même, à St-Hyacinthe les 22 et 23 février prochain.

Le président de l'Union Canadienne, M. Urbain Jutras, semble des plus optimistes et nous apprend que la cité maskoutaine sera le théâtre, à cette occasion, de fêtes splendides au cours desquelles les gais lurons s'en donneront à coeur joie et feront revivre ici les bonnes vieilles traditions de jadis.

Rien ne sera en effet négligé pour qu'il en soit ainsi et déjà les préparatifs vont bon train qui font augurer un succès qui égalera celui enregistré à Québec.

De toutes parts viendront ici de fortes délégations non seulement de raquetteurs représentant tous les clubs enregistrés dans notre province et les centres franco-américains où la raquette a conservé toute sa vogue d'antan, mais aussi plusieurs personnages de marque à qui le sport préféré tant pratiqué jadis par nos ancêtres leur est toujours resté cher au coeur.

C'est avec un bel enthousiasme que les membres de l'Infatigable, à l'exemple de leur président, M. Jutras, et de leurs officiers, préparent un programme dont l'exécution fera époque dans notre région.

La population toute entière est cordialement invitée à se joindre aux raquetteurs pour se réjouir, comme il convient, lors du semi-congrès dont St-Hyacinthe sera le théâtre bientôt.

L'initiative des nôtres sera mise en oeuvre afin que rien ne soit négligé qui puisse contribuer à rendre éclatantes au possible les célébrations qui se dérouleront ici.

Les raquetteurs seront officiellement reçus par les autorités au cours d'une parade dont on voudra garder longtemps le souvenir.

Le chalet du club local n'aura jamais été le témoin de fêtes aussi grandioses que celles qui s'y dérouleront durant ces deux jours où les raquetteurs envahiront de toutes parts notre ville.

M. Jutras promet de très agréables surprises à tous et se dit dès maintenant assuré du complet succès de chacune des manifestations qui marqueront ce ralliement des raquetteurs chez nous.

Il est dans la tradition que le côté religieux soit rigoureusement observé au cours de semblables manifestations.

Aussi dimanche, le 23 février, une messe sera dite spécialement pour les raqueteurs, à 11.30 hres a. m. en l'église Notre-Dame, de cette ville. Un sermon y sera aussi prononcé, à leur intention. Puis les fêtes se continueront dont voici le programme complet que nous communique le président Jutras:

Samedi soir, 2 2février, à 9 hres, soirée au chalet de l'Infatigable.

Dimanche, 23 février

10.00 hres. — Arrivée des clubs invités, gare du Canadien National.

10.30 hres. — Réception à l'Hôtel de Ville par Son Honneur, le maire, l'hon. T.-D. Bouchard et les membres du Conseil municipal. — Présentation des clefs de la ville.

11.00 hres. — Départ de la parade. — Le parcours se fera du palais municipal par les rues Girouard, William, Concorde, Cascades, Bourdages et Girouard jusqu'à l'église Notre-Dame.

A la sortie de l'église, après la messe le cortège suivra les rues Girouard et St-Denis jusqu'aux quartier-généraux de l'Infatigable, Place du Marché.

1.00 hre. — Banquet aux présidents et officiers des clubs ainsi qu'au groupe d'invités présents. — Présentation d'une coupe au club le plus largement représenté.

2.00 hres. — Glissoire au chalet de l'Infatigable.

2.30 hres. — Courses en raquette.

1o 100 verges, pour hommes.
2o 100 verges, pour dames.
3o 880 verges, pour hommes.
4o 220 verges, pour hommes.
5o 5 milles, pour hommes.

L'enregistrement des courses devra se faire dès 1.30 hre au sous-sol de l'Hôtel de Ville.

4.30 hres. — Réception de tous les raquetteurs à la salle du Marché Centre. Goûter et distribution des prix aux vainqueurs des courses.

7.00 hres. — Départ des clubs, en parade, jusqu'à la gare du C. N. R.

On voit que nos raquetteurs auront une journée bien remplie.

Divers comités, comme nous le disons plus haut seront formés qui verront à l'exécution de ce programme du semi-congrès. — Nous en donnerons bientôt la composition.

D'ici là les membres de l'Infatigable se dévouent sans compter et apportent leur concours au président Jutras sur qui retombe la tâche de diriger l'organisation de ces diverses manifestations.

Il n'est aucun doute que le semi-congrès jettera un nouveau lustre sur le sport de la raquette dans notre région.

C'est le voeu que nous exprimons à l'endroit de nos gais lurons.

—:o:—

LES QUILLES

LIGUE DES PETITES QUILLES (Hommes)

29 janvier 1941

EPICERIE LAZURE

M. Larivière	100	134	125	369
R. Lalonde	104	119	121	344
G. Lalonde	122	92	105	319
L. Brodeur	148	142	107	397
Ls. Morin	108	96	86	290
Totaux	582	583	544	1709

AUGER ET GAUCHER

G. Poirier	100	137	88	325
E. Gervais	109	120	119	348
A. Gaucher	96	102	94	292
. Aubry	105	118	141	364
A. Lussier	123	109	120	352
Totaux	533	586	562	1681

Auger et Gaucher gagne 2 parties.

* * *

2 février 1941

HOTEL GRAND TRONC

L. Riendeau	119	100	126	345
R. Charpentier	88	104	108	300
L. Moreau	110	112	94	316
A. Riendeau	95	106	95	296
J. H. Desmarais			114	114
Totaux	412	422	537	1371

PEPSI-COLA

R. Arpin	99	114	123	336
. Létourneau	97	123	97	317
A. Morin	121	110	114	345
A. St-Amand	89	120	132	341
G. Poirier			111	111
Totaux	406	467	577	1450

Pepsi-Cola gagne 2 parties.

* * *

2 février 1941

J. D. DESROSIERS

G. Morin	118	120	92	330
R. St-Roch	106	97	125	328
G. Piché	99		108	207
. Guimette	102	82	150	334
Eug. Dyotte	113	146	86	345
J. P. Beauregard		76		76
Totaux	538	521	561	1620

GOTHAM

E. Bérubé	126	127	109	362
A. Chabot	70	100		180
.. Bibeau	116	107	135	358
C. Richard	92	98	150	340
.. Gagné	93	85	101	279
.. Gingras			88	88
Totaux	497	527	583	1607

Gotham gagne 2 parties.

* * *

3 février 1941

HOTEL UNION

Chabot	116	121	91	328
R. Riendeau	79			
.. Borduas	115	116	121	352
E. Pritchard	121	70	94	285
H. Barré	154	155	151	460
		101	107	208
Totaux	585	563	564	1712

(Suite en page 10)

GRAND GALA DE LUTTE, SAMEDI SOIR, 8 FEVRIER AU STADE MOLSON

Le maintenant célèbre Ali Aliba, farouche gladiateur qui a déjà fait ses preuves chez nous fera face, cette fois, à Butch Shapiro, un vieux rival. — Rencontre qui promet de bien vives émotions. — Paul Gaudette vs Maurice Letchfort en semi-finale. — Joe Conkle et Jack Britton règleront aussi leurs comptes.

AL BROSSEAU VS BILL O'BRIEN

Après avoir été témoins des enlevantes rencontres cédulées samedi soir dernier, au Stade Molson, les fervents maskoutains de la lutte ne seront pas surpris du programme inscrit pour samedi soir prochain, au même endroit, par le promoteur Amédée Ferland.

Ils sauront même gré à ce dernier d'avoir retenu les services du toujours populaire Ali Aliba qui, cette fois fera face à un non moins dur adversaire, Butch Shapiro, un rival de toujours.

Les deux hommes ont déjà fait leurs preuves dans l'arène mais nous ne les avons pas encore vus à l'oeuvre l'un contre l'autre au Stade local.

On connait les tactiques brutales du turc Aliba comme, aussi, le peu de patience de Shapiro devant celui qui peut vouloir employer contre lui des moyens qui ne lui plaisent pas toujours.

C'est donc dire que samedi soir, 8 courant, la rencontre principale, au Stade Molson peut nous réserver des surprises que l'on ne voudra pas manquer de voir.

Paul Gaudette, dont on se rappelle fort bien, aussi, fera les frais de la semi-finale avec Maurice Letchfort.

Ce sont là deux lutteurs dont la rivalité promet de donner lieu à une rencontre pathétique au possible. Tous deux entendent bien l'emporter et il sera intéressant de les voir à l'oeuvre et de suivre attentivement toutes les péripéties de cet engagement qui promet

(Suite en page 10)

BIENTOT
au MASKA
"NORTHWEST MOUNTED POLICE"
avec Gary Cooper
Madeleine Carroll
Paulette Goddard
Suivez nos annonces

TIGER DELISLE L'EMPORTE SUR SAM CHUCK, SAMEDI DERNIER

Le gladiateur canadien-français prend deux chutes, samedi soir dernier, au Stade Molson, sur son dangereux rival qui faillit lui causer une bien désagréable surprise. — Joe Conkle est terrassé par Butch Shapiro. — Ben Jackson et Jack Britton sont disqualifiés. — Bill O'Brien prend une chute sur Anthime Arbour.

UNE SEANCE MOUVEMENTEE

Sam Chuck, dont on a vanté, non sans raison toute l'habileté et l'endurance, n'a pas été de force, samedi soir dernier, contre le non moins fameux Tiger Délisle.

Les nombreux spectateurs qui remplissaient à sa capacité le Stade Molson furent témoins, en effet, d'un combat qui ne le cédait en rien à tous ceux dont nous avons été témoins depuis les activités du promoteur local, M. Amédée Ferland dans ce domaine.

Celui-ci, à n'en pas douter, tient à présenter, chaque semaine, à tous nos fervents de la lutte des programmes de premier choix et si les choses continuent ainsi il atteindra pleinement son but.

On ne pouvait désirer mieux que chacune des rencontres inscrites au programme de samedi soir dernier.

La rencontre principale a fourni toute une série d'émotions suscitées par chacune des phases au cours desquelles Sam Chuck et Tiger Délisle tentèrent d'affirmer leur supériorité l'un sur l'autre.

Le Canadien devait cependant l'emporter, prenant deux chutes sur trois, s'assurant la première, après 11 minutes d'efforts remarquables sur son concurrent, perdant la seconde, en 2 1-4 minutes mais en reprenant, treize minutes plus tard pour l'emporter enfin contre son redoutable et rusé adversaire.

La semi-finale, entre Butch Shapiro et Joe Conkle ne fut pas moins intéressante que la rencontre principale.

Conkle, dont on se souvient des beaux exploits dans l'arène locale n'était sans doute pas à son meilleur et dut céder devant l'habile gladiateur qu'est indiscutablement Shapiro, après 19 minutes d'efforts surhumains pour venir à bout de celui-ci.

Cette rencontre fut de toute beauté, cependant et il convient d'en féliciter les deux athlètes pour le courage et

(Suite en page 10)

AU CLUB OUVRIER INDEPENDANT

Les damistes rivalisent d'ardeur et d'habileté. — 10e anniversaire célébré bientôt.

Le jeu de dames bat son plein au Club Ouvrier Indépendant et les diverses équipes rivalisent entr'elles au point de rendre souvent très incertain le résultat des diverses rencontres qui y sont régulièrement cédulées.

Chaque dimanche, à 2 hrs p. m., deux équipes sont aux prises, bien déterminées à gagner. Il en sera ainsi dimanche, 9 courant et comme à l'ordinaire de nombreux amateurs de ce passe-temps favori iront suivre les péripéties des diverses parties qui mettront aux prises de véritables experts du damier.

D'ici peu le Club Ouvrier célèbrera son dixième anniversaire de fondation. De belles fêtes sont à s'organiser pour cet évènement et promettent déjà de remporter le plus beau succès. Nous en reparlerons sous peu.



BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'Abbé Frs-X. COTE

Température du 30 janvier au 5 février 1941

Date	Baromètre à 8 h. a. m.	Température à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie	Neige
30	30.12	—14	3	—15		
31	29.92	1	17.5	—14.8		0.10
1	30.14	11	20	— 1.		0.90
2	29.92	11	18	4		0.80
3	30.06	8	25	— 2		
4	30.18	19	27	6		
5	30.08	5	24	0		

Précipitation: Neige: 1.80 — Pluie: 0.00 — Totale: 018.
39 Heures de soleil — Nébulosité moyenne: 3.3/10

REMARQUES:
Moyenne maxima: 18.3 — Moyenne minima: —3.2.
Janv. moyenne maxima: 18.10 — Moyenne minima: —0.75.
Pluie: 0.32 — Neige: 16.90 — Précipitation totale: 2.01.
Soleil: 187 hrs. — Nubulosité: 3.1/10.

LOUIS MORRISSETTE
27 ans au service de Paquet & Godbout
Maintenant
Entrepreneur-Général en construction
Boutique de portes, chassis, et tous genres de préparation de bois.
Spécialité: Moulures.
1 rue St-Pierre
Vill. La Providence
Tél. 670-M

A. ROBERT & FILS
Manufacturiers de
MATELAS A RESSORTS
ou tout autre genre
ATTENTION. — Désinfection et nettoyage à domicile
Matelas, Oreillers, Coussins, Chesterfields, Studios, Tapis, Intérieurs d'autos, etc...
81 Saint-Michel Tél.: 523
Saint-Hyacinthe

Tél. 775 Soir 918
J. E. ST-ONGE
Entrep.-Electricien
248 Cascades
Saint-Hyacinthe, P. Q.

Téléphone Bell 680
L.-J.-J. BERNARD
Entrepreneur Général
Maçon, Briqueteur, Plâtrier, Bois et Peinturages
Spécialité: Corniches et Ornements d'Eglises.
Travail au Stucco
Ouvrage garanti.
Etablie depuis 25 ans
130 LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. 1161
J. MENI
Travaux en
STUCCO et PLATRE
TUILES et TERRAZO
Spécialité:
TRAVAUX DE FANTAISIE
Graftex au même prix que le plâtre onyx
7 rue BEAUPARLANT
SAINT-HYACINTHE

A VENDRE

A VENDRE. — Terrains dans le Bourg-Joli $250. chacun. Aussi plusieurs propriétés dans les différentes parties de la ville. S'adresser à la Succession Eugène Benoit, 102 Ste-Anne, Ville. jno-9a.

A VENDRE. — Piano usagé ainsi que meubles. S'adresser à Gec. Girouard, 220 Cascades, chez N. G. Valiquette. jno-22n.

A VENDRE. — Ménage complet (ameublements de salon, cuisine et chambres). S'adresser à Mme J.-A. Vaillancourt, 10B rue Notre-Dame. 31ja.-7fv.

A VENDRE. — Magasin de coupons à vendre, pour cause de santé. Bonnes conditions. S'adresser aux bureaux du CLAIRON, 67 rue Mondor, St-Hyacinthe. 17-24-31-ja.-7-14fv.

A VENDRE. — VILLA moderne. Terrain 55' x 102' (pds), parquets de bois franc, murs en crépi, chauffage à l'eau chaude par fournaise à l'huile dans la cave cimentée, termes de vente très favorables. S'adresser à 28 Rue Girouard. 31ja.-7-14-21-28fv.

A VENDRE OU A ECHANGER. — Boulangerie située dans les Cantons de l'Est, à vendre ou à échanger pour propriété sise à St-Hyacinthe. S'adresser à M. Roméo Legendre, 95 rue Leman, Ville. Jno-31ja.

A VENDRE. — Plumes d'oies. Aussi engin à gazoline, 2 forces. S'adresser à M. Philibert Chicoine, Ste-Rosalie, Tél. 701-2. jno-7fv

A VENDRE OU A ECHANGER. — Terre de 175 acres, dans les Cantons de l'Est, à 3 milles de Coaticook. Bonnes bâtisses et eau courante. Peut garder de 20 à 25 vaches. A vendre ou à échanger pour propriété dans St-Hyacintre. S'adresser à Eugène Laroche, 32a rue St-Paul, St-Hyacinthe. 7-14-21-28fv

A VENDRE. — Laveuse électrique de marque Beatty. En très bon ordre. S'adresser à Mme J. A. Vaillancourt, 10b, rue Notre-Dame. 7f.

A VENDRE. — Ameublement pour 4 appartements (salon, chambres et cuisine) à vendre au complet ou au morceau. S'adresser à 96 Concorre. 7-14f

A QUI LA CHANGE? — Ford coach de luxe, 35, license, prestone, chaines, chaufferette, radio Philco, pour vendre, aujourd'hui, $225.00 comptant, ou la meilleure offre. S'adresser à 24 rue St-Louis, Saint-Joseph, Co. St-Hyacinthe. 7f

A VENDRE. — Divers articles de ménage tels que: poêle, laveuse à la main, table de cuisine, chaises, tables de salon, banc-lit, couchettes, glacière, lingerie, etc. S'adresser à Jos. Desfossés, 11 rue St-Dominique. 7fv.

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER. — Ancienne résidence P. Paquet et J. T. Godbout, 90-92, rue St-Pascal. Système de chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, cuisine moderne, beau grand jardin. S'adresser à Paquet & Godbout, Tél. 90 ou à Antonio Godbout, 133, rue Girouard. Tél. 89. 5av.-jno

A LOUER. — Logement de 5 appartements, chauffé; eau chaude; garage chauffé, au No. 286 rue Girouard. S'adresser à Raoul Lassonde, 284 Girouard, Tél. 350. jno-17ja

A LOUER. — Logis situés dans maison neuve, 4 et 5 appartements, chambre de bain en tuile, plancher en bois franc. De $20 à $25 par mois. S'adresser à Léo Perrault, 203 rue Cascades, Tél. 1065-J 17-24-31ja.-7fv.

A LOUER. — Logement de sept appartements, chauffé, eau chaude à l'année. Garage chauffé. S'adresser à Mme J. A. Côté, 347 rue Girouard, Ville. jno-24ja

A LOUER. — Logements de 4 et 5 pièces à louer. S'adresser à M. François Jetté, 227 rue Girouard. 24-31ja.-7-14fv.

A LOUER. — Logement chauffé de 3 appartements et chambre de bain. Garage chauffé. Situé sur la rue Laframboise près de Bourassa. S'adresser à 146A Laframboise, Tél 937-J. jno-7fv

A LOUER. — Logement de cinq appartements et chambre de bain. Garage. S'adresser au No. 24 St-Louis, Vill. St-Joseph, Tél. 881-W 31ja.

A LOUER. — Logement de 6 appartements avec en plus solarium, dépense et chambre de bain. Cave en ciment et fournaise à air chaud. Garage. Situé au No. 164 rue Ste-Anne. Pour informations, s'adresser à Mme Jos. Robidoux, 28½ rue Héloise. 7-14-21-28fv.

A LOUER. — Logment de 6 appartements avec en plus chambre de bain et cuisinette. Neuf, très moderne (bain tombeau). Chauffé. Conditions faciles. Situé au No. 38 rue Morrison. Pour informations, s'adresser à Henri Gendreau, 43 rue St-Antoine. 7-14-21-28fv.-7mr

A LOUER. — Logement de six pièces, chauffé. S'adresser à Maurice St-Pierre, 90 17e Ave. Ste-Anne, Ville. 7f.

A LOUER. — Logement de 4 appartements et solarium. S'adresser à Louis Morissette, 1 rue St-Pierre, Vill. La Providence, (près Village St-Joseph), Tél. 670m. 7-14-21-28f

A LOUER. — Logement de 4 pièces, avec chambre de bain. Moderne. Situé rue St-Pierre, Vill. LaProvidence, en face de la propriété de Joseph Fontaine (deuxième maison passée l'église). S'adresser à G. Vanier, Canadian Canners Ltd, Tél. 220. jno du 7f

A LOUER. — Plusieurs logements de différentes grandeurs à louer. S'adresser à la succession Eugène Benoit, 102 rue Ste-Anne. jno du 7f

A LOUER. — Logement moderne, cinq pièces et chambre de bain, au premier étage. Chauffé, fournaise dans la cave. S'adresser à Théo. Gauthier, 50 Bourdages. 7fv.

A LOUER. — Logement 5 appartements, tank à eau chaude, chambre de bain, situé au no 21 rue Mondelet. S'adresser à Mme Jacques Turcotte, 103 Concorde, Tél. 906. 7fv.

A LOUER. — Deux logements modernes de cinq appartements, chambre de bain, garage, grand terrain pour jardinage. Bon marché. Situé près de l'entrée du chalet des raquetteurs. S'adresser au No. 92a, rue St-Pierre, La Providence. Tél. 1082j. 7-14-21f.

A LOUER. — Logement moderne, 5 pièces et chambre de bain. Planchers en bois franc. Eau chaude et eau froide. Cuves pour lavage dans la cave. Situé au No. 21 rue Laurier. S'adresser à M. Henri Gendreau, au No. 43 rue St-Antoine. 7-14-21-28 fv.

A LOUER. — Logement chauffé de 6 appartements et chambre de bain. Eau chaude à l'année. S'adresser à 79 rue St-Pierre, LaProvidence. jno-7fv

A LOUER. — Sur la rue St-Pierre un logement de six appartements, planchers de bois franc, chambre de bain, aussi jardin si désiré $20.00 par mois; s'adresser à Théo Ménard, rue St-Pierre, LaProvidence. (2ième maison passée l'église du Précieux-Sang). jno-7fv.

A LOUER. — Logement moderne, 5 grandes pièces, chambre de bain et dépense en plus. Hangar sur le même étage. S'adresser à 108 Ste-Anne, Magasin Lazure. 7fv

A LOUER. — Logement moderne six appartements et chambre de bain; dépense, planchers de bois franc. Eau chaude et eau froide. Situé à 27e Ave. Choquette. S'adresser à O. Mercier, 17 rue St-Pierre, Ville. 7-14fv

DIVERS

DE $5.00 A $12.00
Vous pouvez acheter un très bon poêle" usagé au Magasin Bélanger en face de la Station de Police. (9 mars 30) jno

DESIRE LOUER GARAGE. — On demande à louer garage pour entreposer ménage. Correspondre avec ou s'adresser à Joseph Desfossés, 11 St-Dominique, St-Hyacinthe. 7fv

ON DEMANDE une servante d'expérience. Bonnes références exigées. S'adresser à 330 rue Girouard. Tel. 618. 7fv

DEMANDE D'EMPLOI — Jeune homme actif et bilingue, de plusieurs années d'expérience dans magasin général, pouvant fournir très bonnes références, demande emploi permanent — ville ou campagne, (Spécialité, épicerie ou ferronnerie). S'adresser au CLAIRON 17-24-31ja.-7-14fv

CHAMBRE ET PENSION. — Chambre et pension pour homme seulement. S'adresser à 54 St-Paul, St-Hyacinthe. 24-31ja.-7-14fv

ON DEMANDE à louer un logis de 7 appartements, situé au centre de la ville. S'adresser à Tél. 1121. 17-24-31ja.-7fv.

DEMANDE D'EMPLOI comme servante. — Jeune fille désire emploi de servante dans maison privée. S'adresser à Alcide Dépôt, St-Guillaume Station ou téléphoner à l'Hôtel Cusson à St-Guillaume. 7fv

A ECHANGER. — A Montréal, 2 logements neufs semi-détachés, bien situés, modernes. Appartements finis dans cave, se loue très bien. Aussi grande terre, Co. Nicolet, à échanger pour maison de rapport ou autre à Saint-Hyacinthe, construction neuve; bien situés. S'adresser à Mme J. Piché, St-Sébastien, (Iberville). 7-14fv

PERDU. — Chapelet couleur mauve, dans étui en cuir noir. Prière de le rapporter au Clairon, 67 Mondor, Ville. 7fv.

DEMANDE. — Tourneurs sur fer et mécaniciens expérimentés pour emploi permanent. Mentionnez expérience. S'adresser à Boite Postale No. 50, St-Hyacinthe.
Ne seront admises les demandes venant d'employés travaillant pour une firme, une société ou un autre patron engagé dans la production de munitions, d'outillage de guerre ou d'approvisionnements pour les forces armées, que si ces dits employés ne sont pas réellement occupés à leur métier ou à leur occupation habituelle. 7fv.

JEUNE FILLE DEMANDEE. — On demande une jeune fille possédant diplôme commercial. Devra savoir sténographie bilingue, clavigraphie, anglais et comptabilité. S'adresser à Jean-Paul Brault, Bureaux Edifice le Clairon, 67 rue Mondor.

AVIS PUBLIC

Dans l'affaire de la Faillite de Alfred Lebel, 86 rue Mondor St-Hyacinthe.

Vente à l'enchère publique à 2 hres p. m., samedi le 8 février 1941, au Café Royal, no 86 rue Mondor, St-Hyacinthe, de tout l'actif du cédant autorisé.

Marchandises	$ 67.67
Garnitures, ustensiles	203.45
Créances aux livres	108.32
Outillage et installation	456.55
	$835.99

Conditions de vente — Comptant.
J. W. ST-ONGE,
Syndic licencié.
5 février 1941.

LISEZ LE "CLAIRON"

ATTENTION! ATTENTION!
Mme J. Laflamme, dont la clientèle devient sans cesse grandissante d'année en année, a le plaisir d'annoncer à la population de St-Hyacinthe et des environs qu'elle fera bientôt une grande vente de fourrure. A ce sujet suivez bien notre annonce dans ce journal.
MME J. LAFLAMME
47 St-François
Placé du Marché
Téléphone: 1217-W.

Architecte-Evaluateur
RENE BLANCHET A. D. B.-A.
Plans, Devis, Evaluations, Consultations
Pour tous genres d'édifices
Plans et devis de résidences et de maisons à appartements
7, Rue ST-DENIS, TEL.: 50 ST-HYACINTHE

EXCURSIONS
A PRIX REDUITS
A TOUS LES ENDROITS DE
L'OUEST CANADIEN

DEPARTS:
Tous les jours du 15 fév. au 1 mar
LIMITE DE RETOUR: 45 jours

BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Les billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits pouvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à tout endroit au Canada, au cours de l'aller ou du retour, ou dans les deux cas, en dedans de la limite du billet, sur demande au Conducteur; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie Mich. et à l'ouest suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes donné:—
que la Municipalité de la Ville d'Acton Vale, Comté de Bagot, s'adressera à la Législature de Québec à la présente session pour demander que les règlements 232 et 233 de la Municipalité de la Ville d'Acton Vale, accordant à "THE ACTON SHOE COMPANY LIMITED" et "THE ACTON RUBBER COMPANY LIMITED" et à leurs ayant causes des évaluations fixes et d'autres droits et privilèges, soient par législation ratifiés, confirmés, déclarés obligatoires et que les évaluations fixes qui y son mentionnées soient obligatoires pour la municipalité et les compagnies, leurs successeurs et ayant causes et leur profitent.
Blain et Fauteux
Procureurs de la ville d'Acton Vale
31ja.-7-14-21fv

Canada,
Province de Québec,
District de Saint-Hyacinthe.
No. 4329.
COUR SUPERIEURE
DAME HORTENSE BARSALOU, de Ste-Marie de Monnoir, district de St-Hyacinthe, épouse commune en biens de Arthur Bessette, cultivateur, du même lieu.
Demanderesse.
vs
LE DIT ARTHUR BESSETTE, du même lieu, Ddéfendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le cinquième jour de février 1921.
(Signé) VICTOR CHABOT,
Procureur de la demanderesse.
VRAIE COPIE.
VICTOR CHABOT,
Procureur de la demanderesse.
7-14 f.

REMERCIEMENTS

Mme René Boucher remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. René Boucher, soit par offrande de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

REMERCIEMENTS

M. Emilien Chabot remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son épouse (née Germaine Boulay), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

LA LANGUE FRANCAISE EST LA PLUS BELLE AU MONDE

(Suite de la page 3)

arrive fréquemment d'employer des termes impropres; que notre prononciation est souvent défectueuse, et que notre articulation manque de fermeté, mais d'autres reproches aussi graves peuvent être formulés à l'égard des parlers de plusieurs provinces de France.

"Pour suppléer à l'insuffisance de notre vocabulaire, il y a lieu pour nous de recourir à la lecture attentive des bons auteurs français et canadiens-français. Pour corriger les défectuosités de la prononciation et de l'articulation, il faut fréquenter *les milieux où l'on* s'exprime correctement.

"Dans la famille, la conversation a une valeur éducative de premier ordre et sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention des parents. Il faut que les parents en connaissent bien l'immense pouvoir et aussi les dangers possibles. Nul n'a de moyens aussi puissants que les parents pour former l'esprit de leurs enfants et leur apprendre à bien parler. Ils doivent s'abstenir d'employer, en causant avec leurs enfants, un langage vulgaire ou incorrect. Il est regrettable de constater que parfois les enfants perdent à la maison les principes et les habitudes de bon langage qu'ils apprennent à l'école, ou au collège. Les parents qui ont à coeur le bien de leurs enfants doivent leur apprendre à parler correctement et surveiller leur vocabulaire, car il y a là un élément de succès dans leur carrière. Pour atteindre cette fin, les parents doivent d'abord donner l'exemple à leurs enfants en soignant eux-mêmes leur langage, car l'enfant n'invente rien, mais il imite à la perfection, et il imite surtout ses parents, parce qu'il les aime et qu'il les admire.

"Et pour terminer cette brève causerie, veuillez me permettre de vous relire ces beaux vers d'Albert Lozeau:

"La Langue Française"

Langue française, enfin voici que l'on te fête!
Notre rêve et notre âme en tes mots vont chanter!
Oui, le temps est venu pour nous de l'exalter.
La plus fine, la plus claire, la plus parfaite!

De tes sons caressants l'oreille est satisfaite.
Ton harmonie est douce au coeur désenchanté:
En te parlant, la bouche a parlé de beauté
Gloire éternellement aux hommes qui t'ont faite!

Parfois, sans le vouloir, hélas, nous t'offensons!..
Dans la vieille cité nous nous réunissons
Pour te jurer amour, respect et vigilance

Pardonne à la faiblesse en faveur de la foi!
Et si, faute d'avoir su garder le silence,
Je t'ai blessée en te louangeant absous-moi!"

TIGER DELISLE L'EMPORTE SUR SAM CHUCK SAMEDI DERNIER

(Suite de la page 9)

l'endurance dont ils firent preuve.

Eddy Ben Jackson et Jack Britton ont cependant fourni l'engagement spectaculaire de la soirée. Tous deux employèrent des tactiques peu dignes de mention pour se voir disqualifiés par l'arbitre.

Cet engagement a fait vivre aux nombreux spectateurs qui remplissaient le Stade, des minutes d'émotion intense et finalement le maitre de l'arène dut mettre un terme aux ambitions de l'un comme de l'autre afin d'empêcher que la rencontre ait un dénouement que l'on eut regretté, au train où les deux gladiateurs y allaient.

Excellents athlètes tous deux ils oublièrent cependant que sur le matelas il est des règles qu'il faut suivre et respecter. Ils avaient à régler de vieux comptes et s'y appliquèrent de leur mieux.

Mais ce n'était pas là ce que l'on attendait d'eux et malgré la furie qui s'était emparée de nos deux hommes force leur fut de cesser de se chamailler et de retourner à leurs quartiers avant qu'une décision puisse être rendue pour l'un ou pour l'autre.

Bill O'Brien et Anthime Arbour, dans la première rencontre de la soirée fournirent un meilleur combat que l'on s'y attendait.

Loin d'être novices ils firent preuve, tous deux, d'une belle ardeur et O'Brien doit à sa ruse habituelle de l'avoir emporté après 12 minutes d'efforts qui lui valurent bien la victoire.

Bref, la séance de samedi soir dernier, au Stade Molson plut à tous les amateurs qui s'étaient rendus à l'appel du promoteur Ferland.

Il ne faut pas douter que chaque semaine le Stade se remplira à nouveau, le samedi soir, si l'on continue de nous offrir des programmes où nos amateurs trouveront l'occasion de se distraire et de s'intéresser, toujours, au sport de la lutte qui semble devenir de plus en plus populaire chez nous.

: o :

LES QUILLES

(Suite de la page 9)

EPICERIE LAZURE

. Morin	89	113	76	278
M. Larivière	103	130	83	316
R. Lalonde	95	110	108	313
L. Brodeur	120	137	109	366
. Houle	120	116	107	343
Totaux	527	606	4683	161

Totel Union gagne 2 praties.

* * *

LIGE FEMININE

4 février 1941
PEPSI-COLA

G. Chevrier	79	92	85	256
. Boulay	67	104	71	242
R. Hébert	108	94	67	269
M. Lemoine	63	68	77	208
H. Barré	128	93	110	331
Totaux	445	451	410	1306

DONAHUE CORP.

E. Cloutier	62	83	77	222
D. Lafrançois	70	66	74	210
E. Desmarais	40			4
V. Riendeau	67	50	71	188
E. Laroche	62	78	76	216
G. Lapierre		62	71	133
Totaux	301	339	369	1009

Pepsi-Cola gagne 3 parties.

* * *

30 janvier 1941
DONAHUE CORP.

E. Desmarais	55	62	73	190
E. Cloutier	58	76		134
P. Gagnon	54		76	130
C. Chauvette	43	56	67	166
V. Riendeau	88	75	70	233
G. Lapierre		84	65	149
Totaux	298	353	351	1002

ROYAL

. Gladu	54	52	65	171
. Benoit	41	42	42	125
. Blanchard	55	55	58	168
J. Fournier	41		40	81
M. Paquette	81	64	91	236
M. Lapierre		34		34
Totaux	272	247	296	815

Donahue Corp. gagne 3 parties

: o :

GRAND GALA DE LUTTE SAMEDI SOIR, 8 FEVRIER AU STADE MOLSON

(Suite de la page 9)

une foule d'émotions de toutes sortes.

Joe Conkle sera de nouveau au programme, samedi soir, au Stade Molson.

Cette fois l'Irlandais fera face à Jack Britton que l'arbitre disqualifiait samedi soir dernier, lors de sa rencontre avec Ben Jackson.

Ce sont là deux fougueux gladiateurs que l'on voudra voir à l'oeuvre pour enfin apprécier leur habileté et acclamer celui des deux qui aura raison de l'autre. Ils se promettent bien de vider une fois pour toutes les vieilles ambitions qu'ils se disputent depuis longtemps et nous assisteront là à une rencontre qui voudra tout autant que la finale entre les maitres mentionnés plus haut.

La première rencontre de la soirée mettra aux prises deux jeunes lutteurs qui ont déjà fait leur marque ici: Al Brosseau et Bill O'Brien.

Ce dernier l'emporta samedi soir dernier, contre Anthime Arbour, après 12 minutes de combat mais il n'aura peut-être pas ce même avantage, le 8 courant, sur Al Brosseau.

Celui-ci est un redoutable lutteur dont les exploits ne se comptent plus et il sera intéressant de le voir à l'oeuvre contre le rusé Irlandais qui n'attend plus que le moment de lui faire face afin de l'emporter.

Somme toute, le promoteur Amédée Ferland nous réserve encore, pour samedi soir prochain, une très belle séance de lutte et il n'est aucun doute qu'une fois encore le Stade Molson sera le rendez-vous, ce soir-là de tous les amateurs maskoutains qui s'y régaleront on ne peut mieux et pourront applaudir à leur guise aux exploits de leurs favoris respectifs.

En foule, donc, au Stade Molson, samedi soir, 8 courant!

A LOUER
6000 PIERS DE PLANCHER
Au-dessus de l'atelier de
LA MACHINERIE OMEGA LIMITEE
En droit idéal pour manufacture ou entrepôt. Système de chauffage à l'eau-chaude. S'adresser à:
42 Rue MONDOR ST-HYACINTHE, P. Q.

SALON D'OPTIQUE
MARCEL GOSSELIN
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Examen de la Vue — Lunettes
HEURES DE BUREAUX:
Lundi — Mercredi — Vendredi — Samedi, 9 a. m. à 9 p. m.
Mardi — Jeudi 9 a. m. à 5 p. m.
Au-dessus du magasin Cusson et Cusson
Tél. Bureau 215
Maison Privée 355

A LOUER
BUREAU
Grand local pouvant être divisé en suite de bureaux (ancienne place de l'Unité Sanitaire). Chauffé. Très pratique pour professionnels ou hommes d'affaires. Situé Blvd Girouard, Edifice Théâtre Corona.
LOGEMENTS
Logement de six appartements et chambre de bain. Très propre. Planchers de bois franc. En face de l'hôtel Ottawa, au No 91 rue St-Antoine.
Logement de six appartements. Bon marché. Situé au No. 60½ rue Ste-Anne.
MAGASIN
Local pour magasin dans l'Edifice La Maskoutaine Ltée, en face du marché centre, angle Cascades et St-Denis. Très bonne place d'affaires.
Pour informations, s'adresser à
JEAN-PAUL BRAULT
BUREAUX EDIFICE "LE CLAIRON"
JOUR: TEL. 143 67 rue MONDOR
SOIR: TEL. 69J 60 rue STE-ANNE

A LOUER
BUREAU
Grand local pouvant être divisé en suite de bureaux (ancienne place de l'Unité Sanitaire). Chauffé. Très pratique pour professionnels ou hommes d'affaires. Situé Blvd Girouard, Edifice Théâtre Corona.
LOGEMENTS
Logement de six appartements et chambre de bain. Très propre. Planchers de bois franc. En face de l'hôtel Ottawa, au No 91 rue St-Antoine.
Logement de six appartements. Bon marché. Situé au No. 60½ rue Ste-Anne.
MAGASIN
Local pour magasin dans l'Edifice La Maskoutaine Ltée, en face du marché centre, angle Cascades et St-Denis. Très bonne place d'affaires.
Pour informations, s'adresser à
JEAN-PAUL BRAULT
BUREAUX EDIFICE "LE CLAIRON"
JOUR: TEL. 143 67 rue MONDOR
SOIR: TEL. 69J 60 rue STE-ANNE

Poussins ROY
A partir de la fin de février, nous produirons chaque semaine des milliers de poussins provenant de fortes pondeuses ayant subi l'épreuve du sang.
RACES: NEW-HAMPSHIRE ROUGE
PLYMOUTH ROCK BARREE
LEGHORN BLANCHE
LIGHT SUSSEX
Nous offrons aussi des poussins SEXES 90% garantis soit poulettes ou cochets. Demandez circulaire et liste de prix.
Les POUSSINS ROY sont produits par le PLUS GROS COUVOIR INDEPENDANT DE LA PROVINCE.
COUVOIR ROYAL, St-Jude, Qué.

LA COMPAGNIE
"LA MASKOUTAINE"
ENTREPRENEUR GENERAL EN CONSTRUCTION
Bâtisses neuves, travaux de réfection ou de rénovation, etc.
S'adresser à 67A Rue MONDOR
TEL. 143 — ST-HYACINTHE

MINISTÈRE DU SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
HON. HECTOR PERRIER, Ministre JEAN BRUCHÉSI, Sous-Ministre
ECOLE TECHNIQUE
200, rue Sherbrooke ouest, Montréal
Cours d'Automobile
Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 6, 8 et 12 cylindres. Venez voir ou écrivez. Demandez prospectus no 9F.
Le prochain cours commencera le 17 février 1941.

Tél. 143
JEAN-PAUL BRAULT
AVOCAT
Edifice "Le Clairon"
67 rue Mondor Saint-Hyacinthe

S. E. MGR DECELLES ENCOURAGE FORTEMENT L'EPARGNE DE GUERRE

(Suite de la page 1)

peu d'argent de côté, en prévision des jours moins prospères de l'après guerre. L'épargne qui s'impose à l'heure actuelle, plus peut-être qu'en tout autre temps, les citoyens sont invités à la prêter au gouvernement canadien, en achetant des certificats d'épargne de guerre ou des timbres de guerre.

Tous les bureaux de poste du pays vendent des timbres de guerre. Toute les banques peuvent recevoir les demandes d'achat de certificats. Avec $4.00 par mois, un ouvrier peut obtenir un certificat de $5.00. il peut économiser $8.00 par mois, il peut acquérir un certificat de $10.00. $20.00 peut assurer un certificat de $25.00 et $80.00, un certificat de $100.00. Personne ne peut acheter plus de certificats que pour $600.00 annuellement. Ces certificats sont exempts de l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement canadien ambitionne par cette campagne de recevoir $10,000,000 par mois des citoyens du pays et cet argent doit servir à l'effort de guerre du Canada. Tous les certificats seront rachetés au bout de 7½ ans et seront payés à leur pleine valeur par le gouvernement. L'objectif de cette campagne est d'intéresser 20% de la population canadienne à acheter régulièrement des certificats ou des timbres d'épargne. Telles sont là quelques-unes des observations faites à l'assemblée par les distingués visiteurs venus de la métropole.

Son Excellence Mgr Decelles a bien voulu assurer les organisateurs de cette campagne de sa sympathie la plus vive et la plus active. Il se propose d'encourager ce mouvement en adressant une lettre à MM. les curés du diocèse, avec prière d'user de leur influence auprès de leurs paroissiens pour les encourager à souscrire à cette entreprise. Cette campagne, dit-il, "rentre bien dans l'esprit de l'Evangile. L'économie, l'épargne, la modération, le détachement des plaisirs sont autant de vertus enseignées par la religion catholique". Il souhaite tout le succès possible à cette campagne et lui donne son entière adhésion.

Me T.-A. Fontaine, c.r., m. p., a rappelé de son côté les avantages de l'économie et de l'épargne et a signalé particulièrement le fait qu'un grand nombre d'ouvriers de la ville profite directement de la production de guerre. Il n'est que juste qu'en économisant pour des jours moins brillants, ils confient leurs épargnes au gouvernement, qui se servira de ces économies pour nous défendre et nous protéger.

Après quelques questions posées aux visiteurs, l'assemblée s'est terminée par le choix de Me Victor Chabot, c. r., comme président du comité local d'organisation. Ce dernier, en acceptant de servir cette cause qui intéresse l'avenir du pays, a fait appel à la coopération de tous les citoyens, en rappelant que Saint-Hyacinthe serait à la hauteur de la situation comme elle l'a toujours été, particulièrement dans les campagnes de souscription en faveur de la Croix Rouge. Me Chabot doit former sous peu le comité d'organisation qui sera chargé d'intéresser tous les citoyens à cette nouvelle souscription à base d'épargne.

———— : o : ————

LE CONSEIL MUNICIPAL A TENU LUNDI SOIR SA SEANCE REGULIERE

(Suite de la page 1)

Honneur le maire, concernant l'ordonnance rendue par ce tribunal dans l'affaire Abraham Lépine, ainsi que de l'opinion légale qui a été demandée à la dernière séance à Mtre Ph. Pothier.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Graveline, et il est résolu, que Mtre Ph. Pothier, avocat, soit autorisé à demander au nom de la Cité, la réouverture de l'enquête dans cette affaire.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Picard propose appuyé par l'échevin Napoléon Gobeille, et il est résolu qu'une somme de onze mille ($11,600.) six cents dollars à être distraite des réserves générales de la cité, soit mise à la disposition du Comité des Finances pour solder le coût de la propriété dont l'achat de M. A. R. Demers a été décidé à la dernière séance.

Le président du Comité des Finances, M. l'échevin Chabot, expose verbalement que ce comité recommande, avec certaines modifications de détail, l'adoption du projet de budget de 1941 qui a été soumis par Son Honneur le maire Bouchard, à la séance du 20 janvier dernier.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est unanimement résolu que le budget de l'année 1941 soumis par Son Honneur le maire, soit adopté avec les modifications qui ont été recommandées par le comité des Finances.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance ,l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Picard, et le Conseil approuve l'adoption du règlement suivant:

No. 558

Règlement imposant la taxe foncière d'administration et la taxe spéciale pour l'entretien de la voirie et de l'éclairage des rues et places publiques pour l'année mil neuf cent quarante-et-un.

Le directeur des services ayant fait remarquer au Conseil que le règlement de construction devrait de nouveau être amendé, l'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendant le règlement No. 519 concernant la Construction.

La demande du Club de Raquettes l'Infatigable pour permission de se servir de la salle du Marché Centre lors de sa convention du 23 février courant, est référée au Directeur des Services avec instruction de se rendre à cette requête si la chose est possible.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu, que la liste des comptes produite par le trésorier et recommandée par le Comité des Finances, soit approuvée et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Ceci mit fin à la séance qui fut alors levée.

———— : o : ————

L'ATTITUDE DE MM. BOUCHARD ET GODBOUT QUANT AU CHOMAGE EST APPROUVEE

(Suite de la page 1)

un jour, de retourner devant le peuple avec la satisfaction d'avoir agi honnêtement et d'avoir fait comprendre aux politiciens que "ceux qui ont voté pour un parti ne peuvent s'attendre de vivre à ses dépens durant tout le temps où ce parti sera au pouvoir.

"Apparemment cette question du "travail en échange de secours" fut la principale discutée au cours du caucus. Les députés se plaignirent d'avoir perdu des partisans dans leur division respective parce que ceux-ci devaient se rendre au travail, au lieu de demeurer chez eux, pour recevoir leurs allocations et qu'en somme le gouvernement se devait de songer au jour où il lui faudrait se faire réélire.

"A cela le premier ministre et M. Bouchard répondirent qu'ils n'en étaient pas tout à faits sûrs. A tout événement ils dirent aux membres de la députation qu'ils iraient de l'avant avec leur programme, déterminés qu'ils sont de stabiliser les finances provinciales.

"L'attitude énergique des deux chefs eut pour effet de mettre à la raison les récalcitrants".

Et M. Carroll continue, disant, entr'autres choses, que ce n'est pas sans raison que l'on ait fait courir le bruit que M. Bouchard serait bientôt appelé à siéger au Sénat canadien et abandonnerait ainsi le poste éminent qu'il occupe à Québec.

"M. Bouchard a déclaré avec fermeté", ajoute-t-il, "que la province de Québec ne progresserait jamais plus en autant que les "secours directs" seront la plaie continuelle à combattre comme elle l'est depuis une décade déjà. On dit que durant le caucus il a parlé de l'effet démoralisant de ce système de "secours directs" qui drainait de façon si désastreuse les finances de la province. Il aurait ajouté que lorsque viendra le prochain appel au peuple la province sera dans une situation telle que les électeurs bien pensants sauront apprécier comme il convient la belle oeuvre entreprise par le gouvernement provincial actuel".

Et l'organe tory de la grande métropole termine en disant que bientôt d'autres caucus libéraux seront tenus pour l'étude d'autres problèmes importants auxquels le parti libéral veut à tout prix trouver la meilleure solution possible.

Voilà un témoignage qu'il importait de citer et que la population appréciera à sa juste valeur.

———— : o : ————

ARTHUR LEBLANC LE POETE DU VIOLON A ST-HYACINTHE LE 20 FEVRIER

(Suite de la page 1)

thur Leblanc joue du violon dès l'âge de quatre ans, et en commence l'étude avec son père comme professeur. Il débute à l'âge de dix ans, une brillante carrière lui étant prédite par tous.

Envoyé à Québec, il eut comme professeur M. Gilbert puis plus tard admis au "New England Conservatory of Music", il travaille avec Richard Burgin et Felix Winternitz. A New-York, où il fit plusieurs séjours, il bénéficia des conseils de Bernard Sinsheimer.

En 1930, il se rendit à Paris, entre à l'Ecole Normale de Musique, classe Maurice Hayot. Sa magnifique sonorité et la chaleur de son jeu ayant attiré l'attention de Jacques Thibaud, il en devint le disciple et l'élève favori.

LICENCIE DE CONCERT de l'Ecole Normale de Musique, il eut comme juges Alfred Cortot, Jacques Thibaud, Georges Enesco, Firmin Touche et Kochanski, le célèbre violoniste polonais. Après cet examen triomphal pour lui, Arthur LeBlanc fut présenté tout d'abord à Paris comme soliste au Concert Cortot, l'orchestre étant sous la direction du Maitre, puis à la suite, il fit une tournée en Belgique et en Suisse. Durant son séjour en Europe, M. LeBlanc joua devant les plus grandes personnalités du monde musical telles que Pierre Monteux, Félix Wingartner, Roger Ducasse, Misha Elman et autres.

C'est à Québec, le 27 octobre dernier que M. Leblanc a fait son début artistique au Canada. Le grand succès de ce premier concert a fait époque dans l'histoire musicale de cette ville.

Des ovations chaleureuses accueillirent le jeune artiste dans ses tournées de la Province de Québec et des Provinces Maritimes, et la presse fut unanime à reconnaitre ses brillantes qualités violonistiques.

Puis vint l'énorme succès de M. LeBlanc, à Montréal, où il joua comme soliste à La Société des Concerts Symphoniques, sous la direction de Arthur Fiedler de Boston, qui considère M. LeBlanc comme un artiste d'un talent extraordinaire.

Après un récital à Montréal, le 23 mars à l'Auditorium du Plateau, M. LeBlanc a fait son début à New-York le 9 mai dans un récital au Town Hall.

———— : o : ————

TOUT LE QUEBEC VA PRIER DIMANCHE POUR DEMANDER LA PAIX

(Suite de la page 1)

M. Benoit Poirier.

A midi, au son du gros bourdon de Notre-Dame, le défilé militaire commencera. Les soldats, les marins et les aviateurs qui auront entendu la messe au manège de la rue Craig, où ils auront aussi entendu par radio les phases principales de la messe de Notre-Dame et le sermon de Son Eminence, passeront en face de l'église et donneront le salut devant la tribune qui y sera aménagée. La parade comportera des effectifs motorisés: chars d'assaut, tanks, camions blindés, motocyclettes, etc. Sur la tribune, le major-général Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur, et le brigadier-général E. de B. Panet, qui commande le district militaire No. 4, de Montréal, recevront le salut. Ils seront entourés du cardinal, des archevêques et des évêques, des ministres fédéraux et provinciaux et d'un groupe d'officiers militaires. Ainsi, le monde ecclésiastique, militaire et civil du Québec sera officiellement représenté sur cette tribune.

Tous ceux qui seront massés sur la Place d'Armes pendant la messe entendront, au moyen d'amplificateurs, les phases de cette auguste cérémonie si significative, en ce moment où se joue notre sort sur les champs de bataille.

Ceux qui seront à l'intérieur de Notre-Dame pourront suivre la messe au complet dans une plaquette-souvenir. Des exemplaires de cette plaquette sont distribués dans toutes les paroisses de la province civile de Québec.

Le maitre-autel de Notre-Dame sera décoré de palmes, symboles de victoire. Déjà plus de 4,000 invitations ont été lancées par le lieutenant-gouverneur aux principaux représentants et notables du Canada français. Seuls ceux qui seront pourvus d'une carte d'invitation auront accès à l'intérieur de l'église.

———— : o : ————

LE COMITE DES CHEMINS D'HIVER CONTINUE SON OEUVRE

(Suite de la page 1)

lier de dollars avec le résultat que tout ce circuit a toujours été maintenu en bon ordre au grand contentement des intéressés.

Le Comité a aussi voulu qu'une clôture soit posée, sur une distance d'environ un mille, sur la route conduisant à St-Damase, au coût d'environ $500. afin de faciliter encore, là, la circulation.

Ce n'est pas sans s'imposer de lourds sacrifices que les directeurs de ce mouvement ont entrepris leur tâche.

L'an dernier, malgré les généreuses contributions qu'ils consentirent à cette fin ils accusèrent un déficit de $278. qui dut être comblé avec le même désintéressement dont ils avaient quand même fait preuve jusque-là.

Ceci ne les empêcha cependant pas de se remettre à la tâche, cette année, grâce à l'encouragement reçu de partout.

Aussi peut-on jouir, avec une bien légitime satisfaction des avantages que le Comité des Chemins d'Hiver de la région de Saint-Hyacinthe met à la portée de tous.

Il faut rendre aux initiateurs de ce mouvement le témoignage qui leur est dû.

Ils multiplient encore leurs initiatives et avec un succès qui dépasse vraiment toutes les espérances, en dépit de tous les sacrifices qu'ils doivent s'imposer.

Parmi ces citoyens de chez nous qui, en outre de M. Jos Fontaine, se multiplient à cette fin, il faut mentionner, entr'autres MM. Victor Chabot, aviseur légal, A. V. Blanchard, auditeur, R. O. Picard, Paul Laframboise, Hervé Gagnon, L. M. Morin, H. Gemme, P. Jodoin, Paul E. Gaucher, R. Lassonde, J. A. A. Dumaine, J. H. Charron, E. Nichol, Camille Mercure, Frs Jetté, J. Dollard Aubin, Raoul Chabot et MM. Eugène Tellier, président de l'Auto Club de St-Hyacinthe, Paul E. Poirier, président de la Chambre de Commerce sr., du district et Ben. Benoit, président de la Chambre de Commerce jr., de St-Hyacinthe.

Le comité de direction du Comité des Chemins d'Hiver se compose de MM. Jos. Fontaine, président, Emile Beaudry, vice-président, René St-Pierre, secrétaire et Aurien L. Auger, trésorier.

L'oeuvre se continue dont nous souhaitons le plus complet succès.

———— : o : ————

PRETRE DEPUIS 45 ANS

M. l'abbé C.-A. Perrault, curé de St-Damase a célébré dans l'intimité, dimanche le 26 janvier son 45ième anniversaire d'ordination sacerdotale. A cette occasion, plusieurs de ses parents lui rendirent visite à son presbytère. On remarquait entre autres: M. et Mme Albert Perrault de St-Hyacinthe, M. Philias Perrault de St-Pie, M. et Mme Emile Perrault, Mlle Malvine Perrault, M. et Mme Clovis Poirier, MM. Alfred et Harris Perrault, Mlle Thérèse Perrault, Mlle Simone Lussier de St-Hyacinthe, Mlle Paula Desmarais, St-Damase.

M. l'abbé Perrault est né à St-Pie de Bagot le 15 mars 1870, fils de Charles Perrault, cultivateur et de Dina Bernier. Après ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe, sa théologie au petit séminaire de Marieville et au grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe par S. E. Mgr P. Larocque, le 26 janvier 1896. Il fut successivement vicaire à Upton, NotreDame de Granby, L'Ange-Gardien de Rouville, St-Ours sur Richelieu, St-Hugues, St-Alexandre d'Iberville, St-Georges de Manchester, N. H., St-Damase, Iberville, St-Théodore d'Acton. Il fut d'abord nommé curé de St-Alphonse de Granby en septembre 1908; curé de St-Lous de Bonsecours, où il reconstruisit en 1912 l'église et le presbytère; depuis octobre 1921, curé de St-Damase où il a réparé l'église en 1927.

———— : o : ————

LISEZ LE CLAIRON

DIMENSIONS SANS PRÉCÉDENT--

souplesse, élégance et économie!



Tout en économisant, le Fordiste ressent une légitime fierté!

C'EST EN PRENANT PLACE sur une de ses vastes banquettes que l'on constate combien la Ford est *spacieuse*. Trois personnes s'y assoient à l'aise. Les grandes glaces permettent de voir commodément la route et le paysage (leur surface, en certains cas, a été augmentée de 33 pour 100). Les portières à large chambranle permettent d'y monter et d'en sortir facilement.

Appuyez sur le démarreur . . . mettez-vous en route! Quelle docilité, quelle obéissance à la moindre pression du pied! Notez aussi sa marche silencieuse et ouatée. C'est l'effet de ressorts plus élastiques et d'un stabilisateur qui neutralise les à-coups.

Pourtant, malgré ses performances incomparables, malgré sa somptueuse élégance, la Ford est économique et continue d'être la voiture dont le coût initial est le plus modique. Elle ne consomme que très peu d'essence et son mécanisme et son bâti sont si simples, si robustes, qu'elle n'a besoin d'être réparée que très rarement.

Le dépositaire Ford-Mercury de votre localité vous prie de venir examiner chez lui les modèles Ford de 1941.

$35 par mois et un premier versement très raisonnable vous permettent d'acheter la V-8 Ford de votre choix.

CONDUISEZ UNE V-8 FORD

DISTRIBUTEURS:
YAMASKA AUTOMOBILE ENRG.
J. D. Aubin, R. Saint-Pierre
35½ rue Concorde, Tel. 316 Saint-Hyacinthe.

AUX ENCANS POPULAIRES LUNDI SOIR

La grande soirée d'Encan Populaire aura lieu lundi soir prochain, 10 février à 7 heures. Vu le nombre toujours grossissant des cadeaux que les généreux marchands nous envoient pour ensuite vous les donner sous forme d'encan et un film spécial qui sera déroulé au cours de cette soirée, nous sommes dans l'obligation de commencer le programme à 7 heures précises. Nous vous recommandons donc de vous rendre au théâtre Maska très à bonne heure afin de vous réserver un siège.

Le film en question sera "They Shall Have Music" mettant en vedette le fameux violoniste Jascha Heifetz, dont l'apparition a été toute une innovation dans le domaine artistique. L'histoire de cette pièce se déroule dans une école de musique pour enfants pauvres. C'est là que nous voyons Heifetz agir comme professeur de musique et développer les talents de ses élèves au point de pouvoir les présenter au public dans un grand concert. Ces pauvres enfants, à force de travail et de persévérance réussissent et le film se termine par une audition des plus grands chef-d'oeuvres exécutées par un orchestre de plus de 100 jeunes musiciens dirigés par Heifetz lui-même.

Quelques suiets courts égaieront cette soirée qui se terminera par l'encan.

Ceux qui ont eu l'avantage de passer par la rue Cascades et de jeter un coup d'oeil dans la vitrine de J. E. St-Onge ont pu admirer la beauté des prix qui y sont exposés et qui seront distribués, au moyen d'encan, au cours de la soirée du 10 février prochain. Comme nous le disons plus haut la générosité de nos marchands nous fait dépasser nos espérances. La beauté et la qualité des objets qui seront donnés au cours des Encans Populaires ne peut que convaincre le public de la valeur d'avoir collectionnée les coupons qui leur étaient dus avec chaque achat. Ceux qui ont encouragé les marchands affiliés aux Encans Populaires ne peuvent que se féliciter d'avoir agi ainsi et seront largement récompensés de leur confiance.

Qu'on se rende très à bonne heure au théâtre Maska, car il y a de nombreuses personnes qui ont déjà fait le choix du cadeau qui les intéresse et se proposent de gager tout leur avoir sur telle ou telle pièce. Il est très important d'apporter vos coupons cars sur remise seulement de ces coupons le cadeau que vous aurez choisi vous sera remis.

Donc, tous ensemble, lundi soir prochain, au théâtre Maska pour 7 heures.

—:o:—

CHEZ LES SOEURS GRISES

Le 1er février, dix-neuf jeunes filles faisaient leur entrée au postulat des Soeurs Grises de cette ville. Ce sont: Mlles Rollande Côté, Sutton Jonction, Brome; Gabrielle Beau-Plante, Granby; Marie-Paule regard, Granby; Monique Lévesque, Woonsocket, R. I.; Bernadette Pelletier, St-Hyacinthe le Confesseur; Bernadette Michon, St-Thomas d'Aquin; Marie-eJanne Bergeron, Stoke Centre, Richmond; Cécile Goulet, St-Hélène de Bagot; Eveline Aubé, Franklin, N. H.; Simonne Déry, Ste-Hélène de Bagot; Aurélie Parent, Fall River, Mass.; Stella Déziel, Sherbrooke; Lucille Dupont, St-Antoine sur Richelieu; Marie - Antoinette Lamothe, Drummondville; Thérèse Bergeron, St-Hyacinthe le Confesseur; Blanche Meunier, L'Ange-Gardien, Rouville; Antoinette Nadeau, Cabano, Témiscouata; Thérèse Desmarais, Drummondville; Rachel Moiran, St-Raymond de Portneuf.

Chez les mêmes religieuses, le 4 courant, avait lieu une cérémonie de vêture présidée par M. l'abbé A. Lavallée, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Ont revêtu le saint habit: Soeurs Amanda Grondin, Cookshire, Compton; Marie-Thérèse Uhry, Manchester, N. H.; Bernadette Bernard, Acton Vale, Bagot; Cécile Roux, Danville, Richmond; Gabrielle Tanguay, St-Pie de Bagot; Germaine Rainville, St-Hyacinthe; Yvette Laroche, St-Hyacinthe; Alice-Thérèse Coulombe, Lynn Mass.; Imelda Archambault, Montréal; Rita Champoux, St-Adrien de Ham, Wolfe; Jeanne Duval, St-Alexandre d'Iberville; Fernande Plourde, Victoriaville, Drummond; Emmanuella Jacques, East Angus, Compton; Marie Frappier, Woonsocket, R. I.

—:o:—

DEUXIEME TIRAGE

Le deuxième tirage mensuel a eu lieu samedi soir au magasin Eugène Allaire et le numéro gagnant est 357,404. Nous prions l'heureux gagnant de venir choisir son prix qui consiste soit en une coutellerie Rogers, ou un nécessaire de toilette. Le troisième tirage aura lieu samedi le 1er mars à 9.30 hres du soir.

—:o:—

REMERCIEMENTS

La famille Hervé Bertrand remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mlle Yvette Bertrand, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

—:o:—

UNE JOCISTE EN RELIGION

Le dimanche, 26 janvier dernier les compagnes de travail et les camarades jocistes de Mlle Irène Thériault, de cette ville, ont fait à celle-ci, une jolie fête intime, à la Maison des Oeuvres, à l'occasion de son entrée chez les révérendes soeurs du Bon Pasteur.

Cette future religieuse a reçu de vifs témoignages d'amitié dont nous la félicitons chaleureusement. Une bourse lui fut aussi offerte à cette occasion.

—:o:—

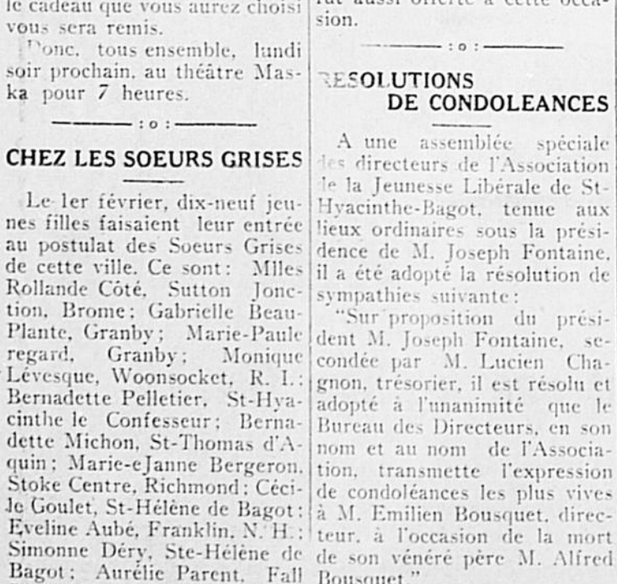
RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des directeurs de l'Association de la Jeunesse Libérale de St-Hyacinthe-Bagot, tenue aux lieux ordinaires sous la présidence de M. Joseph Fontaine, il a été adopté la résolution de sympathies suivante:

"Sur proposition du président M. Joseph Fontaine, secondée par M. Lucien Chagnon, trésorier, il est résolu et adopté à l'unanimité que le Bureau des Directeurs, en son nom et au nom de l'Association, transmette l'expression de condoléances les plus vives à M. Emilien Bousquet, directeur, à l'occasion de la mort de son vénéré père M. Alfred Bousquet."

(Signé) Le Secrétaire,
Charlemagne Bouchard

AU MASKA



A l'affiche mardi-mercredi-jeudi, 11-12-13 "Foreign Correspondant" avec Joel McCrea et Loraine Day

CHRONIQUE DU SÉMINAIRE

Dimanche, 2 février. — Son Exc. Mgr Arthur Douville préside la réception des nouveaux congréganistes de la Sainte-Vierge et le R. P. Louis Hébert, O. M. I. et ancien élève donne le sermon.

Lundi, 3 février. — A la salle académique, compte-rendu solennel du premier semestre. Après le compte-rendu, c'est congé le reste du jour. A 2 heures, les élèves voient avec beaucoup de plaisir le beau film sonore: "La chanson de l'adieu de Chopin".

Mardi, 4 fév. — Mgr A. Desmarais au Séminaire.

Le 4 février 1931, vers 5 heures, une nouvelle faisait en un rien de temps le tour du Séminaire: M. l'abbé Aldée Desmarais, professeur de grec en Rhétorique était élu évêque auxiliaire de St-Hyacinthe.

Ce soir, S. E. Mgr Desmarais, évêque d'Amos, de passage à St-Hyacinthe, nous réservait l'agréable surprise de venir souper et causer avec les professeurs. Ce 10e anniversaire fut une fête tout intime, mais on sentait beaucoup de joie chez tous.

Liste des premiers de classes pour les examens du premier semestre

Philosophie 2e année: Dollard Tremblay, St-Simon; Philosophie 1ère année: Gérard Phaneuf, Sorel; hétorique A: J.-L. Picard, LaProvidence, St-Hyacinthe; Rhétorique B: Wilfrid Blanchard, St-Jean-Baptiste; Belles-Lettres A: J.-L. Borduas, Marieville; Belles-Lettres B: Hugues Leblanc, St-Hyacinthe; Versification A: G.-E. Darveau, LaProvidence, St-Hyacinthe; Versification B: J.-P. Valcourt, St-Simon; Méthode A: L. Tanguay, Somerworth, N. H.; Méthode B: Guy Daudelin, Granby; Syntaxe A: Germain Lafrance, St-Jean-Baptitse; Syntaxe B: R. Landry, Granby; Syntaxe spéciale: R. Tétreault, Granby; Elément-latins A: J. Chagnon, St-Pie; Eléments-latins B: J.-R. Michaud, St-Hyacinthe; Eléments-français: J. Boisclair, Montréal.

Liste des six premiers dans les classe de Philosophie

1er Dollard Tremblay, Phil. 2e., 96.3, St-Simon; 2e Wilfrid Miclette, Phil. 2e., 93.2, Bedford; 3e Gérard Phaneuf, Phil. 1ère, 89.9, Sorel; 4e L. St-Laurent, Phil. 2e., 88.4, St-Simon; 5e Bernard Ostiguy, Phil. 1ère, 87.8, St-Hyacinthe; 6e Marcel Arbour, Phil. 2e, 87.0, Granby.

Liste des six premiers des classe de Lettres

1er H. Leblanc, Belles-Lettres, B, 91.65, Saint-Hyacinthe; 2e J.-L. Borduas, Belles-Lettres, A, 86.70, Marieville; 3e J.-P. Valcourt, Versification B, 86.05, St-Simon; 4e W. Blanchard, Rhétorique B, 86.0, St-Jean-Baptiste; 5e G.-E. Darveau, Versification A, 84.55 LaProvidence, St-Hyacinthe; 6e Emile Cordeau, Versification A, 84.50, St-Pie.

Liste des huit premiers des classes de Grammaires

1er Jean Chagnon, Elém.-lat., A, 97.8, St-Pie; 2e Guy Daudelin, Méthode B, 93.45, Granby; 3e Robert Tétreault, Syntaxe Spéciale, 93.05, Granby; 4e Germain Lafrance, Syntaxe A, 91.6, St-Jean-Baptiste; 5e J.-L. Lemonde, Syntaxe A, 91.5, St-Jean-Baptiste; 6e J. C. Jodoin Syntaxe A, 90.95, St-Damase; 7e J.-R. Michaud, Elém.-lat. B, 90.30, St-Hyacinthe; 8e Maxime Hamel, Syntaxe A, 90.20, St-Jean-Baptiste.

—:o:—

ELECTIONS CHEZ LES ANCIENS RETRAITANTS

Après s'être choisi leurs officiers pour 1941 ils décident de réciter le rosaire en commun, le 9 février.

Ces jours derniers les anciens retraitants ont procédé au choix de leurs officiers pour la nouvelle année. Le R. P. Pothier, o. p., présidait.

Me Léo Martel fut élu à la présidence, M. Paul Lussier se vit confier la vice-présidence, M. Gaston Beaudoin, notaire, le poste de secrétaire et M. C. Hubert celui de trésorier. Les autres directeurs, pour ce nouveau terme, sont MM. J. H. A. Campbell, Ben Benoit et Irénée Daviault.

Me Beaudoin nous apprend que dimanche, 9 courant, jour de prière national les anciens retraitants sont convoqués, pour 5 heures à l'église Notre-Dame, pour récitation du Rosaire.

Tous se feront un devoir de répondre à cette convocation.

—:o:—

VILLA STE-JEANNE D'ARC

A cause de la journée nationale de prière fixée au 9 février, la récollection des dames et demoiselles aura lieu le troisième dimanche du mois, le 16 février. Bienvenue à toutes.

Prochaines retraites:

Du 11 au 14 février: Dames; prédicateur, R. P. Salvator, o. f. m.

Du 14 au 17 février: Jocistes; prédicateur, R. P. Caron, rédemptoriste.

Du 17 au 20 février: Dames; prédicateur, R. P. Piuze, O. P.

BENEDICTION D'UNE CHAPELLE AU CAMP

Le tabernacle qui y est érigé est le don des Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe.

Allocutions

Vendredi, 31 janvier dernier S. E. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe a présidé, au camp d'entrainement de cette ville une imposante cérémonie au cours de laquelle il bénit une chapelle dédiée à Notre-Dame de Courcelette.

Le tabernacle érigé dans cette chapelle est un don du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, au capt. le Rév. Père Nault, o. p., aumônier du camp.

De brèves allocutions furent prononcées par Son Excellence, le R. P. Nault et Me T.-A. Fontaine, c.r., m.p.

Tous trois exhaltèrent le beau geste de nos Chevaliers qu'ils félicitèrent chaleureusement pour l'heureuse idée qu'ils ont eu de faire ce don à nos militaires.

Après la bénéditcion il y eut réception au Mess des officiers.

Etaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. l'abbé G. Vigneau, curé de la cathédrale, M. l'abbé A. Girard, curé du Christ-Roi, M. l'abbé E. Martel, curé du Précieux-Sang, R. P. Gauvreau, o. p., représentant le curé de N.-D. du Rosaire, le Lt-Col. R. Pothier, officier-commandant du Centre, le Lt-Col. G. Massue, le Major Hervé Chapdelaine, les représentants suivants des Chevaliers de Colomb, MM. Paul Lussier, Frs. Jetté, Victor Sqlvestre, J. A. Girard, J. Jetté, Dr G. Choquette, J. Leblanc, O. Desmarais.

—:o:—

CONFERENCE ET VUES ANIMEES

Tous les cultivateurs sont invités à une conférence sur la Motoculture mécanisée, accompagnée de films très intéressants et instructifs qui aura lieu à la Salle Ste-Jeanne d'Arc coin des rues Ste-Anne et Ste-Marguerite à 1 heure de l'après-midi (heure avancée) lundi le 10 février 1941.

M. J. D. Guillemette est le représentant des Tracteurs Ford à système hydraulique Ferguson, à Saint-Hyacinthe, Qué.

—:o:—

SERVICE DES MASKOUTAINS

Un bureau de commandes vient d'ouvrir rue Mondor.

Le nom Eaton est connu de tous à St-Hyacinthe. Aussi est-ce avec plaisir que nous apprenons que cette maison, renommée pour la grande variété de sa marchandise et la modicité de ses prix, vient d'ouvrir un bureau de commandes. Son but est d'accommoder et de mieux servir sa nombreuse clientèle de St-Hyacinthe.

Dans un local moderne et clair, commodément situé au centre de la ville, les clients pourront à leur aise discuter leurs commandes avec les vendeuses. Ils pourront choisir d'après les échantillons ou acheter d'après les annonces des journaux ou le catalogue. C'est un moyen nouveau et simple mis à votre disposition, comme le sont les nombreuses facilités de paiement. Visiteurs et clients sont assurés d'un bon accueil.

—:o:—

FEU M. ALDERIC MEUNIER

Lundi, 2 février dernier, en l'hôtal St-Charles est décédé M. Ulédic Meunier, époux de Henriette Robert.

Outre son épouse le regretté défunt laisse, pour pleurer sa perte, deux fils, MM. Ernest et Lucien Meunier, de St-Hyacinthe, trois frères, MM. Clodomir, de Adamsville, Albert et Léonard, de Rougemont et trois soeurs, Mmes Emmanuel Noiseux (Elisa) et Joseph Gingras, de Rougemont et Exaudias Frégeau, de St-Césaire.

Les funérailles ont eu lieu mardi, 4 février, à la Cathédrale, sous la direction de la maison U. Lalime, de cette ville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Mathieu, assisté de MM. les abbés Jodoin et Lussier, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil, outre ses deux fils, un fils adoptif, M. Paul I Daigle, de Saint-Hyacinthe.

Les porteurs étaient MM. Henri Archambault, Noé Tétrault, J. Chenette, Adélard Gauvin, J. Laplante et J. St-Pierre.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—:o:—

LA SUCC. BERNARD DES ARTISANS

Les membres procèderont, dimanche, au choix de leurs dignitaires pour 1941.

Dimanche, 9 février, à 2 hres, à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire sera tenue une grande réunion des membres de la succursale Bernard 623 des Artisans Canadiens-français.

On y procèdera au choix des dignitaires pour la nouvelle année.

Une surprise est réservée à toutes celles qui se rendront à cette convocation.

DIMANCHE SEULEMENT



Une scène du film "Bringham Young Frontiersman" avec Tyrone Power et Linda Darnell, qui prendra l'affiche du cinéma Maska dimanche le 9 février pour un jour seulement.

A TOUS MES CLIENTS

Ayant décidé de vendre mon épicerie à Monsieur Languérand, je m'en voudrais de quitter mes nombreux clients sans leur dire un chaleureux merci pour l'encouragement qu'ils m'ont donné dans mon commerce.

Je ne doute pas que vous continuerez à assurer votre patronage à celui qui me remplace, lequel, je suis certain, vous donnera pleine et entière satisfaction.

Bien à vous,

JOS. DELAGE

125 Rue MORISSON ST-HYACINTHE

PROMESSES DES SCOUTS ET LOUVETEAUX A L'HOTEL-DIEU DIMANCHE

Les louveteaux de la troupe 1ère Cathédrale et 1ère St-Hyacinthe et les scouts de cette ville sont invités à participer à la cérémonie traditionnelle des "promesses", qui se déroulera, dimanche, 9 février, à 1.30 h., dans la salle des Bazars, Hôtel-Dieu.

Tous les intéressés se feront sans doute un devoir de répondre à cette invitation, comme à l'habitude d'ailleurs.

On prévoit une très sombreuse assistance.

—:o:—

A L'ECOLE DE LAITERIE

L'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe ne reste pas inactive, loin de là!

Les activités s'y multiplient en effet qui sont toutes à l'éloge de ceux qui dirigent cette institution et voient au perfectionnement de tous les jeunes qui y suivent des cours qui leur sont devenus indispensables.

Du 7 janvier dernier au 1er février, des cours sur la fabrication du beurre furent donnés qui remportèrent un très encourageant succès. Les élèves furent nombreux qui s'inscrivirent et obtinrent la moyenne exigée.

Mardi, 11 courant un cours d'expertise pour l'essayage du lait sera inauguré et déjà les inscriptions se multiplient ce qui indique bien à quel point on s'intéresse à cette science avec laquelle on veut aujourd'hui se familiariser dans toute la mesure du possible grâce aux avantages que l'autorité provinciale met à la portée de tous les intéressés.

—:o:—

LA CULTURE PHYSIQUE

Faites maintenant la récapitulation des quatre premiers cours que vous avez suivie par la voie de ce journal.

Préparez-vous à subir un examen après la donnée du huitième cours.

En récapitulant les premières leçons faites tous vos mouvements bien lentement afin d'en tirer le meilleur rendement possible.

Tous ceux qui auront pratiqué les conseils donnés dans cette chronique et subiront l'examen, avec succès, recevront un certificat que je leur décernerai.

Cet examen aura lieu à une date qui sera bientôt fixée et que nous annoncerons dans cette colonne.

Roland Olivier,
Instructeur de culture physique

—:o:—

AU CAMP D'ENTRAINEMENT DE ST-HYACINTHE

Les 457 jeunes gens qui depuis un mois suivent leur entrainement au centre de St-Hyacinthe retournent dans leur foyer respectif ce samedi.

Tout comme les deux premiers groupes celui-ci laissera ici le meilleur souvenir et leurs supérieurs s'en déclarent en outre enchantés pour la façon dont ils ont obéi à la discipline à laquelle ils étaient soumis durant leur séjour au camp.

Le prochain groupe nous arrivera maintenant le 15 mars prochain, à moins d'une décision contraire que prendrait l'autorité militaire du district suivant les instructions reçues du ministère de la Défense Nationale.

On parle d'un stage de 4 mois pour ceux qui seront appelés en vertu des nouvelles règles établies à Ottawa.

Les détails ne sont cependant pas encore connus qui pourraient nous statuer définitivement sur ce point.

Nous serons en mesure de renseigner les intéressés d'ici quelques jours.

Il est certain, toutefois, que le camp local sera désert d'ici le 15 mars prochain, à l'exception des permanents qui y continueront leur service habituel.

—:o:—

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que je me suis porté acquéreur de l'épicerie de M. L. Auger, coin Ste-Marguerite et St-Simon.

J'apprécierai grandement le patronage que vous voudrez bien m'accorder. Merci à l'avance.

J. A. DESLANDES
Epicier
Tél. 980 40 St-Simon
Saint-Hyacinthe

M. ET Mme R. JODOIN SONT L'OBJET D'UNE JOLIE FETE

Leurs parents et amis célèbrent leur 25e anniversaire de mariage, à Ste-Madeleine.

Une très jolie fête a réuni, samedi soir dernier de nombreux parents et amis de M. et Mme Raymond Jodoin, à l'occasion de la célébration de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Au cours de la soirée une adresse leur fut lue par leur fils, Jacques en même temps qu'un très joli cadeau leur était aussi offert par leur fillette, Monique.

Selon la tradition il y eut chant, musique, danse et goûter auxquels tous les invités participèrent avec bonheur.

Cette fête familiale fut des mieux réussie et chacun en emporta le meilleur souvenir.

Nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux à M. et Mme Raymond Jodoin.

—:o:—

REMERCIEMENTS

Le Cercle d'Etude Pie XI remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de sa partie de cartes, soit par don, assistance ou dévouement.

—:o:—

AU MASKA

Enfin le film si longtemps attendu, "Foreign Correspondant" que les critiques s'accordent à discuter la première place avec "Gone With the Wind" que tout le monde se rappelle bien être le film le mieux réussi durant l'année 1940.

"Foreign Correspondant" est un film différent, réaliste, incomparable en son genre et même insurpassable, tel que vous verrez une fois dans votre vie.

C'est l'histoire de la menace allemande que nous affrontons tous en ce moment et les intrigues qui s'en déroulent. Des scènes réalistiques telles que la Conférence de la Paix à Paris, l'assassinat au grand Carré Public de Londres, la recherche des preuves contre les grandes conspirations diplomatiques ainsi que de grandes scènes de combats aériens au-dessus de Londres et des grands combats navals entre des bombardiers et un convoi ennemi au milieu de l'océan. Vous serez témoin des dangers que certains hommes rencontrent en un jour que vous ne rencontrerez vous-même jamais dans une vie. Vous y verrez des artistes tels que Joel McCrea, Laraine Day, Herbert Marshall, George Sanders, Albert Basserman, Robert Benchley et nombre d'autres.

Comme attraction supplémentaire "Free Blonde and Twenty-One" avec Linda Bari. Des sujets courts choisis compléteront ce programme.

Evite la foule en vous rendant à bonne heure.



CONFITURES PURES fraises ou framboises Ann Page Jarre 32 ozs 31c
MARMELADE à l'orange pure Ann Page Jarre 32 ozs 23c
THE NECTAR Mélange indien Pqt ½ lb. 33c Pqt 1 lb. 61c
FEVES AU LARD Libby 3 btes 15 ozs 23c Bte 21 ozs 9c
FARINE Royal Household Sac 7 lbs 26c Sac 24 lbs 85c

Prix en vigueur jusqu'au 8 février

SOUPES tom. ou lég. Aylmer 3 btes 10½ ozs 23c
JUS DE TOMATE A & P 2 btes 25 ozs 17c
SAVON Sunlight 10 barres 49c
FARINE D'AVOINE Ogilvie Pqt 48 ozs 18c
CATCHUP Libby Bout. 12 ozs 15c
JUS DE TOMATE Libby 2 btes 20 ozs 15c
TISSU Verything 5 roul. 15c
THE NOIR mélange spécial lb 49c
ALL BRAN Kellogg gros pqt 22c
FARINE d'avoine roulée à la pesée 3 lbs 11c
RAISIN à la pesée 2 lbs 19c
GRAISSE pure seau 20 lbs 1.73

FROMAGE Vieux lb. 23c Doux lb. 19c

GRAISSE Sunnyfield 2 lbs 17c

RINSO Gros pqt 23c Pqt géant 45c

CAFÉ A & P Frais moulu
BOKAR Sac 1 lb. 39¢ Vigoureux et fortifant
8 O'CLOCK Sac 1 lb. 35¢ doux et savoureux
RED CIRCLE Sac 1 lb. 33¢ riche et sain

PAIN A & P Ann Page blanc Tranché ou non
2 pains enveloppés 24 ozs 15¢
Beignes Ann Page Douz. 10c
Jelly Rolls Ann Page Chac. 17c

FRUITS ET LEGUMES
POMMES McIntosh de C.B. fantaisie extra grosseur 180 douz. 17c
ORANGES de Floride juteuses douz. 17c
BETTERAVES Nouvelles grosses bottes 3 pour 19c
CAROTTES Nouvelles de choix, lavées 5 lbs 10c
TOMATES fermes et mûres 2 lbs 25c
PATATES No 1 des Montagnes Vertes, Ile du P.E. Aucun dépôt pour le sac 50 lbs 79c

A & P SELF-SERVICE FOOD STORES
Propriété et direction: The Great Atlantic & Pacific Tea Co., Ltd.



